Infor LN - Guide de l'utilisateur - Programmes d'achat et de vente

© Copyright 2017 Infor

Tous droits réservés. Les marques, dessins et modèles ci- joints sont des marques et/ou des marques déposées de Infor et/ou ses associés et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques listées ci-jointes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Notifications importantes

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et la propriété de Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive de Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts (de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (“Objectif”).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes. Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut pas être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance de marques

Tous les autres noms de société, produit ou service référencés sont des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations sur la publication

Code du document	crossschedug (U9541)
Release	10.5 (10.5)
Publié le	20 décembre 2017

Table des matières

A propos de ce document

Chapitre 1 Programmes d’achat.....7

Données générales et de base.....7

Vue générale du traitement d'un programme d'achat.....7

Utilisation des dates/heures de livraison planifiées.....10

Utilisation des groupes de segments.....11

Procédure de programme d'achat.....13

Programmes Push.....13

Programmes de prévision à flux tiré.....16

Contraintes de génération de lignes de programme d'achat non référencé.....19

Programmes d'appels de livraison à flux tiré.....21

Programmes d'expédition séquencés.....24

Articles configurés de programmes d’achat.....32

Types de version du programme d’achat.....36

Versions d'achat.....39

Clustering purchase schedule lines.....43

Réceptions sur les lignes de programme Push.....47

Inspection des articles programmés.....51

Autorisations de programme d'achat et valeurs cumulées.....54

Journalisation de transactions pour les lignes du programme d'achat.....67

Historique des commandes fournisseur et programmes.....73

Chapitre 2 Programmes de vente.....75

Données générales et de base.....75

Vue générale du traitement d'un programme de vente.....75

Traitement automatique des programmes de vente.....77

Traitement de la consommation de stock.....79

Coûts supplémentaires pour les programmes de vente.....86

Ordres magasin planifiés des programmes de vente.....90

Procédure de programme de vente....103
Procédure de programme de vente....103
Message EDI et programmes de vente....107
Versions de ventes....108
Programmes de vente référencés....111
Fiches de prélèvement....113
Numéros de révision du programme de vente....115
Type de besoin de la ligne du programme de vente....118
Quantité demandée égale à zéro pour les lignes de programme de vente....120
Programme de vente - Valeurs cumulées et autorisations....122
Ajustement des programmes de vente....139
Approbation des programmes de vente....143
Rapprocher les programmes de vente....147
Programmes de vente et Planification d'entreprise....151
Programmes de vente et Magasin....159
Programmes de vente et Facturation....161
Traitement et suppression des programmes de vente....164
Résiliation des programmes de vente....165
Historique des commandes clients et programmes de vente....167

Annexe A Glossaire....171

Index

A propos de ce document

Ce document décrit le processus de configuration des programmes d'achat et des programmes de vente. Les procédures et fonctions liées aux programmes d'achat/de vente sont également décrites.

Audience cible

Ce document est destiné aux personnes en charge des programmes de vente et d'achat. Les personnes concernées sont, notamment, les utilisateurs principaux, les consultants en implémentation, les architectes produits, les spécialistes du support.

Sommaire du document

Ce tableau présente les chapitres de ce guide :

Numéro de chapitre	Contenu
Chapitre 1	Programmes d’achat
Chapitre 2	Programmes de vente

Références

Utiliser ce guide à titre de référence principale pour les programmes d'achat et de vente. Utiliser les éditions en cours de ces références rattachées pour rechercher des informations qui ne sont pas présentées dans ce guide :

- ***Guide de l'utilisateur - Contrats d'achat U9822 FR***
  Ce guide permet de comprendre la procédure de contrat d'achat.
- ***Guide de l'utilisateur - Contrats de vente U9844 FR***
  Ce guide permet de comprendre la procédure de contrat de vente.
- ***Guide de l'utilisateur - Automobile U9583 FR***
  Ce guide permet de comprendre la fonctionnalité spécifique à l'industrie automobile.
- ***Guide de l'utilisateur - Rattachement de projet U9777 FR***
  Ce guide permet de comprendre la fonctionnalité de rattachement de projets.
- ***Guide de l'utilisateur - Champs Informations supplémentaires***
  Utilisez ce guide pour comprendre la fonction et l'utilisation des champs d'informations supplémentaires.
- ***Guide de l'utilisateur - Stock géré par le fournisseur U9501 FR***
  Ce guide permet de comprendre la fonctionnalité du stock géré par le fournisseur, en ce compris l'utilisation d'un stock consigné.
- ***Guide de l'utilisateur - Calcul des prix U9179 FR***
  Ce guide permet de comprendre la fonctionnalité de calcul des prix.
- ***Guide de l’utilisateur - Tarification matières U9865 FR***
  Ce guide permet de comprendre la fonctionnalité de tarification matières.

Comment lire ce document

Ce document a été assemblé à partir des rubriques de l'aide en ligne. Les références aux autres sections sont donc présentées tel qu'indiqué dans l'exemple suivant :

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'*Introduction*. Pour trouver la section référencée, reportez-vous à la table des matières ou utilisez l'index à la fin du document.

Les termes soulignés correspondent à un lien vers une définition du glossaire. Si vous consultez ce document en ligne, le fait de cliquer sur un terme souligné vous renvoie à la définition du glossaire qui se trouve à la fin.

Commentaires ?

Cette documentation fait l'objet de révisions et d'améliorations constantes. Vos remarques/demandes d'informations sur ce document sont bienvenues. Veuillez envoyer vos commentaires à l'adresse email documentation@infor.com .

Référencez le numéro et le titre du document dans votre email. L'efficacité de nos rétroactions dépend de la spécificité de vos informations.

Contacter Infor

Si vous avez des questions sur les produits d'Infor, consultez le portail de support Infor Xtreme à www.infor.com/inforxtreme .

Si ce document est mis à jour après la sortie du produit, la nouvelle version sera publiée sur ce site web. Il est recommandé de vérifier périodiquement si la documentation a été mise à jour en consultant ce site web.

N'hésitez pas à contacter documentation@infor.com pour tout commentaire sur la documentation d'Infor.

Chapitre 1
Programmes d’achat

1

Données générales et de base

Vue générale du traitement d'un programme d'achat

Un programme d'achat est un calendrier d'approvisionnement planifié des matières. Les programmes d'achat prennent en charge les activités d'achat à long terme impliquant de fréquentes livraisons et s'appuient généralement sur un contrat d'achat. Tous les besoins concernant le même article, tiers vendeur, tiers expéditeur, service des achats et magasin sont stockés dans un programme unique. Les programmes d'achat se substituent aux commandes fournisseurs standard lorsqu'une visibilité totale et un échéancement des informations concernant les besoins matériels sont nécessaires. Les programmes d'achat permettent donc de spécifier en détail les dates/heures de livraison des articles.

Les types de programmes d'achat suivants sont disponibles :

- **Programme Push**
  Liste de besoins échéancés, générée à partir d'un système de planification centrale, tel que Planification d'entreprise ou Projet, et qui est envoyée au tiers acheteur. Les programmes Push contiennent à la fois une prévision pour le long terme et des commandes réelles pour le court terme. Un programme Push est un programme non référencé.
- **Programme de prévision à flux tiré**
  Liste de besoins planifiés échéancés, générée par Planification d'entreprise et envoyée au tiers acheteur. Les programmes de prévision à flux tiré servent uniquement à des fins de prévision. Pour commander les articles, générez un programme d'appels de livraison à flux tiré portant le même numéro que le programme de prévision à flux tiré. A l'instar d'un programme Push, un programme d'appels de livraison à flux tiré est un programme non référencé.
- **Programme d’appels de livraison à flux tiré**
  Liste de besoins spécifiques échéancés d'articles achetés, déclenchée à partir du module Contrôle d'assemblage ou Magasin (KANBAN, Seuil de réapprovisionnement). Un programme d'appels de livraison à flux tiré est un programme référencé.

Données de base des programmes d'achat

Pour pouvoir exécuter la procédure de programme d'achat :

1. Cochez la case **Programmes** de la session Paramètres d'achat (tdpur0100m000).
2. Spécifiez les paramètres du programme d'achat dans la session Paramètres de programme d'achat (tdpur0100m500).
3. Spécifiez les données de base du programme d'achat.
   Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:
   - Données d'achat Article
   - Données organisationnelles d'achat

Avant de pouvoir créer un programme d'achat, vous devez également :

1. Spécifier les données article suivantes dans la session Articles (tcibd0501m000):
   - Sélectionner la case **Programme d'achat utilisé**.
   - Cocher la case **Configurable** si vous souhaitez utiliser des articles configurables dans les programmes à flux tiré.
   - Spécifier un type de programme d'achat dans le champ **Type de programme**, qui peut être de type push ou pull.
2. Définissez un jeu de segments comme suit :
   a. Spécifiez les segments dans la session Segments de programmes (tdipu0115m000).
   b. Spécifiez un groupe de segments dans la session Groupes de segments du programme (tdipu0113m000).
   c. Ajoutez les segments au groupe de segments dans la session Groupe de segments - Segments (tdipu0114m000).

   Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Utilisation des groupes de segments (p. 11)*.
3. Spécifiez les grilles dans la session Récurrences (tcccp0690m000).
4. Spécifiez les paramètres relatifs au programme d'achat qui s'appliquent à une combinaison article/tiers dans la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) ou Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).
5. Enregistrer des grilles de livraison par magasin, tiers vendeur/tiers expéditeur et article dans la session Grilles de livraison par magasin/tiers/article (tdipu0124m000). Selon les combinaisons existant dans cette session, il est possible de générer des dates/heures de livraison planifiées dans la session Gén. dates/heures de livraison planifiées (tdipu0225m000).
6. Générer des dates/heures de livraison planifiées dans la session Gén. dates/heures de livraison planifiées (tdipu0225m000) pour déterminer le moment où un article peut être livré. Les dates retournée qui s'affichent dans les sessions Dates/hres livraison planif. (selon expéd.) (tdipu0125m000) et Dates/heures de livraison planifiées (selon réception) (tdipu0126m000) sont utilisées par l'application Planification d'entreprise à des fins de décalage du délai.

Remarque

Lorsque la case **Tarification matières dans Achat** de la session Paramètres de prix des matières (tcmpr0100m000) est cochée et que les données de base sur la tarification des matières ont été configurées, Infor LN peut extraire des informations sur le prix des matières pour une ligne de programme.

Procédure du programme Push

Les opérations suivantes sont ou doivent être réalisées dans la procédure de programme Push :

1. Production d'un en-tête de programme et de lignes
2. Régénération de lignes de programme
3. Génération d'une version d'achat (ligne)
4. Approbation d'une ligne de version d'achat
5. Impression de la version d’achat
6. Insertion d'autorisations
7. Insertion des détails de la réception
8. Insertion des valeurs cumulées
9. Réinitialise les valeurs cumulées et les autorisations
10. Mise à jour de l’historique et des données de chiffre d’affaires

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes Push (p. 13)*.

Procédure de programme de prévision à flux tiré

En fonction des paramètres et des déclencheurs, les opérations suivantes sont réalisées dans la procédure de programme de prévision à flux tiré :

1. Production d'un en-tête de programme et de lignes
2. Régénération de lignes de programme
3. Génération d’une version d’achat
4. Approbation de la version d’achat
5. Impression de la version d’achat
6. Insertion d'autorisations
7. Génération d’un programme d’appel de livraison à flux tiré

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes de prévision à flux tiré (p. 16)*.

Procédure de programme d’appel de livraison à flux tiré

En fonction des paramètres et des déclencheurs, les opérations suivantes sont automatiquement réalisées dans la procédure de programme d'appels de livraison à flux tiré :

1. Génération d’un en-tête de programme

2. Génération de lignes de programme
3. Génération d’une version d’achat
4. Impression de la version d’achat
5. Insertion des détails de la réception
6. Insertion des valeurs cumulées
7. Réinitialise les valeurs cumulées et les autorisations
8. Mise à jour de l’historique et des données de chiffre d’affaires

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes d'appels de livraison à flux tiré (p. 21)*.

Utilisation des dates/heures de livraison planifiées

Dans la programmation des achats, il convient de générer les dates/heures de livraison planifiées pour une combinaison d'article, de tiers vendeur, de tiers expéditeur et de magasin. Les dates/heures de livraison planifiées sont utilisées par Planification d'entreprise pour le décalage des délais.

Remarque

Les dates/heures de livraison planifiées peuvent être enregistrées dans la session Gén. dates/heures de livraison planifiées (tdipu0225m000).

Lorsque Planification d'entreprise fait appel à Achat pour les dates/heures de livraison planifiées pour une combinaison d'article, tiers vendeur/tiers expéditeur et magasin, Infor LN procède de la manière suivante :

1. Recherche la session Grilles de livraison par magasin/tiers/article (tdipu0124m000) pour extraire la grille de livraison qui s'applique. Infor LN recherche dans la commande suivante :
   a. par magasin, tiers vendeur, tiers expéditeur et article,
   b. par magasin, tiers vendeur et tiers expéditeur,
   c. par magasin.
2. Détermine si le programme d'achat se base sur la réception ou l'expédition. S'il existe un programme d'achat pour une combinaison d'article, tiers vendeur, tiers expéditeur, service des achats et adresse destinataire, Infor LN vérifie s'il s'agit d'un programme qui se base sur l'expédition ou sur la réception à partir du champ **Selon expédition/réception** de la session Programmes d'achat (tdpur3110m000). En l'absence de programme d'achat, un nouveau programme est généré. Dans ce cas, les données selon réception ou selon expédition sont extraites de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) ou de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).
3. S'il s'agit d'un programme selon expédition, Planification d'entreprise lit les dates/heures de livraison planifiées pour une combinaison de magasin, tiers expéditeur et grilles de livraison depuis la session Dates/hres livraison planif. (selon expéd.) (tdipu0125m000). S'il s'agit d'un programme selon réception, Planification d'entreprise lit les dates/heures de livraison planifiées pour une combinaison de magasin et grilles de livraison depuis la session Dates/heures de livraison planifiées (selon réception) (tdipu0126m000).

Utilisation des groupes de segments

Les segments ont une longueur spécifique. Ils sont exprimés en unités de temps (semaines, mois, quatre semaines, etc.) et liés à des types de besoins. Un groupe de segments est lui-même constitué de plusieurs segments.

Pour configurer un groupe de segments, reportez-vous à *Vue générale du traitement d'un programme d'achat (p. 7)*.

Remarque

- Chaque segment du groupe de segments a un numéro unique. La durée de validité du programme est définie en fonction du numéro de séquence que Infor LN attribue via le champ **Numéro de séquence** dans la session Groupe de segments - Segments (tdipu0114m000).
- Dans la session Segments de programmes (tdipu0115m000), il n'est pas possible de définir l'unité de temps et la longueur d'un segment associé au type de besoin **Immédiat**, car celui-ci englobe des besoins antérieurs non satisfaits qui doivent être expédiés dans les plus brefs délais.

Groupes de segments et programmes d'achat

Si vous employez des programmes Push ou des programmes de prévision à flux tiré, le groupe de segments de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et/ou de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000) permet de :

- Régénérer des lignes de programme dans la session Régénération de programmes (tdpur3211m000).
- Regrouper des lignes de programmes dans la session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000) pour générer les détails des lignes de version ayant le statut **Créé**.

Dans le cas des programmes de prévision à flux tiré, aucun groupe de segments n'est utilisé. En effet, ces lignes de version ne sont ni régénérées ni groupées. Elles sont reconverties immédiatement en détails de lignes de version ayant le statut **Programmé**. Le type de besoin est toujours **Ferme**.

Remarque

Si vous liez des segments au groupe de segments dans la session Groupe de segments - Segments (tdipu0114m000), vérifiez que vous employez les unités de temps de segment appropriées. Vous devez notamment vérifier que :

- Vous définissez correctement la première unité de temps du premier segment d'un groupe de segments. Par exemple, si vous choisissez l'unité de temps Semaine ou Quatre semaines et que la date de sortie du programme ne correspond pas à un lundi, il est possible d'exclure certains jours du processus de regroupement ou de régénération. Notez bien que ces unités de temps ont toujours le lundi comme point de départ des activités. Lorsque vous sélectionnez l'unité de temps Semaine ou Quatre semaines, Infor LN ne commence à grouper ou à régénérer les lignes du programme qu'à partir d'un lundi. Cette opération ne débute donc que le premier lundi suivant la date de sortie du programme précédemment calculée. Si vous sélectionnez Mois comme unité de temps du segment, Infor LN déclenche le regroupement ou la

régénération des lignes du programme le premier lundi disponible du mois suivant et non le premier lundi disponible.

- Les différents segments sont connectés. Par exemple, si vous combinez l'unité de temps hebdomadaire (du lundi au dimanche) et l'unité de temps mensuelle (du premier lundi du mois jusqu'au jour qui précède le premier lundi du mois suivant), vous pouvez obtenir une période indéterminée après la régénération ou le regroupement des lignes du programme.

Exemple

Prochaine date de sortie de programme : 19/07/99

Segments dans le groupe de segments :

Code Segment	Type de besoin	Unité temps	Longueur du segment
1	Ferme	Semaines	1
2	Planifié	Mois	1
3	Planifié	Mois	1

Calcul de la durée, d'après la date de sortie du programme :

Code Segment	Date de début	Date de fin	Type de besoin
1	19/07/99	25/07/99	Ferme
2	02/08/99	05/09/99	Planifié
3	06/09/99	03/10/99	Planifié

Dans cet exemple, il existe une interruption d'une semaine entre le 26 juillet 1999 et le 2 août 1999. Infor LN comble automatiquement cet écart, mais il est préférable de combiner l'unité de temps Quatre semaines et l'unité de temps Semaine pour éviter les interruptions dans un groupe de segments.

Remarque

- Lorsque Infor LN régénère les lignes du programme et qu'il existe une période indéterminée entre deux segments, les lignes comprises dans cette période sont automatiquement associées au type de besoin du segment doté du numéro de séquence le plus élevé. Par exemple, s'il existe une interruption entre un segment associé au calcul du type de besoin **Ferme** et un segment associé au calcul du type de besoin **Planifié**, les lignes du programme comprises

dans cette période sont automatiquement associées au type de besoin **Ferme**. Dans l'exemple précédent, l'interruption entre le 26 juillet 1999 et le 2 août 1999 est donc automatiquement associée au type de besoin **Ferme**.

- Lorsque Infor LN met en cluster des lignes de programme et qu'il existe une période indéterminée entre deux segments, Infor LN ajoute automatiquement un autre segment pour combler cet écart. Les lignes de programme comprises dans cette période s'inscrivent donc également dans le processus de regroupement. Toutes les lignes de programme comprises dans la période correspondant à ce nouveau segment sont groupées sous forme de détails de lignes de version.
- Dans une version d'achat, toutes les lignes de programme venant après la période calculée par le dernier segment d'un groupe de segments sont automatiquement associées au type de besoin **Planifié**.

Procédure de programme d'achat

Programmes Push

Un programme Push est un programme non-référencé pouvant être généré soit manuellement soit par un système de planification. La même procédure est applicable dans les deux cas.

Dans le cadre de programmes push, procédez comme suit :

Etape 1: Production d'un en-tête de programme et de lignes

Créer/générer un en-tête du programme dans la session Programmes d'achat (tdpur3110m000) et des lignes de programme dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000).

Infor LN ne génère un nouveau programme que si Planification d'entreprise ne trouve pas de programme Push existant pour une combinaison d'article, magasin, tiers vendeur, tiers expéditeur et service des achats.

Avant de pouvoir générer automatiquement un programme de prévision à flux tiré, Planification d'entreprise doit échanger les informations suivantes entre Planification d'entreprise et Gestion des achats:

- **Définition du fournisseur**
  Définition d'un fournisseur :
  a. Planification d'entreprise envoie l'article ou le groupe d'articles requis et le magasin au module Gestion des achats.
  b. Gestion des achats recherche les fournisseurs approuvés en fonction des niveaux de priorité définis dans l'onglet **Recherche de tiers vendeurs** de la session Paramètres de programme d'achat (tdpur0100m500).
  c. Gestion des achats envoie tous les tiers valides vers Planification d'entreprise, afin que Planification d'entreprise choisisse un fournisseur.

Lors de la recherche d'une ligne de contrat dans le processus de sélection des fournisseurs, c'est le magasin pour l'article du plan dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000) qui est utilisé. Lors de la recherche d'une ligne détaillée de contrat d'achat, ce magasin doit faire partie du même cluster que le magasin de la ligne détaillée du contrat d'achat dans la session Détails de ligne de contrat d'achat (tdpur3101m100). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Contrats d'achat et Contrats d'achat société.

- **Calcul des dates de besoin**
  Pour calculer les dates de besoin, Planification d'entreprise effectue un décalage du délai. Pour pouvoir effectuer ce décalage, vous devez générer des dates/heures de livraison planifiées suffisamment éloignées dans le temps, dans la session Gén. dates/heures de livraison planifiées (tdipu0225m000). Les dates/heures de livraison planifiées générées sont enregistrées dans les sessions Dates/hres livraison planif. (selon expéd.) (tdipu0125m000) ou Dates/heures de livraison planifiées (selon réception) (tdipu0126m000). A partir de cette date, Planification d'entreprise peut utiliser les dates/heures de livraison pour le décalage Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Utilisation des dates/heures de livraison planifiées (p. 10)*.
- **Calcul de l’approvisionnement**
  Pour déterminer l'approvisionnement, un certain nombre de contraintes peuvent empêcher que la Planification d'entreprise ne génère ou ne mette à jour des lignes de programme d'achat non référencées.
  Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:
  - *Contraintes de génération de lignes de programme d'achat non référencé (p. 19)*
  - Programmes d’achat et Planification d'entreprise

Lorsqu'un programme push est généré dans la session Programmes d'achat (tdpur3110m000), un ordre de magasin ouvert est immédiatement créé. Vous pouvez visualiser les ordres magasin ouverts dans la session Ordres magasin (whinh2100m000).

Etape 2: Régénération de lignes de programme

Régénérer les lignes de programme dans la session Régénération de programmes (tdpur3211m000).

Dans le cas des programmes push, la régénération des lignes de programme a les objectifs suivants :

- Déterminer le groupe de segments applicable et le code grille obtenu de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et/ou de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000), et mettre à jour l'acheteur.
- Calculer le nouveau type de besoin de la ligne de programme en fonction du groupe de segments et de la grille de sortie applicables. La ligne de programme est ainsi déplacée dans le temps.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de groupes de segments lors de la régénération de lignes de programme, reportez-vous à la section *Utilisation des groupes de segments (p. 11)*.

Etape 3: Génération d'une version d'achat (ligne)

Vous pouvez utiliser la session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000) pour les opérations suivantes pour **Lancement matières** et/ou **Programme d'expédition**:

- Générer les lignes de version d’achat qui s’affichent dans la session Version d'achat (tdpur3121m000). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Versions d'achat (p. 39)*.
- Regrouper les lignes de programme qui s’affichent dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Clustering purchase schedule lines (p. 43)*.

Etape 4: Approbation de la ligne de version d'achat

Approbation d'une ligne de version d'achat dans la session Approbation des lignes de lancement (tdpur3222m100).

Etape 5: Impression de la version d'achat

Imprimer la version d’achat dans la session Impression des lancements d'achat (tdpur3422m000).

Si le champ **Canal de communication** est **EDI** dans les sessions Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et Articles - Achat tiers (tdipu0110m000) et que la case **Envoyer les messages EDI directement** est également cochée dans ces sessions, il n'est pas nécessaire d'imprimer la version d'achat dans la session Impression des lancements d'achat (tdpur3422m000). Infor LN imprime automatiquement la version d’achat.

Etape 6: Insertion d'autorisations

Les autorisations sont insérées dans la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Autorisations de programme d’achat (p. 54)*.

Etape 7: Insertion des détails de la réception

Les détails sur la réception sont insérés dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200).

Pour plus d'informations sur la réception et l'inspection d'articles programmés, reportez-vous à la section :

- *Réceptions sur les lignes de programme Push (p. 47)*
- *Inspection des articles programmés (p. 51)*

Etape 8: Insertion des valeurs cumulées

Les valeurs cumulées sont insérées dans les sessions suivantes :

- Quantités cumulées expédiées (tdpur3131m000)
- Quantités cumulées reçues (tdpur3132m000)

- Quantités cumulées demandées (tdpur3130m000)
- Quantités cumulées facturées (tdpur3133m000)

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Valeurs cumulées du programme d'achat (p. 57)*.

Etape 9: Réinitialise les valeurs cumulées et les autorisations.

Réinitialise les valeurs cumulées et les autorisations dans les sessions Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000) ou Réinitialisation des valeurs cumulées par ligne de total contrat (tdpur3230m100).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Resetting purchase schedule cumulatives (p. 64)* et *Réinitialisation des autorisations (p. 61)*.

Etape 10: Mise à jour de l'historique et des données de taux de rotation

Mettez à jour l'historique du programme d'achat et les données du taux de rotation dans la session Traitement des programmes d'achat (tdpur3223m000). Le statut des lignes de programme prend donc la valeur **Traité**.

Dans la session Archivage et suppression des programmes d'achat (tdpur3224m000), vous pouvez supprimer les lignes du programme d'achat traité.

Remarque

La session Programmes d'achat (tdpur3610m100) permet de n'afficher que les programmes d'achat nécessitant une attention particulière et d'effectuer les opérations appropriées sur les lignes de programme. Par exemple, les lignes de programme qui arrivent à échéance et n'ont pas encore été reçues, ou les lignes dont la date d'échéance (date de réception planifiée) est dépassée.

Programmes de prévision à flux tiré

Un programme à flux tiré de type prévision est un programme non référencé qui ne peut être généré que par l'application Planification d'entreprise et ne peut pas être créé manuellement.

Selon les paramètres et les déclencheurs définis, le processus comprend les étapes suivantes :

Etape 1: Production d'un en-tête de programme et de lignes

Infor LN génère un en-tête et des lignes de programme dans la session Programme d'achat (tdpur3610m000).

Avant de pouvoir générer automatiquement un programme de prévision à flux tiré, Planification d'entreprise doit échanger les informations suivantes entre Planification d'entreprise et Gestion des achats:

- **Définition du fournisseur**
  Le processus de définition d’un fournisseur comprend les étapes suivantes :
  a. Planification d'entreprise envoie l'article ou le groupe d'articles requis et le magasin au module Gestion des achats.
  b. Gestion des achats recherche les fournisseurs approuvés en fonction des niveaux de priorité définis dans l'onglet **Recherche de tiers vendeurs** de la session Paramètres de programme d'achat (tdpur0100m500).
  c. Gestion des achats envoie tous les tiers valides vers Planification d'entreprise, afin que Planification d'entreprise choisisse un fournisseur.
- **Calcul des dates de besoin**
  Pour calculer les dates de besoin, l'application Planification d'entreprise procède à un décalage du délai. Pour pouvoir effectuer ce décalage, vous devez générer des dates/heures de livraison planifiées suffisamment éloignées dans le temps, dans la session Gén. dates/heures de livraison planifiées (tdipu0225m000). Les dates/heures de livraison planifiées générées sont enregistrées dans les sessions Dates/hres livraison planif. (selon expéd.) (tdipu0125m000) ou Dates/heures de livraison planifiées (selon réception) (tdipu0126m000). A partir de cette date, Planification d'entreprise peut utiliser les dates/heures de livraison pour le décalage
  Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Utilisation des dates/heures de livraison planifiées (p. 10)*.
- **Calcul de l’approvisionnement**
  Selon le nombre de contraintes, des lignes de programme peuvent être générées.
  Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:
  - *Contraintes de génération de lignes de programme d'achat non référencé (p. 19)*
  - Programmes d’achat et Planification d'entreprise

Infor LN ne génère un nouveau programme que si Planification d'entreprise ne trouve pas de programme à flux tiré existant pour une combinaison d'article, magasin, tiers vendeur, tiers expéditeur et service des achats. Si le contenu des champs **Date de réception planifiée** et **Code Liste d'options** est identique, les lignes de programme sont considérées comme semblables.

Bien que vous ne puissiez pas créer manuellement de programme de prévision à flux tiré, vous pouvez mettre à jour un tel programme dans la session Programmes d'achat (tdpur3110m000).

Etape 2: Régénération de lignes de programme

Les lignes de programme doivent être régénérées dans la session Régénération de programmes (tdpur3211m000).

Pour les programmes de prévision à flux tiré, la régénération sert uniquement à extraire le groupe de segments, le code Grille et l’ acheteur pour le programme d’achat.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de groupes de segments lors de la régénération de lignes de programme, reportez-vous à la section *Utilisation des groupes de segments (p. 11)*.

Etape 3: Génération d'une version d'achat

La session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000) permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Générer les lignes de version d'achat qui s'affichent dans la session Version d'achat (tdpur3121m000). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Versions d'achat (p. 39)*.
- Regrouper les lignes de programme qui s'affichent dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Clustering purchase schedule lines (p. 43)*.

Etape 4: Approbation de la version d'achat

La version d'achat doit être approuvée dans la session Approbation des lignes de lancement (tdpur3222m100).

Etape 5: Impression de la version d'achat

La version d'achat doit être imprimée dans la session Impression des lancements d'achat (tdpur3422m000).

Si le champ **Canal de communication** est **EDI** dans les sessions Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et Articles - Achat tiers (tdipu0110m000) et que la case **Envoyer les messages EDI directement** est également cochée dans ces sessions, il n'est pas nécessaire d'imprimer la version d'achat dans la session Impression des lancements d'achat (tdpur3422m000). Infor LN imprime automatiquement la version d'achat.

Etape 6: Insertion d'autorisations

Les autorisations sont insérées dans la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000).

Les programmes de prévisions à flux tiré utilisent les valeurs cumulées demandées du programme d'appel de livraison à flux tiré pour calculer les autorisations de fabrication et les autorisations d'achat matières.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Autorisations de programme d'achat (p. 54)*.

Etape 7: Génération d'un programme d'appel de livraison à flux tiré

Il convient de générer un programme d'appel de livraison à flux tiré.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes d'appels de livraison à flux tiré (p. 21)*.

Remarque

La session Programmes d'achat (tdpur3610m100) permet de n'afficher que les programmes d'achat nécessitant une attention particulière et d'effectuer les opérations appropriées sur les lignes de

programme. Par exemple, les lignes de programme qui arrivent à échéance et n'ont pas encore été reçues, ou les lignes dont la date d'échéance (date de réception planifiée) est dépassée.

Contraintes de génération de lignes de programme d'achat non référencé

Les contraintes suivantes peuvent empêcher que la Planification d'entreprise ne génère ou ne mette à jour des lignes de programme d'achat non référencées:

- Paramètres des périodes gelées
- Horizon de génération des grilles
- Date d'expiration du contrat
- Statut **Planifié ferme** d'une ligne de programme

Paramètres des périodes gelées

Les périodes gelées, que vous pouvez spécifier dans les sessions Articles - Achat tiers (tdipu0110m000), Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et Ligne de contrat d'achat - ligne détail logistique (tdpur3102m100) peuvent empêcher la génération ou la mise à jour des lignes de programme.

Les types de fuseaux horaire gelés suivants sont disponibles :

- **Période gelée**
  Au cours de la période gelée, Planification d'entreprise ne peut pas créer/mettre à jour des lignes de programme.
- **Limite supérieure**
  Durant la période de la limite supérieure, le nombre de lignes de programme peut diminuer, mais pas augmenter. Planification d'entreprise ne peut par conséquent pas créer de nouvelles lignes de programme au cours de cette période.
- **Limite inférieure**
  Durant la période de la limite inférieure, le nombre de lignes de programme peut augmenter, mais pas diminuer. Dans ce cas, Planification d'entreprise peut créer des lignes de programme au cours de cette période, mais les lignes de programme existantes ne peuvent être supprimées.

Remarque

- Lorsque le programme d'achat est **Selon expédition**, les limites de la période gelée se basent sur les dates d'expédition planifiées. Si le programme est **Selon réception**, les limites de la période gelée sont basées sur les dates de réception planifiées.
- Si la Planification d'entreprise ne peut pas augmenter le nombre de lignes de programme au cours de la période gelée ou au cours de la période de la limite supérieure, Infor LN enregistre automatiquement la demande à la date et à l'heure de livraison immédiatement disponibles hors de ces périodes.

- Si les lignes de programme sont déjà générées pour un article spécifique et selon le statut gelé de la ligne de programme, qui peut s'afficher dans le champ **Gelé** de la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000), au cours de la simulation de commande, Planification d'entreprise supprime tout d'abord toutes les lignes de programme dont le statut gelé est **Ouvert** et pour lesquelles la case **Planifié ferme** est désactivée dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000). Planification d'entreprise recalcule ensuite les besoins et insère les nouvelles lignes de programme.
- Ne spécifiez pas une période de limite inférieure si vous souhaitez que Planification d'entreprise supprime automatiquement les lignes de programme non livré et redondantes dont la date est passée. Vous ne pouvez donc cocher la case **Supprimer les lignes des programmes précédentes** que si le champ **Période gelée pour la diminution de la quantité** est zéro.

Horizon de génération des grilles

Dans Planification d'entreprise, les besoins sont regroupés selon les dates/heures de livraison générées dans la session Gén. dates/heures de livraison planifiées (tdipu0225m000). Dans la session Gén. dates/heures de livraison planifiées (tdipu0225m000), vous devez définir une date de fin d'horizon. La date de fin d'horizon est la date jusqu'à laquelle les dates/heures de livraison sont enregistrées dans les sessions Dates/heures de livraison planifiées (selon réception) (tdipu0126m000) et Dates/hres livraison planif. (selon expéd.) (tdipu0125m000). A partir de cette date, Planification d'entreprise peut utiliser les dates/heures de livraison pour le décalage du délai. Les dates/heures de livraison n'étant pas calculées pour la période qui suit la date de fin d'horizon, Planification d'entreprise ne peut pas trouver de dates/heures de livraison autorisées pour cette période. Après la date de fin d'horizon, Planification d'entreprise peut donc planifier des dates/heures de livraison sans restrictions.

Date d'expiration du contrat

Si la date des besoins est postérieure à la date d'expiration du contrat, il n'existe plus de tiers autorisés. De ce fait, Planification d'entreprise génère des commandes fournisseurs planifiées sans fournisseur. Infor LN indique alors à Planification d'entreprise qu'une commande fournisseur planifiée est créée à la place d'une ligne de programme.

Statut Planifié ferme d'une ligne de programme

Si vous cliquez sur **Modif à plan frme** dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000), une ligne de programme devient **Planifié ferme**. Lors de l’exécution suivante de Planification d'entreprise, la ligne de programme n’est donc pas modifiable.

Exemple

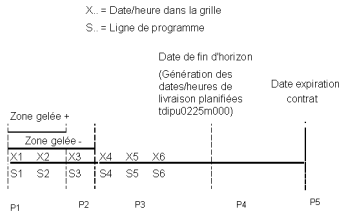

Légende

P1 La période gelée.

P2 La période dans la limite inférieure. Si la période gelée a pris fin avant la période gelée+, la limite supérieure s'applique.

P3 Au cours de cette période, les dates/heures de livraison générées dans la session Gén. dates/heures de livraison planifiées (tdipu0225m000) et qui s'affichent dans les sessions Dates/hres livraison planif. (selon expéd.) (tdipu0125m000) ou Dates/heures de livraison planifiées (selon réception) (tdipu0126m000), peuvent être utilisées par Planification d'entreprise pour créer un décalage du délai et des lignes de programme.

P4 La période durant laquelle aucune heure/date de livraison valide n'est disponible dans les sessions Dates/hres livraison planif. (selon expéd.) (tdipu0125m000) ou Dates/heures de livraison planifiées (selon réception) (tdipu0126m000). Au cours de cette période, Planification d'entreprise peut planifier des dates/heures de livraison sans restriction tout en générant des lignes de programme.

P5 Le contrat a expiré. Le système crée une commande fournisseur planifiée à la place d'une ligne de programme d'achat.

Programmes d'appels de livraison à flux tiré

Un programme pull de type appel de livraison est un programme référencé qui est généré depuis Contrôle d'assemblage ou Magasin (Kanban, seuil de réapprovisionnement).

Selon les paramètres et les déclencheurs définis, les étapes suivantes sont effectuées automatiquement :

Etape 1: Génération d’un en-tête de programme

Un programme d'achat (en-tête) est généré dans la session Programmes d'achat (tdpur3110m000). Si le programme d'appels de livraison à flux tiré est précédé d'un programme de prévision à flux tiré, Infor LN recherche le programme de prévision à flux tiré correspondant dans la session Programmes d'achat (tdpur3110m000). Une fois ce programme trouvé, Infor LN crée un programme d'appels de livraison à

flux tiré portant le même numéro que le programme de prévision à flux tiré. Cela permet de bien distinguer les données de prévision et les données de commande. Toutefois, si les cases **Utiliser le programme d'expédition** ou **Utilisation du programme d'expédition séquentielle** de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) sont cochées, aucune donnée prévisionnelle n'est générée. Le programme d'appel de livraison à flux tiré généré n'a alors aucun programme de prévision à flux tiré correspondant.

Il est impossible de mettre à jour manuellement les programmes d’appels de livraison à flux tiré. Ces programmes ne peuvent être mis à jour que depuis l’origine qui les a générés.

Etape 2: Génération de lignes de programme

Lignes de programme d'achat dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000).

Lorsque le programme d'appel de livraison à flux tiré est déclenché à partir de Magasin, les lignes de programme de la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) sont générées à partir des sessions Génération d'ordres (KANBAN) (whinh2200m000) ou Génération d'ordres (TPOP) (whinh2201m000).

Si le programme d’appel de livraison à flux tiré est déclenché depuis Contrôle d'assemblage et que le type de version lié à ce programme est **Programme d'expédition séquencé**, le nombre de lignes pour chaque programme peut être très important. Donc, pour chaque ligne, une ligne de programme pour chaque appel de livraison est générée dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000), mais les détails de la séquence, tels que le numéro d'identification du véhicule, le poste, etc., sont stockés dans la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000). Pour démarrer cette session, cliquez sur **Données des expéditions séquentielles** dans le menu Vues, Actions ou Références de la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes d'expédition séquencés (p. 24)*.

Etape 3: Génération d’une version d’achat

Une version d'achat est générée avec le statut **Programmé** dans la session Versions d'achat (tdpur3120m000). A chaque génération d’une ligne de programme, Infor LN génère un enregistrement de détail de la ligne de version dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000). Cet enregistrement possède une relation biunivoque avec la ligne de programme et son statut est **Programmé**.

Toutefois, s'il s'agit d'un programme d'expédition séquencé, les conditions suivantes s'appliquent :

- Seul un en-tête de version d'achat est créé. Aucune ligne de version d'achat ni aucun enregistrement de détail de ligne de version d'achat n'est créé. Les articles d'un programme d'expédition séquencé sont requis pour une combinaison de numéro d'identification de véhicule, poste et kit d'assemblage. C'est pourquoi un lien existe entre l’en-tête de version dans la session Versions d'achat (tdpur3120m000) et les lignes de version dans la session Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000).
- La case **Générer une version par véhicule** ou **Générer une version par article** de la session Versions d'achat (tdpur3120m000) détermine le mode de création de la version : par véhicule, par article ou par tiers.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Versions d'achat (p. 39)*.

Etape 4: Impression de la version d'achat

La version d'achat est imprimée dans la session Impression des lancements d'achat (tdpur3422m000).

Si le champ **Canal de communication** est **EDI** dans les sessions Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et Articles - Achat tiers (tdipu0110m000) et que la case **Envoyer les messages EDI directement** est également cochée dans ces sessions, il n'est pas nécessaire d'imprimer la version d'achat dans la session Impression des lancements d'achat (tdpur3422m000). Infor LN imprime automatiquement la version d’achat.

Etape 5: Insertion des détails de la réception

Les détails sur la réception sont insérés dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200).

Une fois que les réceptions sont confirmées dans Magasin, les articles programmés peuvent également être contrôlés. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Inspection des articles programmés (p. 51)*.

Etape 6: Insertion des valeurs cumulées

Les valeurs cumulées sont insérées dans les sessions suivantes :

- Quantités cumulées expédiées (tdpur3131m000)
- Quantités cumulées reçues (tdpur3132m000)
- Quantités cumulées demandées (tdpur3130m000)
- Quantités cumulées facturées (tdpur3133m000)

Pour les programmes d’appels de livraison à flux tiré, les valeurs cumulées sont spécifiées à des fins d’information uniquement. Les programmes d’appels de livraison à flux tiré n’utilisent aucune valeur cumulée. En revanche, les programmes de prévision à flux tiré ont habituellement le même numéro de programme que celui d'un programme d'appels de livraison à flux tiré spécifique et utilisent les valeurs cumulées de ce dernier pour calculer les autorisations de fabrication et les autorisations d'achat matières.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:

- *Valeurs cumulées du programme d'achat (p. 57)*
- *Autorisations de programme d’achat (p. 54)*

Etape 7: Réinitialise les valeurs cumulées et les autorisations.

Les valeurs cumulées et les autorisations sont réinitialisées dans la session Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Resetting purchase schedule cumulatives (p. 64)* et *Réinitialisation des autorisations (p. 61)*.

Etape 8: Mise à jour de l'historique et des données de taux de rotation

L’historique du programme d’achat et les données du chiffre d’affaires sont mis à jour dans la session Traitement des programmes d'achat (tdpur3223m000). Le statut des lignes de programme prend donc la valeur **Traité**.

Dans la session Archivage et suppression des programmes d'achat (tdpur3224m000), vous pouvez supprimer les lignes du programme d'achat traité.

Remarque

La session Programmes d'achat (tdpur3610m100) permet de n'afficher que les programmes d'achat nécessitant une attention particulière et d'effectuer les opérations appropriées sur les lignes de programme. Par exemple, les lignes de programme qui arrivent à échéance et n'ont pas encore été reçues, ou les lignes dont la date d'échéance (date de réception planifiée) est dépassée.

Programmes d'expédition séquencés

Les programmes d'expédition séquentielle sont des programmes d'appels de livraison à flux tiré qui sont générés par la Contrôle d'assemblage du système d'approvisionnement contrôlé par ordre/par séquence d'assemblage.

Pour mettre à jour une ligne de programme d'expédition séquencé, il est nécessaire de modifier l'ordre d'assemblage l'ayant générée.

Création et mise à jour des lignes de programme d’expédition séquentielle

Si le module Contrôle d'assemblage lance un appel de livraison de marchandises via le système d’approvisionnement par séquence d’assemblage, Infor LN procède comme suit :

1. Dans le module Contrôle d'assemblage, le système génère un numéro/code de référence correspondant à une combinaison **Numéro d'identification du véhicule**/ **Poste**/ **Kit d'assemblage**.
2. Lors d'un appel de livraison, une ligne de programme est créée pour chaque article dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) et le code de référence généré est inséré dans le champ **Code Référence**.
3. Pour chaque ligne de programme, des données d’expédition séquentielle sont insérées dans la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000).
4. Pour chaque ligne de programme d’expédition séquentielle, un enregistrement est inséré dans la session Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000).

Remarque

Les programmes d'expédition séquencés contiennent des articles configurés. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Articles configurés de programmes d’achat (p. 32)*.

Mise à jour des lignes de programme d’expédition séquentielle

Pour mettre à jour une ligne de programme d'expédition séquencé, il est nécessaire de modifier l'ordre d'assemblage l'ayant générée.

Il existe deux types de mises à jour :

- **les champs non uniques.**
  Certaines mises à jour sont effectuées sur des champs qui ne sont pas uniques.
  Il s’agit notamment de la mise à jour des champs suivants de la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000):
  - **Séquence de tâche**
  - **Quantité**
  - **Date de besoin**
  - **Code Liste d'options**
- **les champs uniques.**
  D’autres sont effectuées sur des champs uniques. Il s'agit de la mise à jour d'autres champs de la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000), tels que **Kit d'assemblage**, **Numéro d'identification du véhicule**, **Poste**, etc.

La procédure effectuée par Infor LN ne dépend pas uniquement du type de champ à mettre à jour ; elle varie également selon que la ligne de programme d'expédition séquencé a déjà été envoyée au non dans une version d'achat.

Remarque

Le champ **Envoyé** de la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000), permet de savoir si l'envoi de cette ligne a déjà été effectué ou non.

Mise à jour de lignes d’expédition séquentielle non envoyées

- Si le module Contrôle d'assemblage modifie un champ sur une ligne d'expédition séquentielle, le champ applicable est simplement mis à jour dans les sessions Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000), Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000) et Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000). La ligne de programme conserve le statut **Commande générée** dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) et **Créé** dans les sessions Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000) et Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000).
- Si le module Contrôle d'assemblage tente de supprimer un besoin, la ligne de programme d'expédition séquencé applicable dans les sessions Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) et Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000) prend le statut **Annulé**. Cette ligne est simplement supprimée de la session Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000).

Mise à jour d’un champ unique sur une ligne d’expédition séquentielle déjà envoyée dans une version d’achat

Si une mise à jour est effectuée sur un champ unique, Infor LN procède de la manière suivante :

1. L'ancienne ligne de programme d'expédition séquencé dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) prend pour statut **Annulé**.
2. L'enregistrement correspondant dans la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000) conserve le statut **Créé**, mais un autre enregistrement est inséré avec pour statut **Annulé**. La valeur du champ **Révision** de la ligne de programme d'expédition séquencé annulée est incrémentée, car le statut de la ligne **Créé** devient **Annulé**.
3. La ligne d'expédition séquentielle annulée depuis la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000) est insérée dans la session Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000) sous une nouvelle **Révision du numéro de version**. En effet, l’annulation doit également être communiquée au fournisseur au moyen d’une (nouvelle) version d’achat.
4. Une nouvelle ligne de programme d'expédition séquencé est créée avec le statut **Commande générée** dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) et le statut **Créé** dans les sessions Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000) et Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000).

Mise à jour d’un champ non unique sur une ligne d’expédition séquentielle déjà envoyée dans une version d’achat

Si une mise à jour est effectuée sur un champ qui n’est pas unique, Infor LN procède de la manière suivante :

1. L’ancienne ligne de programme d’expédition séquentielle dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) est simplement mise à jour et conserve le statut **Commande générée**.
2. La ligne de programme d’expédition séquentielle applicable dans la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000) conserve le statut **Créé**, mais un autre enregistrement est inséré avec pour statut **Modifié**. La valeur du champ **Révision** de la ligne de programme d'expédition séquencé modifiée est incrémentée, car le statut de la ligne **Créé** devient **Modifié**.
3. La ligne d'expédition séquentielle modifiée depuis la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000) est insérée dans la session Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000) sous une nouvelle **Révision du numéro de version**. En effet, la modification doit également être communiquée au fournisseur au moyen d’une (nouvelle) version d’achat.

Exemple 1 - Création et mise à jour des lignes de programme d’expédition séquentielle

Besoins du module Contrôle d'assemblage:

Numéro d’identification du véhicule	Séquence des tâches	Kit d’assemblage	Poste	Article	Date	Qté :
VIN001	JS001	K01	LS01	ARTICLE1	10/1/99 08:00	2
VIN001	JS001	K01	LS01	ARTICLE2	10/1/99 08:00	4
VIN001	JS001	K01	LS01	ARTICLE3	10/1/99 08:00	4
VIN002	JS002	K02	LS01	ARTICLE1	10/1/99 12:00	2
VIN002	JS002	K02	LS01	ARTICLE2	10/1/99 12:00	5
VIN002	JS002	K02	LS01	ARTICLE4	10/1/99 12:00	4
VIN003	JS003	K03	LS01	ARTICLE1	10/1/99 16:00	2
VIN003	JS003	K03	LS01	ARTICLE2	10/1/99 16:00	4
VIN003	JS003	K03	LS01	ARTICLE5	10/1/99 16:00	8

Résultats dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000):

Numéro de programme	Position	Article	Date de besoin	Qté :
SCH0001	10	ARTICLE1	10/1/99 08:00	2
SCH0002	10	ARTICLE2	10/1/99 08:00	4
SCH0003	10	ARTICLE3	10/1/99 08:00	4
SCH0001	20	ARTICLE1	10/1/99 12:00	2
SCH0002	20	ARTICLE2	10/1/99 12:00	5
SCH0004	10	ARTICLE4	10/1/99 12:00	4
SCH0001	30	ARTICLE1	10/1/99 16:00	2
SCH0002	30	ARTICLE2	10/1/99 16:00	4
SCH0005	10	ARTICLE5	10/1/99 16:00	8

Résultats dans la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000):

Programme	Position	Révision de séquence	VIN	Séquence des tâches	Kit	Poste	Article	Date	Qté :	Statut
SCH0001	10	1	VIN001	JS001	K01	LS01	ARTICLE1	10/1/99 08:00	2	Créé
SCH0002	10	1	VIN001	JS001	K01	LS01	ARTICLE2	10/1/99 08:00	4	Créé
SCH0003	10	1	VIN001	JS001	K01	LS01	ARTICLE3	10/1/99 08:00	4	Créé
SCH0001	20	1	VIN002	JS002	K02	LS01	ARTICLE1	10/1/99 12:00	2	Créé

SCH0002	20	1	VIN002	JS002	K02	LS01	AR-TICLE2	10/1/99	12:00	5	Créé
SCH0004	10	1	VIN002	JS002	K02	LS01	AR-TICLE4	10/1/99	12:00	4	Créé
SCH0001	30	1	VIN003	JS003	K03	LS01	AR-TICLE1	10/1/99	16:00	2	Créé
SCH0002	30	1	VIN003	JS003	K03	LS01	AR-TICLE2	10/1/99	16:00	4	Créé
SCH0005	10	1	VIN003	JS003	K03	LS01	AR-TICLE5	10/1/99	16:00	8	Créé

Résultats dans la session Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000):

Numéro de version	**Révision de version**	**Position de version**	**Programme**	**Position de programme**	**Révision de séquence**	**Article**	**Qté :**	**Statut**
REL001	0	10	SCH0001	10	1	ARTICLE1	2	Créé
REL001	0	20	SCH0002	10	1	ARTICLE2	4	Créé
REL001	0	30	SCH0003	10	1	ARTICLE3	4	Créé
REL001	0	40	SCH0001	20	1	ARTICLE1	2	Créé
REL001	0	50	SCH0002	20	1	ARTICLE2	5	Créé
REL001	0	60	SCH0004	10	1	ARTICLE4	4	Créé
REL001	0	70	SCH0001	30	1	ARTICLE1	2	Créé
REL001	0	80	SCH0002	30	1	ARTICLE2	4	Créé
REL001	0	90	SCH0005	10	1	ARTICLE5	8	Créé

Exemple 2 - Mise à jour des lignes de programme d’expédition séquentielle

Le module Contrôle d'assemblage envoie les mises à jour suivantes :

- VIN001 sur JS001 est remplacé par VIN004 sur JS001.
- Pour VIN003, la quantité de ARTICLE2 passe de 4 à 6.
- Tous les besoins de l’exemple 1 sont déjà envoyés dans une version d’achat.

Par conséquent, les modifications suivantes sont effectuées dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000):

Annulé

Programme	Position	Article	Date de besoin	Qté :	Statut
SCH0001	10	ARTICLE1	10/1/99 08:00	2	Annulé
SCH0002	10	ARTICLE2	10/1/99 08:00	4	Annulé
SCH0003	10	ARTICLE3	10/1/99 08:00	4	Annulé

Actualisé

Programme	Position	Article	Date de besoin	Qté :	Statut
SCH0002	30	ARTICLE2	10/1/99 16:00	6	Commande générée

Nouveau

Programme	Position	Article	Date de besoin	Qté :	Statut
SCH001	40	ARTICLE1	10/1/99 08:00	2	Commande générée
SCH002	40	ARTICLE2	10/1/99 08:00	4	Commande générée
SCH003	20	ARTICLE3	10/1/99 08:00	4	Commande générée

Par conséquent, les modifications suivantes sont effectuées dans la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000):

Programme	Position	Révision de séquence	VIN	Séquence des tâches	Kit	Article	Date	Qté :	Envoyé	Statut
SCH0001	10	1	VIN001	JS001	K01	ARTICLE1	10/1/99 08:00	2	Oui	Créé
SCH0001	10	2	VIN001	JS001	K01	ARTICLE1	10/1/99 08:00	2	Non	Annulé
SCH0001	40	1	VIN004	JS001	K04	ARTICLE1	10/1/99 08:00	2	Non	Créé
SCH0002	10	1	VIN001	JS001	K01	ARTICLE2	10/1/99 08:00	4	Oui	Créé
SCH0002	10	2	VIN001	JS001	K01	ARTICLE2	10/1/99 08:00	4	Non	Annulé
SCH0002	40	1	VIN004	JS001	K04	ARTICLE2	10/1/99 08:00	4	Non	Créé
SCH0003	10	1	VIN001	JS001	K01	ARTICLE3	10/1/99 08:00	4	Oui	Créé
SCH0003	10	2	VIN001	JS001	K01	ARTICLE3	10/1/99 08:00	4	Non	Annulé
SCH0003	20	1	VIN004	JS001	K04	ARTICLE3	10/1/99 08:00	4	Non	Créé
SCH0002	30	1	VIN003	JS003	K03	ARTICLE2	10/1/99 16:00	4	Oui	Créé
SCH0002	30	2	VIN003	JS003	K03	ARTICLE2	10/1/99 16:00	6	Non	Modifié

Par conséquent, les modifications suivantes sont effectuées dans la session Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000):

Numéro de version	Révision de version	Position de version	Programme	Position de programme	Révision de séquence	Article	Qté	Statut
REL001	1	10	SCH0001	10	2	ARTICLE1	2	Annulé
REL001	1	20	SCH0002	10	2	ARTICLE2	4	Annulé
REL001	1	30	SCH0003	10	2	ARTICLE3	4	Annulé
REL001	1	80	SCH0002	30	2	ARTICLE2	6	Modifié
REL001	1	100	SCH0001	40	1	ARTICLE1	2	Créé
REL001	1	110	SCH0002	40	1	ARTICLE2	4	Créé
REL001	1	120	SCH0003	20	1	ARTICLE3	4	Créé

Articles configurés de programmes d’achat

Dans un environnement d'assemblage (par exemple, chez un fabricant de voitures ou de camions), les produits finis sont fabriqués sur une ligne d'assemblage et dans une variété de configurations. Au cours du processus de vente, les options du produit fini sont spécifiées (nombre de chevaux, couleur, dimensions du véhicule, etc.). Il en résulte une configuration spécifique qui sera proposée au consommateur. Les éléments constitutifs des différentes configurations doivent être achetés en fonction de la demande déclenchée par la planification de l’assemblage.

Ces produits configurés peuvent être achetés par le biais de programmes d'achat qui contiennent les informations de configuration (options et caractéristiques) permettant au fournisseur de produire l'article. Les besoins planifiés sont envoyés au fournisseur sous la forme d'une version de matière qui est générée par le plan d'utilisation des articles de l'ordre. Les besoins réels font l'objet d'une livraison par le biais d'un programme d'expédition séquencé qui est déclenché par un appel de livraison sur la ligne

d'assemblage. L'article configuré est reçu dans l'ordre approprié et enregistré avec les informations de configuration conformément au programme d'expédition séquencé.

Remarque

Las articles achetés configurables ne peuvent être vendus qu'en tant que composants d'un produit fini configuré.

Données de base

Pour utiliser des articles configurés dans la procédure de programme d'achat, définissez les données de base suivantes :

- **Paramètres de données de base Article (tcibd9199m000)**
  Spécifiez les paramètres **Société de liste d'options**, **Groupe de séries de liste d'options** et **Séries de liste d'options**.
- **Articles (tcibd0501m000)**
  Définissez la **Source d'approvisionnement par déft** comme étant **Achat**.
- Cochez la case **Configurable** pour l'article. En conséquence, la case **Programme d'achat utilisé** est automatiquement cochée et le champ **Type de programme** reçoit la valeur **Programme Pull**.
- **Lignes de contrat d'achat (tdpur3101m000)**
  Saisissez l'article configurable dans le champ **Article**. Par conséquent, la case **Calcul des prix basé sur option** est automatiquement cochée, ce qui indique que les prix des articles sont extraits du tarif générique de l'application Fabrication et non de la session Prix de contrat d'achat (tdpur3103m000).
- **Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000)**
  Cochez la case **Utilisation du programme d'expédition séquentielle** et (facultativement) la case **Utiliser la version de matière**.

Pour obtenir des informations sur des données de base du programme d'achat général, référez-vous à *Vue générale du traitement d'un programme d'achat (p. 7)*.

Programmes de prévision à flux tiré

Si la case **Utiliser la version de matière** est cochée pour l'article configurable dans la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000), les besoins *planifiés* du programme doivent d'abord être communiqués. C'est pourquoi un programme de prévision à flux tiré est toujours généré avant le programme d'expédition de la séquence d'appel de livraison.

Le programme de prévision à flux tiré généré dans la session Programme d'achat (tdpur3610m000) s'appuie sur une demande client réelle de l'application Planification d'entreprise. Un contrat normal est automatiquement lié au programme d'achat. Il est toutefois possible de lier un contrat spécial à ce programme. Lorsqu'Infor LN lie un contrat au programme d'achat, l'article configurable et les valeurs par défaut de ce contrat sont chargées dans l'en-tête du programme. Si le champ **Code Liste d'options** de la ligne de programme est renseigné, cette ligne contient l'article configuré.

Pour plus d'informations sur les étapes de la procédure de programme de prévision à flux tiré, reportez-vous à la rubrique *Programmes de prévision à flux tiré (p. 16)*.

Programmes d'expédition séquencés

Lors d'une commande d'articles configurés dans la session Programme d'achat (tdpur3610m000), un programme d'appels de livraison à flux tiré de type programme d'expédition séquencé est généré par le module Contrôle d'assemblage. Les options et caractéristiques de l'article sont enregistrées dans les sessions Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) et Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000).

L'article configuré est reçu dans l'ordre approprié et enregistré avec les informations de configuration conformément au programme d'expédition séquencé.

Pour plus d’informations sur :

- Pour les étapes de la procédure de programme d'appels de livraison à flux tiré, reportez-vous à la rubrique *Programmes d'appels de livraison à flux tiré (p. 21)*.
- Pour la création et la mise à jour de programmes d'expédition séquencés, reportez-vous à la rubrique *Programmes d'expédition séquencés (p. 24)*.

Prix des articles configurés

Si un article configurable est spécifié dans la session Lignes de contrat d'achat (tdpur3101m000), la case **Calcul des prix basé sur option** est automatiquement cochée et est indisponible. Si cette case est cochée, les prix des articles sont extraits du tarif générique dans la session Tarifs génériques (tipcf4101m000) et non dans la session Prix de contrat d'achat (tdpur3103m000). Le tarif générique contient les prix applicables à la date du jour pour un article configuré.

Les remises sont toujours extraites de la révision de prix du contrat d'achat liée et doivent encore être enregistrées dans la session Prix de contrat d'achat (tdpur3103m000). Toutefois, comme les remises sont facultatives, les lignes de contrat faisant appel à une tarification à base d'options n’ont pas besoin d'être liées à une telle révision.

Remarque

La date de la ligne de programme, qui dépend du contenu du champ **Type de date de prix d'achat** de la session Paramètres de calcul des prix (tdpcg0100m000) permet de rechercher le prix actuel dans le tarif générique ou la révision de prix du contrat d'achat.

Changements de configuration

Pour la prise en charge des changements de configuration relatifs aux ordres d'assemblage dans l'application Achat:

- Les changements de configuration sont transmis aux lignes de programme d'expédition séquencé. La façon dont un changement de configuration est géré varie selon que la ligne de programme d'expédition séquencé a ou non déjà été transmise à une version d'achat. Pour

des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes d'expédition séquencés (p. 24)*.

- Il arrive que les articles configurés ne soient pas conformes aux articles configurés commandés.

Réceptions d'articles configurés non conformes

Si l'article configuré reçu diffère de l'article commandé, il existe diverses manières de gérer l'article non conforme à sa réception :

- **Renvoyer l'article immédiatement**
  Pendant la réception (physique) des marchandises, l'article configuré non conforme n'est pas enregistré dans Infor LN mais immédiatement renvoyé par le transporteur.
- **Enregistrer l'article mais demander un article correct pour la ligne de programme.**
  L'article configuré non conforme est réceptionné en tant que réception magasin imprévue et enregistré dans la session Commandes fournisseurs (tdpur4100m000) sous la forme d'une commande fournisseur ayant pour origine **Réception Magasin (WH)**. Cet article n'est donc pas réceptionné par rapport à la ligne de programme, qui reste ouverte pour la réception de l'article configuré correct. Pour adopter ce scénario, cochez la case **Génération ordre pour réception magasin imprévue** de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).
- **Réceptionner l'article par rapport à la ligne de programme mais le renvoyer ensuite.**
  L'article configuré non conforme est d'abord réceptionné par rapport à la ligne de programme mais il est ensuite renvoyé au moyen d'un ordre de retour dans la session Commandes fournisseurs (tdpur4100m000). L'ordre de retour peut être lié au programme d'achat d'origine ou à la réception de programme d'achat. Les lignes d'ordre peuvent aussi être copiées depuis l'historique des programmes d'achat.
- **Réceptionner l'article par rapport à la ligne de programme mais le rejeter ensuite et demander un article conforme.**
  L'article configuré non conforme est d'abord réceptionné par rapport à la ligne de programme mais, après évaluation de la configuration reçue, il est décidé de supprimer cette réception et de ne pas l'enregistrer par rapport au programme. La réception planifiée reste ouverte. L'article configuré non conforme peut être renvoyé par le transporteur ou réceptionné en tant que réception magasin imprévue. Ce scénario est surtout applicable lorsqu'un avis d'expédition est employé, ce qui rend nécessaire l'enregistrement des réceptions par rapport au programme.
- **Enregistrer l'article et convenir avec le client de l'utiliser.**
  L'article configuré non conforme est réceptionné par rapport à la ligne de programme et utilisé dès sa réception. La configuration doit alors être modifiée sur l'ordre d'assemblage.

Remarque

Si l'article configuré non conforme est enregistré en tant que réception magasin imprévue dans la session Commandes fournisseurs (tdpur4100m000) ou renvoyé par le biais d'un ordre de retour de type **Retour stock**, le champ **Code Liste d'options** de la session Lignes de commande fournisseur (tdpur4101m000) est également renseigné.

Prix et remises des articles configurés non conformes

Si la réception d'un article configuré non conforme à l'article commandé est confirmée, le prix et les remises de cet article peuvent également différer de celles de l'article commandé. Pour garantir que le prix et les remises utilisés soient toujours ceux de la configuration reçue, Infor LN extrait de la session Données des expéditions séquentielles (tdpur3517m000) le prix et les remises de la dernière révision de ligne de programme d'expédition séquencé **Envoyé** comportant un article configuré semblable à l'article configuré reçu.

Types de version du programme d’achat

Les types de version du programme d'achat déterminent le type de version d'achat et les types de besoin que vous pouvez envoyer.

Types de versions

Une version peut être de différents types :

- **Version matière**
  Un lancement des matières peut contenir des programmes Push ou des programmes de prévision à flux tiré.
- **Programme d'expédition**
  Un programme d’expédition peut contenir des programmes Push ou des programmes d’appels de livraison à flux tiré.
- **Programme d'expédition séquencé**
  Un programme d’expédition séquentielle ne peut contenir que des programmes d’appels de livraison à flux tiré.

Types de besoins

Les types de besoins suivants peuvent être communiqués.

- **Immédiat**
  Besoins de programme associés à une date de début dans le passé au moment de la création. Ces besoins doivent être expédiés dès que possible.
- **Ferme**
  Besoins de programme gérés comme des commandes réelles pouvant être expédiées.
- **Planifié**
  Ces besoins de programme vous sont envoyés à des fins de planification uniquement.

Types de versions et types de besoins

Le tiers lié au programme détermine de quelle session Infor LN extrait les données logistiques permettant de déterminer le type de version d’achat et les besoins à envoyer.

- **Tiers interne**
  Les données sont extraites de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).

- **Tiers externe**
  Les données sont extraites de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000).

Articles - Achat tiers (tdipu0110m000)

En fonction du **Type de version** de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000), une version d'achat peut être du **Type de version** suivant et peut contenir les détails de la ligne de version d'achat avec le **Type de besoin** suivant :

Type de version dans Articles - Achat tiers (tdipu0110m000)	**Type de version**	**Type de besoin**	**Messages EDI liés (BEMIS)**
Programme d'expédition uniquement	**Programme d'expédition**	**Ferme** ou **Immédiat**	BEM SHP001
Progr. expédition en séq. uniquement	**Programme d'expédition séquencé**	**Ferme** ou **Immédiat**	BEM SEQ001
Programme d'expédition ou **Programme d'expédition séquencé**	**Version matière**	**Planifié**	BEM MRL001
Programme d'expédition ou **Programme d'expédition séquencé**	**Programme d'expédition** ou **Programme d'expédition séquencé**	**Ferme** ou **Immédiat**	BEM SHP001 ou BEM SEQ001
Lancement matières	**Version matière**	**Planifié**, **Ferme** ou **Immédiat**.	BEM MRL001

Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000)

En fonction des **Types de message de programme** de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000), une version d'achat peut être du **Type de version** suivant et peut contenir les détails de la ligne de version d'achat avec le **Type de besoin** suivant :

Types de message de programme				Type de version	Type de besoin	Messages EDI liés (BEMIS)
Utiliser la version de matière	**Utiliser la version de matière pour les besoins fermes**	**Utiliser le programme d'expédition**	**Utilisation du programme d'expédition séquentielle**			
oui	non	oui	oui	**Programme d'expédition** ou **Programme d'expédition séquencé**	**Ferme** ou **Immédiat**	BEM SHP001 ou BEM SEQ001
oui	non	oui	oui	**Version matière**	**Planifié**	BEM MRL001
oui	oui	sans objet	sans objet	**Version matière**	**Planifié**, **Ferme** ou **Immédiat**.	BEM MRL001
non	non	oui	sans objet	**Programme d'expédition**	**Ferme** ou **Immédiat**	BEM SHP001
non	non	sans objet	oui	**Programme d'expédition séquencé**	**Ferme** ou **Immédiat**	BEM SEQ001

Remarque

- Pour les programmes Push, l’expédition peut être effectuée sur la base du message EDI BEM MRL001, mais uniquement pour les lignes de programme dont le type de besoin est **Ferme** ou **Immédiat**.
- Les messages EDI sont uniquement générés si la valeur du champ **Canal de communication** dans la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et/ou que la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000) est définie comme étant **EDI**.
- Le ou les groupes de segments, constitués de plusieurs segments, sont liés à des types de besoins. Le choix du ou des groupes de segments qui peuvent être saisis dans les sessions Articles - Achat tiers (tdipu0110m000) ou Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) dépend du type de message ou de version choisi. Selon le type de version et le type de message applicable, des messages EDI spécifiques peuvent être générés au moment de l’envoi de la version d’achat au fournisseur.

- Les lignes de programmes d'appels de livraison à flux tiré ne sont pas clustérisées et sont automatiquement converties en détails de ligne de version d'achat ayant le statut **Programmé**. Aucun groupe de segments n'est donc utilisé. Le type de besoin est toujours **Ferme**.
- Pour les lignes de programme Push, les types de besoin dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) sont calculés au cours du processus de régénération, exécutable dans la session Régénération de programmes (tdpur3211m000). Dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000), les types de besoins sont directement calculés à partir du groupe de segments et de la grille de sortie applicables au programme. Si vous ne régénérez pas la ligne de programme, la valeur du champ **Type de besoin** dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) aura la même valeur que **Type de besoin** dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000). Le choix des lignes de programme incluses lors de la génération des lignes de version dans la session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000) dépend du type de version ou de message du programme Push. Par exemple, si le type de besoin défini est **Programme d'expédition uniquement**, aucune version de matière n'est créée, et la version du programme ne contient donc pas de lignes de version dont le type de besoin est **Planifié**.

Versions d'achat

Une version d'achat permet d'émettre, sous un seul numéro de version, plusieurs programmes ayant des caractéristiques similaires.

Ces caractéristiques doivent être identiques :

- tiers expéditeur,
- Adresse du destinataire
- le type de version (version de matière, programme d'expédition ou programme d'expédition séquencé
- les programmes basés sur les expéditions ou les programmes basés sur les réceptions
- Méthode de communication
- Magasins

Statuts d'en-tête

La session Versions d'achat (tdpur3120m000) permet d'afficher les en-têtes de version d'achat. Chaque en-tête contient un statut de version qui indique les étapes déjà effectuées dans la procédure ainsi que l'étape suivante. Naturellement, l'étape suivante dépend également du type de programme (programme Push, programme de prévision à flux tiré ou programme d'appels de livraison à flux tiré).

Une version d'achat peut avoir les statuts suivants :

- **Créé**
  La version d'achat contient des lignes qui ont toutes pour statut de version **Créé** ou des lignes dont certaines ont pour statut **Créé** et d'autres **Programmé**.
- **Programmé**
  La version d'achat est approuvée et contient des lignes qui ont toutes pour statut de version **Programmé**.

- **Envoyé**
  La version d'achat est imprimée/des messages EDI sont envoyés. Cette version contient des lignes qui ont toutes pour statut de version **Envoyé**.

Statuts des lignes (détail)

Dans les sessions Version d'achat (tdpur3121m000) et Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000), ces statuts correspondent aux informations suivantes :

- **Créé**
  La ligne de version d'achat dans la session Version d'achat (tdpur3121m000) et les détails de ligne de version liés dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000), qui peuvent contenir des lignes de programme clustérisées, ne sont pas approuvés.
- **Programmé**
  La ligne de version d'achat et les détails de ligne de version d'achat liés sont approuvés.
- **Envoyé**
  la ligne de version d'achat ayant le statut **Programmé** et les détails de ligne de version liés sont imprimés dans la session Impression des lancements d'achat (tdpur3422m000) (avec la case **Etat final** cochée) ou des messages EDI sont préparés et envoyés via l'application Echange des données informatisé.

Remarque

- Pour les programmes non référencés, vous pouvez approuver la ligne de version d'achat et, par conséquent, les détails de ligne liés, dans la session Approbation des lignes de lancement (tdpur3222m100). Pour les programmes référencés, Infor LN convertit automatiquement les lignes de programme en une ligne de version et des détails de ligne de version possédant le statut **Programmé**. Les lignes de programme ne sont pas clustérisées.
- Pour les programmes non référencés, vous pouvez clustériser des lignes de programme dans la session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000).
- Les messages EDI sont automatiquement préparés lorsqu'une version d’achat acquiert le statut **Programmé** et la case **Envoyer les messages EDI directement** est cochée dans la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) ou Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).

Génération des versions

Lorsque vous exécutez la session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000) pour des programmes non référencés ou que vous générez des lignes de programme pour des programmes référencés, Infor LN vérifie tout d'abord s'il existe une version d'achat dans la session Versions d'achat (tdpur3120m000) pour la combinaison tiers vendeur, tiers expéditeur, type de version, programme selon expédition/réception et méthode de communication.

Absence de version d'achat

En l'absence de version d'achat :

1. Une nouvelle version d'achat est créée dans la session Versions d'achat (tdpur3120m000) avec zéro comme numéro de révision de version et le statut de version **Créé** pour les programmes non référencés ou **Programmé** pour les programmes référencés.
2. Une ligne de version d'achat est créée dans la session Version d'achat (tdpur3121m000) avec un statut de version **Créé** (programmes non référencés) ou **Programmé** (programmes référencés).
3. Un ou plusieurs enregistrements de détails de ligne de version d'achat sont insérés dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000) avec pour statut **Créé** ou **Programmé**. Pour les programmes non référencés, les enregistrements dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000) peuvent être des lignes de programme clustérisées.

Remarque

Si le programme référencé est un programme d'expédition séquentielle, seul un en-tête de version d'achat est créé. Aucune ligne de version d'achat ni aucun enregistrement de détail de ligne de version d'achat n'est créé. En effet, une version est habituellement envoyée par article. Les articles d'un programme d'expédition séquencé sont toutefois requis pour une combinaison de numéro d'identification de véhicule, poste et kit d'assemblage. Pour cette raison, il existe un lien entre l'en-tête de version dans la session Versions d'achat (tdpur3120m000) et les lignes de version dans la session Lignes de version d'achat - Donn. d'expédition séquentielle (tdpur3523m000). Pour plus d'informations, reportez-vous à la section *Programmes d'expédition séquencés (p. 24)*.

Existence d'une version d'achat

S'il existe une version d'achat et, lors de l'exécution de la session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000) pour des programmes non référencés ou de la génération de lignes de programme pour des programmes référencés, les mesures suivantes sont prises :

- Si la révision de la version d'achat dont le numéro est le plus élevé dans la session Versions d'achat (tdpur3120m000) a pour statut **Créé**, les lignes de version dans la session Version d'achat (tdpur3121m000) (pouvant avoir pour statut **Programmé** et/ou **Créé**), ainsi que les détails de ligne de version dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000) sont simplement mis à jour.
- Si la révision de la version d'achat dont le numéro est le plus élevé a pour statut **Envoyé**, une nouvelle révision de version est créée avec pour statut **Créé** ou **Programmé**.
- Si la révision de la version d'achat dont le numéro est le plus élevé a pour statut **Programmé**, vous devez envoyer la version d'achat ou exécuter la session Approbation des lignes de lancement (tdpur3222m100) avec la case **Recréer la version** cochée. Si vous choisissez la dernière option, les lignes de version sont de nouveau générées pour la version d'achat spécifiée. La version d'achat conserve le même numéro de révision que la précédente et prend le statut **Programmé**.

Remarque

- La reconstitution de la version dans la session Approbation des lignes de lancement (tdpur3222m100) est applicable uniquement aux programmes non référencés.
- Même si la révision de version d'achat dont le numéro est le plus élevé a un statut autre que **Envoyé**, Infor LN peut encore générer de nouveaux numéros de révision lors de la génération de lignes de version. Ceci se produit lorsque des programmes possédant des dates de sortie différentes sont enregistrés sous une seule version d'achat. Tout programme dont la date de sortie est différente de la date de sortie de la dernière version reçoit un nouveau numéro de révision.
- Les programmes d'appels de livraison à flux tiré pour lesquels aucune date de sortie n'est définie sont automatiquement enregistrés sous la dernière révision de version d'achat avec pour statut **Programmé**. Comme les programmes d'appels de livraison ne sont pas transférés en fonction de leur date de sortie, il est conseillé de cocher la case **Envoyer les messages EDI directement** dans la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et/ou la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000). Si vous cochez la case **Envoyer les messages EDI directement**, Infor LN génère automatiquement des messages EDI pour les lignes de version d'achat dont le statut est **Programmé**; Echange des données informatisé envoie alors ces lignes au fournisseur.

Informations supplémentaires

- Les acheteurs peuvent utiliser la session Versions d'achat (tdpur3620m000) suivants pour afficher une sélection de versions et de lignes de version et pour effectuer l'action requise sur les lignes.
- Le processus permettant de traiter les lignes de programme dans une version d'achat dépend également de la valeur indiquée dans le champ **Ligne de lancement niveau TVA** de la session Paramètres de programme d'achat (tdpur0100m500).
- Après l'envoi d'une version, si les besoins communiqués au programme non référencé sont supprimés, vous pouvez exécuter la session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000) afin de créer une version sans aucun besoin. Etant donné qu'aucune ligne n'est disponible pour la mise en cluster, Infor LN crée une ligne de version pour l'article dont la quantité est zéro dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000). Le fournisseur est donc informé de l'annulation des besoins précédemment communiqués. Pour les programmes référencés, Infor LN informe automatiquement le fournisseur de l'annulation. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Quantité demandée égale à zéro pour les lignes de programme de vente (p. 120)*
- Pour les programmes non référencés qui doivent être envoyés dans une version d'achat, Infor LN extrait un magasin de programme d'achat depuis la session Programmes d'achat (tdpur3110m000). Pour les programmes référencés toutefois, Infor LN extrait le magasin du programme d'achat depuis la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000), qui peut varier selon les lignes. Les lignes d'un même programme d'appels de livraison à flux tiré peuvent donc être stockées sous différentes versions d'achat.
- Vous pouvez imprimer les différences entre deux révisions de version d'achat dans la session Impression des écarts entre lancements d'achat (tdpur3422m100).

- Vous pouvez supprimer des révisions de version d'achat dans la session Archivage et suppression des révisions d'achat (tdpur3222m200).

Clustering purchase schedule lines

La mise en cluster est utilisée pour grouper plusieurs lignes de programmes non-référencées dans une seule version d'achat.

Le cluster offre les avantages suivants :

- Le nombre de lignes de programme à traiter est réduit. Les lignes pour lesquelles aucune planification précise n’est encore requise, notamment, peuvent être groupées.
- Le fournisseur a une vision claire des lignes de programme sans avoir à se préoccuper de l'origine de ce programme.

Conditions de mise en cluster

Pour un même programme d’achat, plusieurs lignes de programme peuvent être générées avec les mêmes caractéristiques (tiers vendeur, tiers expéditeur, type de version, programme selon expédition/selon livraison, méthode de communication). Ces caractéristiques communes diffèrent uniquement par leur origine. Ces lignes de programme, enregistrées sous une même version d'achat, peuvent avoir des dates de réception (ou d'expédition) planifiées différentes tombant dans une même période. Les lignes de programme dont les dates sont comprises dans cette période spécifique, déterminées par le segment issu du groupe de segments applicable au programme, peuvent être clustérisées et rassemblées dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000).

Remarque

Dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000), les lignes de programme ne sont clustérisées dans les même détails de lignes de version d'achat que si les champs suivants correspondent pour ces lignes :

- **Unité d’achat**
- **Unité de prix d'achat**
- **Prix**
- **Magasin**
- **Adresse**
- **Code Liste d'options**
- **Exonération**
- **Pays TVA**
- **Code TVA**
- **Numéro de TVA propre**
- **Pays TVA du tiers**
- **Numéro de TVA du tiers**
- **Motif d'exonération**
- **Certificat d'exonération**
- **Numéro d'article de fabricant recommandé**

- **Fabricant**
- Contenu des groupes MPN liés aux lignes de programme d’achat.
- **Révision de l'article**

Les champs suivants, issus du paramètre **Quantité du programme**, mais définis dans Données communes, doivent également correspondre pour permettre la mise en cluster de plusieurs lignes de programme en un détail de ligne de version :

- **Facteur de conversion unité d’achat en unité de stock**
- **Facteur de conversion unité de prix en unité de stock**
- **Longueur**
- **Largeur**
- **Hauteur**

La manière dont les champs de *TVA* sont utilisés dans une version d'achat dépend de la valeur définie pour le champ **Ligne de lancement niveau TVA** de la session Paramètres de programme d'achat (tdpur0100m500).

Utilisation des groupes de segments pour la mise en cluster

Pour clustériser des lignes de programme, il convient tout d’abord de déterminer la prochaine date de sortie de programme. Cette date est issue de la grille de sortie applicable au programme, définie par défaut depuis la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) ou la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).

Remarque

- Vous pouvez de définir des grilles dans la session Récurrences (tcccp0690m000).
- A la date de sortie du programme, les lignes de programme sont toujours clustérisées à partir de 00:00 et non à partir de l’heure indiquée par la date de sortie.

Exemple

- Type de version : version de matière.
- Prochaine date de sortie de programme : 26/07 10:00 heures.

Segments dans le groupe de segments pour la version de matière :

Segment	Unité de temps du segment	Longueur du segment
1	Semaine	1
2	Quatre semaines	1
3	Quatre semaines	1

Besoins du programme (SCH001) dans les lignes de programme :

numéro de position.	Origine	Date de réception planifiée	Quantité
10	Planification d’entreprise	23/07	15
20	Planification d’entreprise	26/07	10
30	Manuel	28/07	10
40	Planification d’entreprise	03/08	15
50	Manuel	10/08	15
60	Planification d’entreprise	24/08	20
70	Planification d’entreprise	31/08	20

Création de lignes clustérisées :

Numéro de version	Révision de version	Numéro de programme	Position de version	Date de début	Date de fin	Quantité
REL001	0	SCH001	1	26/07	01/08	20
REL001	0	SCH001	2	02/08	29/08	50
REL001	0	SCH001	3	30/08	26/09	20

Toutes les lignes de programme appartenant à une même semaine, calculée à partir de la prochaine date de sortie de programme, sont clustérisées dans un détail de ligne de version (segment 1). A l’issue de cette période, toutes les lignes de programme appartenant aux quatre semaines suivantes sont clustérisées dans un autre détail de ligne de version (segment 2). Enfin, les lignes de programme appartenant aux quatre semaines suivantes sont clustérisées dans le dernier détail de ligne de version.

Remarque

- S'il existe des lignes de programme dont les dates de réception/expédition planifiées sont antérieures à la prochaine date de sortie de programme, elles sont insérées en tant que besoins immédiats dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000) pour les programmes selon réception.
- Si aucune période n’est définie entre deux segments, Infor LN ajoute automatiquement un autre segment pour combler cet espace de temps, afin que les lignes de programme comprises dans cet intervalle soient également incluses dans le processus de mise en cluster. Toutes les lignes de programme comprises dans la période correspondant à ce nouveau segment sont groupées sous forme de détails de lignes de version. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Utilisation des groupes de segments (p. 11)*.
- Si la première unité de temps du premier segment d'un groupe a pour valeur **Semaines**, **Quatre semaines** ou **Mois** (toutes des unités de temps dont le point de départ est lundi), et que la date de sortie de programme calculée ne tombe pas un lundi, certains jours peuvent être exclus du processus de mise en cluster. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Utilisation des groupes de segments (p. 11)*.

Mise en cluster des lignes de programme

1. Clustérisez les lignes de programme dans la session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000). Les lignes de programme clustérisées sont enregistrées dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000) avec le statut **Créé**. La ligne de version liée dans la session Version d'achat (tdpur3121m000) possède également le statut **Créé**.
2. Si les détails de ligne de version dont le statut est **Créé** vous conviennent et que vous n'avez pas besoin de les modifier, vous pouvez les approuver dans la session Approbation des lignes de lancement (tdpur3222m100). Les lignes clustérisées de la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000) et la ligne de version de la session Version d'achat (tdpur3121m000) prennent le statut **Programmé**.
3. Une fois la ligne de version de statut **Programmé** imprimée dans la session Impression des lancements d'achat (tdpur3422m000) (avec la case **Etat final** cochée), ou si des messages EDI ont été automatiquement générés et envoyés, les lignes clustérisées de la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000) ainsi que la ligne de version de la session Version d'achat (tdpur3121m000) prennent le statut **Envoyé**.

Mise à jour des lignes de programme clustérisées

Si vous sélectionnez les lignes de programme clustérisées ayant le statut **Créé** dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000), sans pour cela vouloir les approuver dans ce format, ou que vous sélectionnez les lignes de programme clustérisées ayant le statut **Programmé** sans pour cela

vouloir les envoyer au fournisseur dans ce format, vous pouvez mettre à jour ces lignes. Pour mettre à jour le détail de ligne de version d'un programme non référencé :

1. Sélectionnez un enregistrement dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000).
2. Dans le menu Vues, Actions ou Références de la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000), cliquez sur **Lignes de programme d'achat**; la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) est alors lancée.
3. Double-cliquez sur la ligne de programme à mettre à jour et procédez aux modifications souhaitées.
4. Dans le menu Vues, Actions ou Références de la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000), cliquez sur **Mettre à jour version**. La version est mise à jour et les modifications sont appliquées aux lignes de programme.

Réception des lignes de programme clustérisées

Si un fournisseur envoie les marchandises sur la base des lignes clustérisées et que ces marchandises sont reçues dans Magasin par rapport à un ordre magasin ouvert, la quantité reçue est répartie sur les lignes de programme Push, selon la règle suivante :

La quantité reçue est enregistrée dans le champ **Quantité reçue** de la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) pour la ligne de programme d'achat dont le besoin non satisfait le plus ancien est de type immédiat ou ferme. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Ordres magasin ouverts.

Le besoin d'une ligne de programme d’achat n'est pas satisfait dans les cas suivants :

- La quantité reçue est inférieure à la quantité commandée.
- La quantité commandée est égale à la quantité reçue, mais la somme de la quantité approuvée et de la quantité rejetée est inférieure à cette dernière.

Remarque

- Aucune réception ne peut être effectuée sur les lignes de programme dont le besoin est de type planifié.
- En l’absence de besoins de lignes de programme non satisfaits, il n’est pas possible de recevoir des marchandises sur un programme d’achat.

Réceptions sur les lignes de programme Push

Pour les programmes Push, les marchandises sont généralement reçues par rapport à un ordre magasin ouvert et la version d'achat contient habituellement des lignes de programme clustérisées. Lors de la réception de marchandises, ces dernières sont réparties sur les lignes du programme affichant le besoin non satisfait de type **Immédiat** ou **Ferme** le plus ancien.

Remarque

Si l'article sur le programme Push est rattaché un projet, les informations de rattachement de projet sont liées à une ligne de programme. Dans ce cas, les réceptions comparées à l'ordre magasin ouvert sont attribuées en fonction de la priorité de rattachement (distribution) de la ligne du programme d'achat. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Rattachement de projet dans Service Achat.

Correction de réception

Si des réceptions sont effectuées dans Magasin et que les marchandises n'ont pas encore été contrôlées, vous pouvez corriger la quantité reçue dans la session Correction de réception (whinh3121s000).

Remarque

Pour les réceptions déjà contrôlées, aucune correction n'est possible. La nécessité de contrôler les marchandises à la réception dépend de l'état de la case à cocher **Contrôle** de la session Lignes de contrat d'achat (tdpur3101m000) ou de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).

Si les marchandises doivent être contrôlées, les champs **Quantité approuvée** et **Quantité rejetée** des sessions Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) et Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200) sont extraits de Magasin. Si ces champs sont renseignés, il n'est pas possible de corriger la réception de la quantité contrôlée.

Si les marchandises n'ont pas à être contrôlées, le champ **Quantité totale approuvée** est identique au champ **Quantité reçue** dans les sessions Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) et Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200). La quantité rejetée est toujours égale à zéro. Il est toujours possible d'effectuer une correction de la réception, sauf si les quantités reçues sont facturées.

Remarque

Lorsque la ligne de programme d'achat est facturée, il n'est plus possible de mettre à jour la réception dans Magasin. Vous pouvez toutefois continuer à mettre à jour les valeurs cumulées reçues dans la session Mise à jour des quantités cumulées reçues (tdpur3432m000).

Augmentation de la quantité reçue

Si, dans Magasin, la quantité reçue est augmentée après la confirmation d'une réception, le logiciel Infor LN procède comme suit :

1. Il affecte les marchandises aux lignes de programme dont le besoin non satisfait le plus ancien est de type **Immédiat** ou **Ferme** dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000).
2. Il crée une entrée dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200) si les marchandises sont attribuées à une nouvelle ligne de programme, ou il met à jour un enregistrement si elles sont ajoutées à une ligne de programme où les marchandises sont reçues mais dont le besoin n'est pas encore satisfait.
3. Il met à jour la session Quantités cumulées reçues (tdpur3132m000).

Diminution de la quantité reçue

Si, dans Magasin, la quantité reçue est diminuée après la confirmation d'une réception, le logiciel Infor LN procède comme suit :

1. Il recherche dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200) les détails de réception de programme d'achat appropriés qui sont liés à la ligne de réception dans Magasin.
2. Il sélectionne les enregistrements de détail de réception qui incluent une quantité reçue dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200). La date de réception planifiée de l'article de la ligne de programme auxquels les enregistrements sont liés détermine l'ordre dans lequel la quantité reçue est réduite pour ces enregistrements. La quantité reçue de l'enregistrement le plus récent est tout d'abord réduite jusqu'à ce que la quantité reçue atteigne zéro. L'enregistrement le plus récent suivant est ensuite réduit, etc.
3. Il met à jour les transactions de stock planifiées pour les lignes de programme d'achat.
4. Il met à jour les Comptabilité fournisseurs concernant les lignes de programme d'achat ajustées.
5. Il met à jour la quantité reçue et la valeur cumulée reçue dans la session Quantités cumulées reçues (tdpur3132m000) pour une combinaison de numéro de programme, de numéro de réception, de numéro de bon de livraison, de code d'expédition et de date de réception. Toutes les valeurs cumulées reçues successives sont mises à jour avec la nouvelle quantité.

Exemple

Dans Magasin, le 11 février, une réception de 20 pièces est confirmée. Un contrôle est effectué sur 10 pièces : trois sont rejetées et sept sont approuvées. Le 13 février, une réception de cinq pièces est confirmée. Ces cinq pièces sont en attente de contrôle.

Les tableaux suivants montrent les informations enregistrées dans les sessions Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) et Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200).

Ligne de programme	Date de besoin	Quantité requise	Date de réception	Quantité reçue	Quantité approuvée	Quantité refusée
10	13/2	15	11/2	15	7	3
20	14/2	5	11/2	5	0	0
30	15/2	5	13/2	5	0	0
40	16/2	8	-	-	-	-

Ligne de programme	Numéro de réception	Code Expédition	Numéro de bon de livraison	Date de réception	Quantité reçue	Quantité approuvée	Quantité refusée
10	RCP0001	BP001	PS0001	11/2	15	7	3
20	RCP0001	BP001	PS0001	11/2	5	0	0
30	RCP0002	BP002	PS0002	13/2	5	0	0
40	-	-	-	-	-	-	-

Une correction est ensuite apportée au numéro de réception RCP0001. La quantité reçue passe de 20 pièces à 12 pièces. Une quantité inférieure à 10 pièces n'est pas autorisée car 10 pièces sont déjà contrôlées, approuvées ou rejetées.

Les tableaux suivants montrent le résultat de la correction des réceptions dans les sessions Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200) et Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000).

Ligne de programme	Numéro de réception	Code Expédition	Numéro de bon de livraison	Date de réception	Quantité reçue	Quantité approuvée	Quantité refusée
10	RCP0001	BP001	PS0001	11/2	10	7	3
20	RCP0001	BP001	PS0001	11/2	2	0	0
30	RCP0002	BP002	PS0001	13/2	5	0	0
40	-	-	-	-	-	-	-

Ligne de programme	Date de besoin	Quantité requise	Date de réception	Quantité reçue	Quantité approuvée	Quantité refusée

10	13/2	15	11/2	10	7	3
20	14/2	5	11/2	2	0	0
30	15/2	5	13/2	5	0	0
40	16/2	8	-	-	-	-

Remarque

Si vous utilisez des avis d'expédition, un lien existe entre les informations de ces derniers et les lignes de programmes d'achat dans la session Détails d'avis d'expédition (tdpur3113m000). Avec cette session, les modifications et annulations d'avis d'expédition sont réparties sur les lignes de programme concernées. La même logique que celle décrite dans les exemples précédents est employée.

Inspection des articles programmés

Si les articles programmés doivent être inspectés dès réception, les quantités approuvées et rejetées sont extraites du Magasin. Le type de programme (programme Push ou programme d'appels de livraison à flux tiré), détermine la manière dont les résultats du contrôle sont communiqués au Achat.

Remarque

La case **Contrôle** de la session Lignes de contrat d'achat (tdpur3101m000) ou de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000) détermine si les marchandises programmées doivent être inspectées après la confirmation d'une réception.

Si le contrôle des marchandises n'est pas requis, le Magasin ne peut ni approuver ni rejeter les marchandises reçues. De ce fait, dans les sessions Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000) et Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200), le champ **Quantité totale approuvée** est identique au champ **Quantité reçue**. Le champ **Quantité rejetée** est toujours égal à zéro.

Programmes d'appels de livraison à flux tiré

Si les marchandises sont contrôlées pour un programme d'appels de livraison à flux tiré, Infor LN effectue les étapes suivantes :

1. **Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200)**
   Recherche de la combinaison unique de **Programme**, **Numéro de réception**, **Bon de livraison**, **Date de réception** et de numéro d'**Code Expédition**.
2. Mise à jour des champs **Quantité rejetée** et **Quantité totale approuvée** selon les résultats du contrôle.
3. **Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000)**
   Recherche de la combinaison unique de **Programme** et de **Code Référence**.

4. Mise à jour des champs **Quantité rejetée** et **Quantité totale approuvée** selon les résultats du contrôle.

Programmes Push

Si les marchandises sont contrôlées pour un programme push, Infor LN effectue les étapes suivantes : :

1. **Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200)**
   Recherche de la combinaison unique de **Programme**, **Numéro de réception**, **Bon de livraison**, **Date de réception** et numéro d'**Code Expédition**. Comme une réception peut être composée de plusieurs lignes de programme d'achat, la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200) peut comporter plusieurs combinaisons.
2. Mise à jour des champs **Quantité rejetée** et **Quantité totale approuvée** selon les résultats du contrôle. Si plusieurs enregistrements sont identifiés dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200), Infor LN procède de la manière suivante :
   - Répartition des résultats du contrôle sur les enregistrements de détail de réception de programme d'achat, de leur date de besoin la plus ancienne à la plus récente.
   - Répartition de la quantité approuvée puis de la quantité rejetée sur les enregistrements de détail de réception de programme d'achat.
3. **Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000)**
   Recherche des lignes de programme d'achat liées aux enregistrements mis à jour dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200).
4. Mise à jour des champs **Quantité rejetée** et **Quantité totale approuvée** selon les résultats du contrôle.

Exemple

Le tableau suivant indique les enregistrements dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200) après confirmation des réceptions dans Magasin et avant contrôle des marchandises pour un programme Push.

- Numéro de programme : 1000001
- Numéro de réception : 1
- Numéro d'avis d'expédition : BP001
- Bon de livraison : PS001

Ligne de programme	Date de besoin	Date de réception	Quantité requise	Quantité reçue	Quantité approuvée	Quantité refusée
10	13/2/2001	11/2/2001	10	10	-	-
20	14/2/2001	11/2/2001	5	5	-	-
30	15/2/2001	11/2/2001	20	5	-	-

Un contrôle est effectué sur sept pièces dans Magasin; trois sont rejetées et quatre sont approuvées. Le tableau suivant présente les résultats du contrôle dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200).

Ligne de programme	Date de besoin	Date de réception	Quantité requise	Quantité reçue	Quantité approuvée	Quantité refusée
10	13/2/2001	11/2/2001	10	10	4	3
20	14/2/2001	11/2/2001	5	5	0	0
30	15/2/2001	11/2/2001	20	5	0	0

Enfin, le contrôle est effectué sur 13 pièces, dont cinq sont rejetées et huit sont approuvées. Le tableau suivant présente les résultats du contrôle dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200).

Ligne de programme	Date de besoin	Date de réception	Quantité requise	Quantité reçue	Quantité approuvée	Quantité refusée
10	13/2/2001	11/2/2001	10	10	7	3
20	14/2/2001	11/2/2001	5	5	5	0
30	15/2/2001	11/2/2001	20	5	0	5

Remarque

Si des réceptions sont effectuées dans Magasin et que les marchandises n'ont pas encore été contrôlées, vous pouvez corriger la quantité livrée dans la session Correction de réception (whinh3121s000) pour

les programmes Push. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Réceptions sur les lignes de programme Push (p. 47)*.

Autorisations de programme d'achat et valeurs cumulées

Autorisations de programme d’achat

Les fournisseurs expédient les articles du programme d'achat sur la base du type de besoin. Néanmoins, le type de besoin **Ferme** peut varier par rapport au type de besoin **Planifié** préalablement reçu.

Si vous utilisez des autorisations, avant communication du type de besoin **Ferme**, un acheteur donne à un fournisseur la permission de fabriquer des marchandises ou d'acheter des matières premières jusqu'à un certain niveau de quantité. Le principe d'une autorisation est que l'acheteur prend un risque s'il n'a pas besoin des marchandises. En d'autres termes, payez la fabrication et/ou les matières premières, que vous ayez ou non réellement besoin des marchandises.

Autorisations

Il existe plusieurs types d'autorisations :

- Autorisation de fabrication
- Autorisation de fabrication de niveau élevé
- Autorisation d'achat matières
- Autorisation d'achat matières de niveau élevé

Pour utiliser des autorisations, procédez comme suit :

1. Cochez la case **Autorisations** dans la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et/ou dans la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).
2. Si vous souhaitez accorder une autorisation de fabrication, définissez une période d'autorisation de fabrication dans le champ **Période d'autorisation de fabrication** de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et/ou de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).
3. Si vous souhaitez accorder une autorisation d'achat matières, définissez une période d'autorisation d'achat matières dans le champ **Période d'autorisation d'achat matières** de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et/ou de la session Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).

Vous pouvez afficher les différentes autorisations d'un programme d'achat spécifique dans la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000).

Les autorisations du programme sont mises à jour dans la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000) dès que les conditions suivantes sont remplies :

- Les autorisations et les valeurs cumulées sont réinitialisées dans la session Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000).

- Une version d'achat acquiert le statut **Envoyé**. Par conséquent, la plupart des champs de la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000) proviennent par défaut de la session Version d'achat (tdpur3121m000).

Remarque

Les autorisations ne sont employées que pour des programmes non référencés qui sont transmis au fournisseur dans une version de matière.

Calcul des autorisations de fabrication/d'achat matières pour les programmes push

Les autorisations de fabrication et d'achat de matières sont calculées d'après la date de sortie d'un programme.

- **Autorisation de fabrication**
  Quantité cumulée demandée à la date de sortie du programme + besoins sur les lignes de programme lancées pour lesquelles aucune réception n'a été encore réservée à la date de sortie du programme + somme de tous les besoins du programme compris dans la période de fabrication.
- **Autorisation d'achat matières**
  Quantité cumulée demandée à la date de sortie du programme + besoins des lignes de programme lancées pour lesquelles aucune réception n'a encore été réservée à la date de sortie du programme + somme de tous les besoins du programme compris dans la période d'achat matières.

Calcul des autorisations de fabrication/d'achat matières pour les programmes de prévision à flux tiré

Les autorisations de fabrication et d'achat de matières sont calculées à partir de la date actuelle.

- **Autorisation de fabrication**
  Quantité cumulée demandée à la date actuelle + besoins des lignes de programme lancées pour lesquelles aucune réception n'a encore été réservée à la date actuelle + somme de tous les besoins du programme compris dans la période de fabrication.
- **Autorisation d'achat matières**
  Quantité cumulée demandée à la date actuelle + besoins des lignes de programme lancées pour lesquelles aucune réception n'a encore été réservée à la date actuelle + somme de tous les besoins du programme compris dans la période d'achat matières.

Remarque

- Le programme de prévision à flux tiré permet d'extraire les quantités cumulées demandées du programme d'appels de livraison à flux tiré stockées dans la session Quantités cumulées demandées (tdpur3130m000).
- Pour ce qui est des programmes de prévision à flux tiré, il n'est pas possible de se référer à la date de sortie d'un programme pour calculer les quantités liées aux autorisations de fabrication et d'achat matières. En effet, la date de sortie d'un programme n'intervient pas dans le lancement des programmes d'appels de livraison à flux tiré. Si vous utilisez la date de sortie du programme, vous pouvez exclure du calcul des autorisations de fabrication et

d'achat matières plusieurs lignes d'un programme d'appels de livraison à flux tiré en raison de l'horizon restreint de ces lignes.
C'est donc la date actuelle qui est utilisée. Il peut s'agir de l'une des dates suivantes :

- La date de création des lignes de version dans la session Génération des lignes de lancement (tdpur3222m000).
- La date à laquelle vous mettez à jour une version en sélectionnant l'option **Mettre à jour version** dans le menu Vues, Actions ou Références de la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000).
- La date à laquelle vous reconstituez une version en cochant la case **Recréer la version** dans la session Approbation des lignes de lancement (tdpur3222m100).

Exemple Autorisation

Type de besoin	Période
Ferme	01/01 - 15/01
Planifié	15/01 --->

- La période 01/01 - 15/01 englobe les commandes réelles. La livraison est certaine.
- Dans la période comprise entre le 15/01 et le 01/02, vous pouvez accorder, par exemple, une autorisation de fabrication.
- Dans la période comprise entre le 01/02 et le 15/02, vous pouvez accorder, par exemple, une autorisation d'achat matières.

Exemple Autorisation élevée

période	autorisation de fabrication	Autorisation de fabrication de niveau élevé	Date de sortie du programme
15/1 - 1/2	100	100	1/1
15/1 - 1/2	150	150	5/1
15/1 - 1/2	125	150	10/1

Remarque

La période pendant laquelle les autorisations élevées sont valides est calculée à partir de la date de réinitialisation des valeurs cumulées jusqu'au moment où cette date fait l'objet d'une réinitialisation dans la session Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000).

Il est parfois nécessaire d'ajuster une autorisation. Dans ce cas, c'est l'autorisation la plus élevée accordée à un tiers vendeur pour la période considérée qui est prise en compte. En d'autres termes, l'acheteur doit payer la quantité autorisée la plus importante pour la période spécifique.

Valeurs cumulées du programme d'achat

Les valeurs cumulées de programme d'achat permettent les actions suivantes :

- Conserver en mémoire les quantités totales commandées et reçues pour un programme
- Calculer les livraisons excédentaires et insuffisantes pour les programmes Push
- informer le fournisseur de la quantité reçue

Valeurs cumulées

Les valeurs cumulées suivantes sont prises en charge dans Achat:

- Quantités cumulées expédiées, affichées dans la session Quantités cumulées expédiées (tdpur3131m000).
- Quantités cumulées reçues, affichées dans la session Quantités cumulées reçues (tdpur3132m000).
- Quantités cumulées demandées, affichées dans la session Quantités cumulées demandées (tdpur3130m000).
- Quantités cumulées facturées, affichées dans la session Quantités cumulées facturées (tdpur3133m000).

Lors du lancement d'un programme d'achat, Infor LN insère les enregistrements dans les sessions précédemment indiquées, dans l'ordre suivant :

1. Un enregistrement de quantités cumulées expédiées est inséré/mis à jour dès réception d'un avis d'expédition du fournisseur. La quantité expédiée communiquée par le fournisseur est insérée.
2. Un enregistrement de quantités cumulées reçues est inséré/mis à jour dès qu'une réception est effectuée dans Magasin. La quantité réellement reçue est insérée.
3. Un enregistrement de quantités cumulées demandées est inséré/mis à jour dès qu'une réception est confirmée dans Magasin. La quantité demandée totale pour les lignes de programme est insérée.
4. Un enregistrement de quantités cumulées facturées est inséré dès l'approbation d'une facture dans Finances.

En général, les valeurs cumulées sont calculées et mises à jour en fonction du numéro de programme, de la date de réinitialisation des valeurs cumulées et de la date de la transaction, qui peut être la date d'expédition, la date de réception, la date de besoin planifiée ou la date de facturation. Le numéro de programme et la date de transaction sont déterminés lors de l'exécution de la transaction.

Remarque

Vous ne pouvez pas réinitialiser les valeurs cumulées manuellement dans la session Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000) et la session Réinitialisation des valeurs cumulées par ligne de total contrat (tdpur3230m100).

Modèles de valeurs cumulées

Dans le champ **Modèle de valeurs cumulées** de la session Paramètres de programme d'achat (tdpur0100m500), vous pouvez indiquer comment les cumuls transmis sont employés dans l'entreprise.

Les modèles de valeurs cumulées disponibles sont les suivants :

- **Modèle de valeurs cumulées selon réception**
  Les programmes selon réception prennent en compte la position du fournisseur. En cas de livraison insuffisante, les lignes de programme dont la date de besoin planifiée se situe avant la date de sortie suivante du programme sont insérées en tant que besoins immédiats dans la session Ligne de version d'achat - Détails (tdpur3522m000). En outre, la quantité cumulée reçue totale est communiquée au fournisseur.
- **Modèle de valeurs cumulées selon commande**
  Les programmes selon commande sont indépendants de la position du fournisseur. En cas de livraison excédentaire ou insuffisante, les fournisseurs sont responsables du calcul de leur position en fonction de la demande. Toutes les quantités commandées sont donc communiquées au fournisseur, lequel soustrait ensuite la quantité expédiée de la quantité commandée. Pour plus d'informations sur le traitement appliqué par le fournisseur aux livraisons insuffisantes ou excédentaires, reportez-vous à la section *Ajustement des programmes de vente. (p. 139)*.

Remarque

Pour les programmes Push, les marchandises sont généralement reçues par rapport à un ordre magasin ouvert et la version d'achat contient habituellement des lignes de programme clustérisées. Les marchandises reçues sont réparties sur les lignes du programme affichant le besoin non satisfait de type Immédiat ou Ferme le plus ancien. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Clustering purchase schedule lines (p. 43)*.

Exemple

Numéro de programme 10000001

Date de besoin	Numéro de position	Quantité commandée	Qté reçue	Type de besoin	Prix

11/01	10	5 pièces.	0 pièce.	**Ferme**	10
12/01	20	5 pièces.	0 pièce.	**Ferme**	10
13/01	30	5 pièces.	0 pièce.	**Ferme**	10

Si une réception de sept pièces (réception 0001, bon de livraison 001) est confirmée le 10 janvier, les données suivantes sont mises à jour :

Etape 1: Sélection des lignes du programme d'achat

Les lignes de programme d'achat sont sélectionnées dans l'ordre des besoins non satisfaits de type **Ferme** les plus anciens. Autrement dit, les réceptions sont d'abord enregistrées pour le besoin du 11 janvier, puis pour le besoin du 12 janvier, etc. Les réceptions peuvent être enregistrées sur les lignes de programme à hauteur du maximum de la quantité commandée.

Dans notre exemple, une réception de sept pièces est enregistrée comme suit :

- 11 janvier : même si sept pièces sont livrées, cinq pièces peuvent être reçues sur cette ligne.
- 12 janvier : bien que la quantité commandée soit de cinq pièces, seules deux pièces de la quantité réellement reçue sont attribuées à cette ligne (cinq pièces sont attribuées à la ligne de programme du 11 janvier, soit à une date antérieure). Cette ligne ne représente donc qu'une livraison partielle.

Etape 2: Mise à jour des lignes de programme d'achat

Les lignes de programme d'achat sont mises à jour dans la session Lignes de programme d'achat (tdpur3111m000).

Date de besoin	Numéro de position	Quantité commandée	Qté reçue	Type de besoin	Prix
11/01	10	5 pièces.	5 pièces.	**Ferme**	10
12/01	20	5 pièces.	2 pièces.	**Ferme**	10
13/01	30	5 pièces.	0 pièce.	**Ferme**	10

Etape 3: Insertion des détails de la réception

Les détails de la réception sont mis à jour dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200).

Numéro de position	Numéro de réception	Numéro de bon de livraison	Qté reçue	Qté approuvée	Qté rejetée
10	RCP0001	PS001	5 pièces.	0	0
20	RCP0001	PS001	2 pièces.	0	0

Etape 4: Mise à jour des transactions de stock planifiées

Les transactions de stock planifiées sont mises à jour dans Magasin.

Numéro de position	Date de réception	Quantité
10	11/01	0 pièce.
20	12/01	3 pièces.
30	13/01	5 pièces.

Etape 5: Mise à jour des valeurs cumulées reçues

Les quantités cumulées reçues sont mises à jour dans la session Quantités cumulées reçues (tdpur3132m000).

Numéro de réception	Numéro de bon de livraison	Date de transaction	Quantité reçue	Quantité cumulée reçue
RCP0001	PS001	10/1	7	7

Etape 6: Mise à jour des valeurs cumulées demandée

Les quantités cumulées demandées sont mises à jour dans la session Quantités cumulées demandées (tdpur3130m000).

Date de besoin planifiée	Quantité requise	Quantité cumulée demandée
11/01	5	5
12/01	5	10

Réinitialisation des autorisations

A long terme, les valeurs des autorisations de fabrication et des autorisations d'achat matières peuvent atteindre des niveaux très élevés. Pour permettre leur réduction, lors de la réinitialisation des valeurs cumulées dans les sessions Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000) et Réinitialisation des valeurs cumulées par ligne de total contrat (tdpur3230m100), les autorisations de fabrication/achat matières sont également réinitialisées. De la même manière qu'avec les valeurs cumulées, il n'est pas possible de réinitialiser précisément les autorisations lorsque l'on change d'année. Les mises à jour peuvent donc être enregistrées dans la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000) après la date de réinitialisation. Le calcul de la quantité de réinitialisation permet d'inclure ces valeurs dans le processus de réinitialisation.

La réinitialisation repose sur les modèles de valeurs cumulées suivants, que vous pouvez définir dans le champ **Modèle de valeurs cumulées** de la session Paramètres de programme d'achat (tdpur0100m500):

- Modèle de valeurs cumulées selon commande
- Modèle de valeurs cumulées selon réception

Conditions requises pour réinitialiser correctement les autorisations de fabrication/d'achat matières

- Lors de la réinitialisation des valeurs cumulées dans les sessions Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000), Réinitialisation des valeurs cumulées par ligne de total contrat (tdpur3230m100) et Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000), les fournisseurs et les clients doivent utiliser la même date de réinitialisation.
- Une réinitialisation n'est possible que lorsque le fournisseur reçoit et approuve les versions du client. Sinon, les fournisseurs ne peuvent pas approuver les versions traitées après la date de réinitialisation, car les dates sont différentes. Les lignes de version d'achat dont le statut est **Créé** ou **Programmé** sont automatiquement réinitialisées.
- Les fournisseurs ne doivent pas mettre à jour les versions qu'ils reçoivent ou en créer de nouvelles manuellement, car la réinitialisation entraînera des quantités erronées.

Calcul de la quantité de réinitialisation

Pour réinitialiser les valeurs des autorisations de fabrication/d'achat matières, le système calcule la quantité de réinitialisation et la retranche des valeurs existantes.

Selon le modèle de valeurs cumulées, la quantité de réinitialisation est calculée comme suit :

- **Modèle de valeurs cumulées selon commande**
  Quantité de réinitialisation = dernière quantité demandée communiquée à une date de version antérieure à la nouvelle date de réinitialisation. Cette quantité est extraite du champ **Quantité cumulée demandée** de la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000).
- **Modèle de valeurs cumulées selon réception**
  Quantité de réinitialisation = dernière quantité reçue communiquée à une date de version antérieure à la nouvelle date de réinitialisation. Cette quantité est extraite du champ **Quantité cumulée reçue** de la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000).

Réinitialisation des autorisations de fabrication/d'achat matières de niveau élevé

La valeur du paramètre **Autorisations à** des sessions Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000) et/ou Articles - Achat tiers (tdipu0110m000) définit la façon dont les autorisations d'achat matières de niveau élevé sont réinitialisées :

- **Reporter**
  Les autorisations de fabrication et d'achat matières de niveau élevé sont diminuées de la quantité de réinitialisation.
- **Réinitialiser**
  Les autorisations de fabrication et d'achat matières de niveau élevé sont ramenées aux valeurs des autorisations de fabrication et d'achat matières.

Exemple

- Période d'autorisation de fabrication = 4 semaines
- Modèle de valeurs cumulées = **Selon commande**
- Date de réinitialisation = semaine de départ 3.
- Les lignes de programme sont générées avant la réinitialisation.
- La ligne de programme 2 est transférée vers la semaine 3.
- La ligne de programme 3 est transférée vers la semaine 5.

Semaine	Ligne 1	-	Ligne 2	-	Ligne 3	-	Valeurs cumulées après réinitialisation
-	Tolérance	Valeurs cumulées	Tolérance	Valeurs cumulées	Tolérance	Valeurs cumulées	-
1	20	20	-	20	-	20	20
2	20	40	-	40	-	40	40

3	20	60	5	45	-	45	5
4	20	80	5	50	-	50	10
5	20	100	5	55	20	70	30
6	20	120	55	110	5	75	35
7	-	-	5	115	5	80	40
8	-	-	5	120	5	85	45
9	-	-	-	-	5	90	50
10	-	-	-	-	5	95	55

Autorisations à **Reporter**

TOTAUX	**Ligne val. cumulée 1**	**Ligne val. cumulée 2**	**Ligne val. cumulée 3**	**Valeurs cumulées après réinitialisation**
Début des valeurs cumulées	0	40	50	10
Fabrication	80	110	85	45
Aut. fab élevé	80	110	110	70

La date de réinitialisation se situe en semaine 3. Comme il s'agit d'un modèle de valeurs cumulées **Selon commande**, la réinitialisation est effectuée d'après les quantités cumulées demandées. A la fin de la semaine 2, la quantité de réinitialisation est 40. Lorsque les autorisations doivent être **Reporter**, les valeurs cumulées sont mises à jour en appliquant une valeur de -40 à partir de la date de réinitialisation (semaine 3).

Toutefois, si vous reprenez cet exemple pour réinitialiser les autorisations au lieu de les reporter, l'autorisation de fabrication de niveau élevé n'est pas actualisée. Elle est alignée sur l'autorisation de fabrication. Le calcul donne alors le résultat suivant :

TOTAUX	Ligne val. cumulée 1	Ligne val. cumulée 2	Ligne val. cumulée 3	Valeurs cumulées après réinitialisation
Début des valeurs cumulées	0	40	50	10
Fabrication	80	110	85	45
Aut. fab élevé	80	110	110	45

Remarque

- Les autorisations de fabrication et d'achat matières de niveau élevé ne sont recalculées que pour les enregistrements appartenant à des versions de matières, et non à des programmes d'expédition.
- Dans la session Version d'achat (tdpur3121m000), les champs relatifs aux autorisations de fabrication/d'achat matières des lignes de version d'achat dotées du statut **Créé** ou **Programmé** sont également réinitialisés.

Resetting purchase schedule cumulatives

Au fil du temps, les valeurs cumulées d'un programme d'achat peuvent être incrémentées jusqu'à atteindre des valeurs très élevées. Pour réduire ces valeurs, vous pouvez réinitialiser les valeurs cumulées dans les sessions Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000) et Réinitialisation des valeurs cumulées par ligne de total contrat (tdpur3230m100). Cette réinitialisation est habituellement effectuée à la fin de l'année, mais il n'est pas possible qu'elle ait lieu précisément au changement d'année. Autrement dit, les mises à jour peuvent être enregistrées dans des sessions de valeurs cumulées après la date de réinitialisation. Le calcul de la quantité de réinitialisation permet d'inclure ces valeurs dans le processus de réinitialisation.

La réinitialisation repose sur les modèles de valeurs cumulées suivants, que vous pouvez définir dans le champ **Modèle de valeurs cumulées** de la session Paramètres de programme d'achat (tdpur0100m500):

- Modèle de valeurs cumulées selon commande
- Modèle de valeurs cumulées selon réception

Conditions préalables à la réinitialisation des valeurs cumulées

- Lors de la réinitialisation des valeurs cumulées dans les sessions Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000), Réinitialisation des valeurs cumulées par ligne de total contrat (tdpur3230m100) et Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000), les fournisseurs et les clients doivent utiliser la même date de réinitialisation.
- Une réinitialisation n'est possible que lorsque le fournisseur reçoit et approuve les versions du client. Sinon, les fournisseurs ne peuvent pas approuver les versions traitées après la date

de réinitialisation, car les dates sont différentes. Les lignes de version d'achat dont le statut est **Créé** ou **Programmé** sont automatiquement réinitialisées.

- Les fournisseurs ne doivent pas mettre à jour les versions qu'ils reçoivent ou en créer de nouvelles manuellement, car la réinitialisation entraînera des quantités erronées.

Calcul de la quantité de réinitialisation

Pour la réinitialisation des valeurs cumulées, une quantité de réinitialisation est déterminée et soustraite des valeurs cumulées existante. Dans les sessions Quantités cumulées expédiées (tdpur3131m000), Quantités cumulées reçues (tdpur3132m000), Quantités cumulées demandées (tdpur3130m000) et Quantités cumulées facturées (tdpur3133m000), un enregistrement de réinitialisation est ajouté et la quantité réinitialisée est soustraite des valeurs cumulées. La session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000) est, par ailleurs, réinitialisée et les lignes de version sont générées mais pas encore envoyées.

Selon le modèle de valeurs cumulées, la quantité de réinitialisation est calculée comme suit :

- **Modèle de valeurs cumulées selon commande**
  Quantité de réinitialisation = dernière quantité demandée communiquée à une date de version antérieure à la nouvelle date de réinitialisation. Cette quantité est extraite du champ **Quantité cumulée demandée** de la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000).
- **Modèle de valeurs cumulées selon réception**
  Quantité de réinitialisation = dernière quantité reçue communiquée à une date de version antérieure à la nouvelle date de réinitialisation. Cette quantité est extraite du champ **Quantité cumulée reçue** de la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdpur3534m000).

Exemple 1 - Modèle de valeurs cumulées Selon commande

- Date de réinitialisation = semaine de départ 3
- Les lignes de programme sont générées avant la réinitialisation.
- La ligne de programme 2 est transférée vers la semaine 3.
- La ligne de programme 3 est transférée vers la semaine 5

Semaine	Ligne 1	Valeur cumulée demandée avant réinitialisation	Ligne 2	Valeur cumulée demandée avant réinitialisation	Ligne 3	Valeur cumulée demandée avant réinitialisation	Valeur cumulée demandée après réinitialisation
1	20	20	-	20	-	20	20
2	20	40	-	40	-	40	40
3	20	60	5	45	-	45	5

4	20	80	5	50	-	50	10
5	20	100	5	55	20	70	30
6	20	120	55	110	5	75	35
7	-	-	5	115	5	80	40
8	-	-	5	120	5	85	45
9	-	-	-	-	5	90	50
10	-	-	-	-	5	95	55

TOTAUX	**Ligne val. cumulée 1**	**Ligne val. cumulée 2**	**Ligne val. cumulée 3**	**Valeurs cumulées après réinitialisation**
Début des valeurs cumulées	0	40	50	10

La date de réinitialisation se situe en semaine 3. Comme il s'agit d'un modèle de valeurs cumulées **Selon commande**, la réinitialisation est effectuée d'après les quantités cumulées demandées. A la fin de la semaine 2, la quantité de réinitialisation est 40. Toutes les valeurs cumulées sont donc mises à jour, c'est-à-dire diminuées de quarante unités (- 40) à partir de la date de réinitialisation (semaine 3).

Exemple 2 - Modèle de valeurs cumulées Selon réception

Aux données de l'exemple précédent s'ajoutent les suivantes :

Semaine	Quantité reçue	Valeur cumulée reçue avant réinitialisation	Valeur cumulée reçue après réinitialisation
1	10	10	10
2	25	35	35
3	20	55	20
4	-	55	20
5	5	60	25

La date de réinitialisation se situe en semaine 3. Comme il s'agit d'un modèle de valeurs cumulées **Selon réception**, la réinitialisation est effectuée d'après les quantités cumulées reçues. A la fin de la semaine 2, la quantité de réinitialisation est 35. Toutes les valeurs cumulées sont donc mises à jour, c'est-à-dire diminuées de -35 unités à partir de la date de réinitialisation (semaine 3).

Les totaux de l'exemple 1 deviennent donc les suivants :

TOTAUX	Ligne val. cumulée 1	Ligne val. cumulée 2	Ligne val. cumulée 3	Valeurs cumulées après réinitialisation
Début des valeurs cumulées	0	40	50	15

Journalisation de transactions pour les lignes du programme d'achat

Les transactions de stock et les écritures sont journalisées pour les lignes du programme d'achat selon le paramètre défini dans le champ **Horizon figé de la transaction** de la session Données logistiques des lignes de contrat d'achat (tdpur3102m000)/ Articles - Achat tiers (tdipu0110m000).

Lorsque vous modifiez une ligne du programme d'achat et que cela modifie son statut, Infor LN journalise les transactions suivantes dans Ordres magasin sous Magasin, et dans Comptabilité fournisseurs sous Finances.

Ordres magasin

STATUT D'ORIGINE	NOUVEAU STATUT	ACTION
Créé	Créé	7
Créé	Approuvé	1
Créé	Non approuvé	7
Créé	Annulé	7
Approuvé	Créé	3
Approuvé	Approuvé	1
Approuvé	Non approuvé	3
Approuvé	Avis d'expédition reçus	7
Approuvé	Réception partielle	2
Approuvé	Réception finale	2
Approuvé	Annulé	3
Non approuvé	Créé	7
Non approuvé	Approuvé	5
Non approuvé	Non approuvé	7
Non approuvé	Annulé	4
Avis d'expédition reçus	Avis d'expédition reçus	1
Avis d'expédition reçus	Commande générée	6
Avis d'expédition reçus	Réception partielle	2
Avis d'expédition reçus	Réception finale	2

Commande générée	Commande générée	1
Commande générée	Avis d'expédition reçus	6
Commande générée	Réception partielle	2
Commande générée	Réception finale	2
Commande générée	Annulé	3
Réception partielle	Réception partielle	2
Réception partielle	Réception finale	2
Réception finale	Réception partielle	2
Réception finale	Réception finale	2
Réception finale	Facturé	7
Facturé	Facturé	7
Traité/supprimé	Traité/supprimé	7
Annulé	Traité/supprimé	7
Annulé	Annulé	7

LEGENDE

1	Si des transactions ont déjà été journalisées, les transactions négatives et positives sont journalisées afin d'éviter tout problème d'arrondi.
2	Si la réception est réalisée pour un ordre magasin ouvert, Gestion des achats détermine le mode d'enregistrement des transactions financières. Si la réception est réalisée pour un programme d'appel de livraison à flux tiré, les transactions financières

	sont déterminées par et traitées dans Magasin. Si la réception est réalisée pour un article de coût ou de service dans Gestion des achats, les transactions sont traitées dans la session Programme d'achat - Réceptions (tdpur3115m200).
3	Si des transactions ont déjà été journalisées, elles font l'objet d'une contrepassation.
4	Aucune transaction n'est journalisée. Des transactions négatives étaient déjà journalisées lorsque le statut est devenu Non approuvé.
5	Si des transactions doivent être journalisées (selon le paramètre **Horizon figé de la transaction**), des transactions positives sont journalisées.
6	Aucune transaction n'est journalisée, les quantités n'ayant pas été modifiées.
7	Aucune transaction n'est journalisée.

Comptabilité fournisseurs

STATUT D'ORIGINE	NOUVEAU STATUT	ACTION
Créé	Créé	4
Créé	Approuvé	1
Créé	Non approuvé	4
Créé	Annulé	2
Approuvé	Créé	2
Approuvé	Approuvé	1
Approuvé	Non approuvé	2
Approuvé	Avis d'expédition reçus	4
Approuvé	Réception partielle	3
Approuvé	Réception finale	3
Approuvé	Annulé	2
Non approuvé	Créé	4
Non approuvé	Approuvé	1
Non approuvé	Non approuvé	4
Non approuvé	Annulé	4
Avis d'expédition reçus	Avis d'expédition reçus	1
Avis d'expédition reçus	Commande générée	4
Avis d'expédition reçus	Réception partielle	3
Avis d'expédition reçus	Réception finale	3

Commande générée	Commande générée	1
Commande générée	Avis d'expédition reçus	4
Commande générée	Réception partielle	3
Commande générée	Réception finale	3
Commande générée	Annulé	2
Réception partielle	Réception partielle	3
Réception partielle	Réception finale	3
Réception finale	Réception partielle	3
Réception finale	Réception finale	3
Réception finale	Facturé	4
Facturé	Facturé	4
Traité/supprimé	Traité/supprimé	4
Annulé	Traité/supprimé	4
Annulé	Annulé	4

LEGENDE

1	Le programme d'achat est supprimé et créé dans Comptabilité fournisseurs.
2	Le programme d'achat est supprimé dans Comptabilité fournisseurs.
3	La réception du programme est mise à jour dans Comptabilité fournisseurs.

4	Aucune action.

Historique des commandes fournisseur et programmes

L'historique des commandes fournisseurs et de programme permet de suivre la création et la modification des commandes fournisseurs. Vous pouvez conserver certaines informations après la suppression de la commande fournisseur ou du programme d'origine.

Pour enregistrer l'historique des commandes et programmes qui sont créés, annulés et traités, les cases suivantes doivent être cochées :

- **Commandes fournisseurs**
  Journalisation de l'historique de commande et **Journalisation de l'historique de réception de commande réelle** dans la session Paramètres des commandes fournisseurs (tdpur0100m400).
- **Programmes d’achat**
  Journalisation de l'historique de programme et **Journalisation de l'historique de réception de programme réel** dans la session Paramètres de programme d'achat (tdpur0100m500).

Contenu des fichiers d’historique

Les fichiers d'historique des commandes fournisseurs/programmes d'achat contiennent les éléments suivants :

- Toutes les (lignes de) commandes fournisseur / d'achat créées. Il s'agit des commandes/programmes ou lignes de commandes qui n'ont pas encore été traitées.
- Toutes les (lignes de) commandes fournisseur / d'achat facturées. Il s'agit des commandes/programmes ou lignes de commandes qui ont été traitées.

Les fichiers de l'historique se trouvent sur ces types d'enregistrement :

- **Prise commande**
  La ligne de commande/programme a été ajoutée, modifiée ou supprimée.
- **Annulation**
  La ligne de commande/programme a été annulée.
- **C. A.**
  La ligne de commande a été traitée dans la session Traitement cdes fournisseurs livrées (tdpur4223m000) ou une ligne de programme a été traitée dans la session Traitement des programmes d'achat (tdpur3223m000).

Les champs de ce tableau déterminent si les fichiers de l'historique des commandes/programmes sont mis à jour et, si c'est le cas, quand et de quelle manière :

Commandes fournisseurs	
Champ	**Extraits de la session**

Journaliser les données de l'historique des commandes	Commandes fournisseurs (tdpur4100m000)
Commencer l'historique de journalisation à	Commandes fournisseurs (tdpur4100m000)
Journalisation du niveau d'apport	Paramètres des commandes fournisseurs (td-pur0100m400)
Journalisation de l'historique de réception de commande réelle	Paramètres des commandes fournisseurs (td-pur0100m400)

Programmes d’achat	
Champ	**Extraits de la session**
Journalisation de l'historique de programme	Programmes d'achat (tdpur3110m000)
Journalisation du niveau d'apport	Paramètres de programme d'achat (td-pur0100m500)
Journalisation de l'historique de réception de programme réel	Paramètres de programme d'achat (td-pur0100m500)

Pour les programmes d'achat, l'enregistrement de l'historique commence toujours pendant l'approbation.

Effacement des fichiers d’historique

Il est possible de restreindre la totalité des données de l'historique dans la session Archivage et suppression hist. des cmdes fournisseurs/prog. d'achat (tdpur5201m000).

Notez bien que les fichiers d'historique sont la référence dans le cadre des statistiques. Avant de supprimer les fichiers de l’historique, vérifiez si les statistiques sont bien à jour. Si les fichiers d’historique sont supprimés avant la mise à jour, il est impossible d’actualiser entièrement les statistiques.

Remarque

Il est impossible de modifier les données de l’historique. Ces données ne sont proposées qu’à titre d’information.

Chapitre 2
Programmes de vente

2

Données générales et de base

Vue générale du traitement d'un programme de vente

Les programmes de vente sont utilisés pour prendre en charge les projets de vente à long terme impliquant des livraisons fréquentes. Ils portent sur des marchandises spécifiques et sont utilisés par les partenaires commerciaux.

Etant donné que les programmes de vente fournissent une manière plus détaillée de préciser les dates et heures de livraison des articles, utilisez les programmes de vente à la place des commandes fournisseur standard lorsque vous avez besoin d'une visibilité totale et d'un échéancement des informations concernant des besoins de matières, par exemple, dans un environnement « juste-à-temps ».

Les programmes de vente sont soit référencés soit non référencés.

Lorsqu'un programme de vente est approuvé, il représente l'obligation légale de livrer des articles conformément aux conditions acceptées, notamment des prix et des remises spécifiques.

Données de base du programme de vente

Pour pouvoir lancer la procédure de programme de vente :

1. Cochez la case **Programmes** de la session Paramètres de ventes (tdsls0100s000).
2. Spécifiez les paramètres du programme de vente dans la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500).
3. Spécifiez les données de base du programme de vente
   Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:
   - Données Article de vente
   - Données organisationnelles de vente
4. Spécifiez les données suivantes :
   - Accords logistiques dans la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000) si la case **Utiliser contrats pour les programmes** est cochée dans la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500).

- Accords logistiques dans la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) si la case **Utiliser contrats pour les programmes** est décochée dans la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500).

5. Cochez ou désélectionnez la case **Traitement auto. des versions de programmes de ventes** de la session Tiers acheteur (tccom4110s000).

Remarque

Si la case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) est cochée, un programme de vente ne peut être créé que s'il est lié à un contrat de vente actif. Par ailleurs, si la case **Utiliser les conditions des programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) est également cochée, le programme de vente doit impérativement être lié à un accord sur les conditions.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:

- Contrats de vente - vue générale
- Vue générale des conditions
- *Traitement automatique des programmes de vente (p. 77)*

Procédure de programme de vente

La procédure de programme de vente inclut les processus suivants :

1. Création et mise à jour des versions de vente
2. création et mise à jour des programmes de vente ;
3. Détermination et utilisation des autorisations de programme de vente
4. détermination et utilisation des valeurs cumulées de programme de vente
5. Approbation des programmes de vente
6. transfert des programmes de vente ou des ordres magasin planifiés vers Magasin;
7. transfert des programmes de vente ou des ordres magasin planifiés vers Facturation;
8. Traitement des programmes de vente

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Procédure de programme de vente (p. 103)*.

Remarque

Pour générer les commandes clients en temps voulu, une solution de programme de vente plus simple consiste à créer des programmes de vente non référencés à partir de livraisons d'après contrat. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Besoins programmés pour un contrat de vente.

Traitements supplémentaires

Les sessions suivantes sont disponibles pour les programmes de vente :

- **Prix des matières**
  Lorsque la case **Tarification matières dans Vente** de la session Paramètres de prix des matières (tcmpr0100m000) est cochée et que les données de base sur la tarification des matières ont été configurées, Infor LN peut extraire des informations sur le prix des matières pour une ligne de programme.
- **Champs d'informations supplémentaires**
  Définition de champs d'informations supplémentaires. Leur contenu est transféré du programme de vente vers l'expédition via l'ordre magasin dans Magasin. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Champs d'informations supplémentaires.
- **Consommations**
  Vous pouvez enregistrer et traiter des consommations pour les programmes de vente. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Traitement de la consommation de stock (p. 79)*.
- **Coûts supplémentaires**
  Vous pouvez calculer des coûts supplémentaires pour des expéditions liées à des lignes de programme de vente. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Coûts supplémentaires selon expédition (p. 87)*.
- **Ordres magasin planifiés**
  Les ordres magasin planifiés peuvent être utilisés dans la procédure de programme de vente. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Ordres magasin planifiés (p. 90)*.

Traitement automatique des programmes de vente

Vous pouvez automatiser le traitement des programmes de vente. Pour chaque activité, vous spécifiez si l'activité est exécutée automatiquement ou manuellement.

Les activités d'une procédure de programme démarrent dès qu'une version de vente est traitée et transférée dans un programme de vente, ou qu'un programme de vente est créé. Toutes les commandes clients sont exécutées les unes après les autres, jusqu'à la détection d'une activité définie comme non automatique. Une fois l'activité non automatique exécutée manuellement, Infor LN exécute l'activité automatique suivante, et ainsi de suite. Pour chaque activité, vous spécifiez donc si l'activité est exécutée automatiquement ou manuellement.

Remarque

Pour les programmes référencés comme pour ceux qui ne le sont pas, la case **Traitement auto. des versions de programmes de ventes** de la session Tiers acheteur (tccom4110s000) détermine si les versions de ventes sont ou non converties automatiquement en programmes de vente avec le statut **Créé**.

Les cases **Utiliser contrats pour les programmes** et **Utiliser les conditions des programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) déterminent de quelle session Infor LN extrait les données de traitement automatique.

- **La case Utiliser contrats pour les programmes n'est pas cochée**
  Les données sont extraites de la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000).
- **Utiliser contrats pour les programmes est cochée et Utiliser les conditions des programmes est décochée.**
  Si le programme de vente dépend d'un contrat de vente lié à un accord sur les conditions, les données de traitement automatique sont extraites de la session Conditions du programme (tctrm1131m000). Si aucun accord n'est lié au contrat, les données sont extraites de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).
- **Les cases Utiliser contrats pour les programmes et Utiliser les conditions des programmes sont cochées.**
  Le programme de vente doit dépendre d'un contrat de vente lié à un accord sur les conditions. Les données de traitement automatique sont, par conséquent, extraites de la session Conditions du programme (tctrm1131m000).

Logique de recherche pour l'extraction des données de traitement des programmes de vente

Utiliser contrats pour les programmes	Lien avec un accord sur les conditions ?	Données de traitement automatique extraites de la session :	Données de traitement automatique
Sélectionnée	Oui	Conditions du programme (tctrm1131m000)	**Programmes non référencés** **1. Ajustement automatique des programmes de ventes** **2. Approbation auto. des programmes de ventes non référencés** **3. Transfert auto. programmes de vtes non réf. vers la commande** et **Transfert auto. reliquats pour programmes non référencés** **Programmes référencés** **1. Approbation automatique des programmes de ventes référencés** **2. Transfert auto. programmes de vtes réf. vers la commande** et **Transfert au-**

			to. reliquats pour programmes référencés
Sélectionnée	Non	Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000)	**Approbation automatique des programmes de ventes référencés**
Désactivée	Sans objet	Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000)	**Approbation automatique des programmes de ventes référencés**

Remarque

- Aucun état de traitement n'est imprimé pour les activités exécutées automatiquement.
- En cas d'erreur lors de l'exécution d'une activité de programme de vente via une session par lots, vous pouvez sélectionner un périphérique pour imprimer les erreurs.

Traitement de la consommation de stock

Dans les environnements de stock géré par le fournisseur (VMI) et sous-traitance, les consommations sont enregistrées pour afficher et gérer les données de consommation dans le magasin administratif du fournisseur ou du fabricant. Le magasin reflète celui du client ou du sous-traitant, dans lequel le client/sous-traitant consomme les matières fournies par le fournisseur/fabricant.

La gestion des consommations de stock comprend la création et le traitement de ces consommations.

Remarque

Dans cette rubrique, le terme fournisseur fait référence au fournisseur ou au fabricant ; client fait référence au client ou au sous-traitant et magasin VMI fait référence au magasin à partir duquel le client ou le sous-traitant consomme les marchandises fournies par le fournisseur ou le fabricant.

Données de base de consommation

Pour enregistrer les consommations de stock dans le magasin administratif du fournisseur et pour mettre à jour les niveaux de stock et commencer la facturation :

1. Dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000), sélectionnez :
   - La case **VMI (côté fournisseur)** pour gérer les consommations dans les environnements VMI ;
   - Les cases **Sous-traitance avec prise en charge flux matières** et **Sous-traitance avec prise en charge flux matières** pour gérer les consommations dans les environnements de sous-traitance.
2. Dans la session Conditions (tctrm1100m000), définissez les conditions s’appliquant aux tiers, magasins et articles concernés.

3. Dans la session Conditions du programme (tctrm1131m000), cochez la case **Bon de livraison externe est obligatoire** lorsque la ligne de consommation doit inclure le bon de livraison externe d'un programme. Cochez la case **Bon de livraison externe en double autorisé** pour permettre ou empêcher une combinaison de tiers acheteur, de tiers vendeur et d'article, en utilisant un bon de livraison externe ayant déjà été utilisé.
4. Pour créer des consommations pour les scénarios de sous-traitance dans la session Consommations de stock (tdsls4140m000), vous pouvez définir les valeurs dans le champ **Méthode de MàJ du stock** de la session Conditions logistiques (tctrm1140m000) sur :
   - **Réceptions et consommations**
   - **Réceptions, consom. et solde des stocks**
   - **Soldes des stocks au niveau consommation**

   Si, pour les scénarios VMI, vous ne renseignez pas ce champ facultatif, les quantités reçues ne sont pas affichées dans la session Consommations de stock (tdsls4140m000); les consommations matérielles sont mises à jour via la postconsommation.

Pour plus d'informations sur la configuration de la fonction VMI, reportez-vous à Rôle du client VMI - définition et Prévision du fournisseur VMI - définition. Pour plus d'informations sur la sous-traitance, reportez-vous à la rubrique Présentation de la sous-traitance.

Consommations

Les enregistrements de consommation sont générés ou créés manuellement. Ils indiquent les quantités reçues fournies par le fournisseur et les consommations qui s'ensuivent par le client.

Un enregistrement de consommation est constitué d'un en-tête et d'une ou de plusieurs lignes.

- **En-tête de consommation**
  Lorsque le magasin VMI est réapprovisionné, Infor LN génère un en-tête de consommation. Les en-têtes des enregistrements de consommation contiennent le nom du client, le magasin VMI et les quantités agrégées d'articles reçus et consommés. Vous pouvez afficher et gérer ces en-têtes dans la session Consommations de stock (tdsls4140m000).
- **Ligne(s) de consommation**
  Quand le client consomme des matières, une ligne de consommation est créée. Vous pouvez afficher et gérer les détails des consommations individuelles dans la session Consommation de stock - Lignes (tdsls4141m000).
- Les lignes de consommation sont générées après réception du document BOD LoadInventoryConsumption, ou manuellement à la suite d'un courrier électronique ou d'un appel téléphonique du client.

Une fois la consommation saisie, elle doit être traitée dans les buts suivants :

- facturer le client pour les quantités consommées si la facturation est applicable ;
- réduire les niveaux de stock du magasin administratif.

Remarque

Dans le système Infor LN du client, les consommations sont générées dans la session Consommations de stock consigné (whwmd2551m000) et Consommations de stock (whina1514m000). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Enregistrements de consommation.

Traitement des consommations

Pour déterminer si la facturation est applicable et démarrer la facturation du client concerné et pour diminuer les niveaux de stock dans le magasin administratif, vous devez traiter les consommations de stock.

Vous pouvez traiter :

- Les lignes de consommation, en sélectionnant **Traiter la ligne de consommation** dans le menu Vues, Actions ou Références de la session Consommation de stock - Lignes (tdsls4141m000).
- Les lignes de consommation d'un article, en sélectionnant **Traitement des consommations de stock** dans le menu Vues, Actions ou Références de la session Consommations de stock (tdsls4140m000).
- Une plage de commandes dans la session Traitement des consommations de stock (tdsls4290m000).

Une fois les consommations traitées, les commandes et les programmes liés à ces consommations sont affichés dans la session Ordres par ligne de consommation de stock (tdsls4142m000).

Remarque

Vous pouvez lancer toutes ces sessions depuis la session Consommation de stock (tdsls4640m000).

Vue générale du processus de consommation

Etape 1: Lier une consommation à un ordre de réapprovisionnement ou un programme

Pour déterminer si la facturation est applicable et doit être employée pour le client concerné, Infor LN lie la consommation à la commande ou au programme concernant l'article qui est reçu dans le magasin VMI. Les scénarios possibles sont les suivants :

1. Si une **Référence de sous-traitance** est spécifiée sur la ligne de consommation, la consommation est liée à la ligne d'approvisionnement en matière fournisseur correspondante dans la session Lignes d'approvisionnement en matières de cmde fournisseur (tdpur4116m000).
2. Si le champ **Référence**, le champ **Référence d'expédition**, ou les deux, sont renseignés, Infor LN recherche une expédition de programme de vente pour la combinaison de ces champs et lie la consommation au programme. Si un programme est introuvable, un message s'affiche.
3. Si un **Bon de livraison** est disponible, Infor LN recherche une expédition de programme de vente correspondante et lie la consommation au programme. Si une expédition de programme est introuvable, un message s'affiche.
4. Si une **Commande du client** est disponible et qu'une commande client correspondante est trouvée, la consommation est liée à la commande selon les conditions de règlement de cette dernière.
5. Si aucune commande client correspondante n'est trouvée, Infor LN vérifie si un(e) programme/ligne de programme de vente correspondant(e) peut être lié(e) à la consommation au moyen de la **Commande du client** ou de la **Référence de contrat client**.

6. Si la case **Facturation demandée** est cochée, Infor LN recherche une ligne de commande client **Paiement à partir des consommations** à laquelle la consommation peut être liée.
7. Si aucune ligne de commande client de type **Paiement à partir des consommations** n'est trouvée, Infor LN recherche une ligne de programme de vente de type **Paiement à partir des consommations** à laquelle la consommation peut être liée.
8. Si aucune ligne de programme de vente de type **Paiement à partir des consommations** n'est trouvée, un ordre de facturation du stock de consignation est créé pour régler la facturation de la quantité consommée.

Si la case **Facturation demandée** est décochée pour la ligne de consommation, Infor LN réduit automatiquement le niveau de stock. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Ajustement du niveau de stock dans un magasin administratif.

Etape 2: Traitement des retours

Si la case **Retour** est cochée sur la ligne de consommation, aucune facturation n'est requise.

Si la commande client trouvée est **Paiement à partir des consommations**, une ligne de facturation est créée mais n'est pas facturée. Sur la ligne de facturation, la quantité de consommation retournée est affichée dans le champ **Quantité de consommation retournée** de la session Lignes de facture de commande client (tdsls4106m100).

Si la **Référence de sous-traitance** est indiquée ou si l'article retourné est un emballage, la case **Traité** de la ligne de consommation est cochée et aucune autre opération n'est effectuée.

Pour retourner des quantités, vous pouvez créer un ordre de retour client et le lier à la commande/au programme pertinent(e). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Ordres de retour client.

Liaison de consommations à l'ordre de réapprovisionnement

Les cas de figure suivants peuvent se présenter pour un enregistrement de consommation :

- Il peut être lié à l'ordre de réapprovisionnement. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Ordre de sous-traitance.
- Il peut être lié à l'ordre/programme de réapprovisionnement VMI. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Ordre ou programme VMI.
- Il ne peut pas être lié à un ordre/programme de réapprovisionnement. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Ordres de facturation du stock de vente consigné dont l'origine est **Consommation**.

Ordre de sous-traitance

Pour lier une ligne de consommation à une commande fournisseur de sous-traitance, Infor LN utilise d'abord la référence de sous-traitance puis l'article consommé afin de trouver la ligne d'approvisionnement en matières correspondant à la commande fournisseur de sous-traitance. La ligne de matières dont l'article correspond à l'article de la ligne de consommation de stock est sélectionnée.

Pour l'établissement des coûts de revient, les matières utilisées doivent être réservées sur la commande fournisseur de sous-traitance appropriée. Par conséquent, le champ **Référence de sous-traitance** de la session Consommation de stock - Lignes (tdsls4141m000) est obligatoire.

En général, les matières fournies par le fabricant et consommées par le sous-traitant pour produire les articles destinés au fabricant ne sont pas facturées au sous-traitant.

Pour les lignes de consommation liées à une ligne d'approvisionnement en matières sous-traitance d'opération, une sous-traitance d'article ou une sous-traitance de service, le champ **Quantité consommée** est mis à jour dans la session Lignes d'approvisionnement en matières de cmde fournisseur (tdpur4116m000), après réception d'un message de consommation du sous-traitant. Les niveaux de stock sont mis à jour en conséquence. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Ajustement du niveau de stock dans un magasin administratif.

Ordre ou programme VMI

Pour lier une ligne de consommation à un ordre ou à un programme VMI (stock géré par le fournisseur), Infor LN utilise d'abord la combinaison référence de programme/référence d'expédition pour rechercher un programme de vente correspondant. Ensuite, le bon de livraison est utilisé pour rechercher une expédition de programme de vente correspondante. Enfin, la référence de commande/programme client est incluse dans la recherche.

Dans les environnements de stock géré par le fournisseur (VMI), la référence de la commande ou du programme client n'est pas obligatoire. Si une ligne de consommation de stock contient une référence de commande client/programme de vente, Infor LN recherche une commande client ou un programme de vente avec une **Commande client** ou une **Référence de contrat client** correspondante. Si aucun numéro de référence correspondant n'est trouvé, Infor LN recherche la première ligne de programme de vente dont le **Numéro du programme client** correspond. Les lignes de consommation sont liées à ce programme de vente spécifique, même si les lignes de programme suivantes ont une référence de programme client différente.

Si le règlement est de type **Paiement à partir des consommations**, les niveaux de stock sont mis à jour et la facturation est déclenchée. Pour les lignes de commande/programme liées à la ligne de consommation, Infor LN crée des lignes de consommation dans la session Lignes de facture de commande client (tdsls4106m100) ou la session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200).

Si le règlement est de type **Paiement à partir des réceptions** ou **Pas de règlement**, seuls les niveaux de stock sont mis à jour. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Ajustement du niveau de stock dans un magasin administratif.

Si aucun bon de livraison ou aucune référence de commande/contrat/programme client n'est disponible et que la case **Facturation demandée** est cochée :

1. Infor LN recherche la plus ancienne commande client ou le plus ancien programme de vente non entièrement consommé(e) dont le type de règlement est **Paiement à partir des consommations**. Si une ligne de commande/programme correspondante est trouvée, Infor LN crée une ligne de facture liée à cette ligne de commande client ou de programme de vente (ligne).

2. Si aucune ligne correspondante n'est trouvée, Infor LN crée un ordre de facturation de la consignation selon la valeur du champ **Type d'ordre de facturation du stock de consignation** de la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400).

Si une ligne de commande client/programme de vente de type **Paiement à partir des consommations** est utilisée et si la quantité consommée totale dépasse la quantité commandée, Infor LN crée une ligne de facturation pour la partie qui concorde. Pour la partie restante, Infor LN recherche d'autres lignes de commande client/programme de vente de type **Paiement à partir des consommations** afin de créer des lignes de facturation. Dans le cas de quantités consommées pour lesquelles aucune ligne de commande client/programme de vente n'est trouvée, Infor LN crée un ordre de facturation de la consignation.

Pour chaque ligne de facture créée, Infor LN met à jour les niveaux de stock avec les quantités facturées. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Ajustement du niveau de stock dans un magasin administratif.

Remarque

Infor LN recherche les lignes de commande client/programme **Paiement à partir des consommations** uniquement si la case **Propriété externe** est cochée dans la session Composants logiciel implémentés (tccom0100s000).

Ordres de facturation du stock de vente consigné dont l'origine est Consommation

Si une consommation ne peut pas être liée à un ordre de réapprovisionnement, un ordre de facturation du stock de vente consigné est généré pour permettre la facturation de la quantité consommée. Pour ces ordres, leurs origine est **Consommation** et le type d'ordre est extrait du champ **Type d'ordre de facturation du stock de consignation** dans la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400).

La mise à jour des niveaux de stock pour ces ordres est gérée par Magasin, parce que les activités magasin font partie de la procédure de commande d'un ordre de facturation du stock de vente consigné.

Une fois l'ordre de facturation de consignation lancé dans Magasin, les adaptations du niveau de stock sont gérées par le processus de sortie de stock. Vous devez définir comme automatiques les activités du type d'ordre magasin lié au type d'ordre de facturation de la consignation. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Définition de procédures magasin.

Remarque

- Le prix des commandes clients de type Facturation de la consignation est basé sur la date de consommation.
- Vous ne pouvez pas annuler ou supprimer les commandes clients ayant l'origine **Consommation**, ni annuler, supprimer ou ajouter les lignes correspondantes, ni encore modifier l'article et la quantité.

Ajustement du niveau de stock dans un magasin administratif

Infor LN met automatiquement à jour les niveaux de stock du magasin administratif, sans passer par les procédures de sortie de stock et d'expédition. Pour enregistrer la réduction du stock, une commande client de type **Vente (manuelle)** et une expédition sont créés.

Vous pouvez afficher cette commande client et expédition dans la session Article - Magasin - Transactions de stock (whinr1510m000) et Consommations de stock (whina1514m000). Le propriétaire de cette commande client est **Propriété du client**, étant donné que la facturation et le règlement s'effectuent sur le programme de vente/la commande client **Paiement à partir des consommations**, l'ordre de facturation de la consignation, ou la commande fournisseur de sous-traitance d'origine.

Prix et remises

- **Commande client**
  Infor LN détermine les prix et remises en fonction des valeurs de la ligne de commande client d'origine, en utilisant la date de consommation ou de réapprovisionnement. Ce calcul est fonction de la valeur du paramètre **Détermination du prix selon** dans la session Conditions de commande (tctrm1130m000).
- **Programme de vente**
  Infor LN vérifie le champ **Lier les lignes de facture de consommation à** dans la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500), qui peut avoir le statut **En-tête du programme** ou **Ligne de besoin du programme**.
  Selon la valeur du champ **Lier les lignes de facture de consommation à**, les prix et les remises sont extraits des lignes suivantes :
  - **En-tête du programme**
    La première ligne de programme du programme de vente auquel la consommation est liée. Les informations des lignes de programmes successives ne sont pas prises en compte.
  - **Ligne de besoin du programme**
    La ligne de programme ou la ligne d'ordre magasin planifié à laquelle la consommation est liée.

Remarque

- Les lignes de facture de consommation sont liées à une ligne de commande client dans la session Lignes de facture de commande client (tdsls4106m100). Dans la session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200), les lignes de facture de consommation sont liées à un en-tête de programme de vente, ou à une ligne d'ordre magasin planifié/ligne de programme de vente.
- Le prix des commandes clients de type Facturation de la consignation est basé sur la date de consommation.

Lignes de commande client/de programme de vente de type **Paiement à partir des consommations**

Les lignes de commande/programme client pour lesquelles le type de règlement est **Paiement à partir des consommations** et l'activité **Transfert vers la facturation** fait partie de la procédure de commande peuvent :

- enregistrer des consommations ;
- Etre facturées, c'est-à-dire que des lignes de facturation sont créées pour les lignes de consommation auxquelles elles sont liées.
- Avoir la case **Facturation automatique** cochée.

Remarque

Ceci s'applique à la consignation étendue, dans laquelle, pour une consommation de stock de consignation donnée, vous liez directement la facturation à l'ordre ou au programme de réapprovisionnement.

Avec une configuration de consignation de base, dans laquelle les procédures d'ordre et de programme sont partagées en une partie réapprovisionnement et une partie facturation, les règles suivantes s'appliquent :

- La facturation n'est pas disponible pour les ordres de réapprovisionnement du stock de consignation, qui sont des commandes clients pour lesquelles la case **Réapprovisionnement du stock de consignation** est cochée dans la session Types de commandes clients (tdsls0594m000).
- Comme le **Transfert vers la facturation** ne fait pas partie de la procédure de commande pour les commande de réapprovisionnement du stock de consignation, les consommations peuvent être facturées au moyen d'une commande client de type **Facturation de la consignation**. Il s'agit de commandes clients pour lesquelles la case **Facturation de la consignation** est cochée dans la session Types de commandes clients (tdsls0594m000).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Consignation dans les applications Vente et Achat.

Coûts supplémentaires pour les programmes de vente

Coûts supplémentaires - Vue générale

Vous pouvez spécifier des coûts supplémentaires à indiquer sur une commande client ou une expédition pour facturer des coûts supplémentaires à une commande ou une expédition.

Mise en place de coûts supplémentaires

Avant de pouvoir lier des coûts supplémentaires à des commandes clients et des programmes, vous devez définir les données de base.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:

- Coûts supplémentaires - Définition

Coûts supplémentaires - types

Les coûts supplémentaires peuvent être établis au niveau de la commande ou de l'expédition.

- **Selon commande**
  Les coûts supplémentaires sont calculés pour une commande client ou une ligne de commande client. Une fois la commande client approuvée, ils peuvent être insérés dans la commande en tant que coûts/articles de coût supplémentaires, après l'enregistrement du dernier article.
- **Selon expédition**
  Les coûts supplémentaires sont calculés pour une expédition des ventes ou une ligne d'expédition. Une fois que l'expédition concernée est confirmée, un ordre de coût d'expédition de commande client mentionnant tous les coûts supplémentaires est généré pour une (ligne d') expédition.

Remarque

Les coûts supplémentaires fondés sur la commande ne sont applicables qu'aux commandes clients et non aux programmes de vente.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:

- Coûts supplémentaires selon commande
- *Coûts supplémentaires selon expédition (p. 87)*

Coûts supplémentaires selon expédition

Des coûts supplémentaires qui sont fonction de l'expédition sont calculés pour les expéditions de commandes clients ou les lignes d'expédition. Une fois que (la ligne de) l'expédition concernée est confirmée, un ordre de coût de vente est généré en fonction de cette dernière. Un ordre de coût de vente dont l'origine est **Expédition** contient tous les coûts supplémentaires d'une même (ligne d') expédition.

Remarque

- Plusieurs lignes de commande client et de programme de vente peuvent être liées à une même expédition.
- L'ordre de coût d'expédition de commande client et les lignes de commande/de programme liées à une expédition reçoivent le même code Expédition. En fonction de ce code, une expédition complète peut être facturée au client. Les lignes de commande/de programme et l'ordre de coût d'expédition associé peuvent être transférés ensemble vers Facturation.

Coûts supplémentaires selon expédition - procédure

Les étapes suivantes sont effectuées dans l'expédition selon la procédure des coûts supplémentaires :

Etape 1: Génération d'un ordre de coût d'expédition de commande client

Si un groupe de coûts supplémentaires comportant des lignes de coûts supplémentaires valides, est détecté pour une (ligne d') expédition, les coûts supplémentaires selon expédition et selon article, sont

ajoutées aux expéditions en tant que lignes d'expédition distinctes dans la session Lignes d'expédition (whinh4131m000). Les lignes de coûts d'expéditions supplémentaires sont générées dans Magasin. Une fois l'expédition confirmée, une commande client dont l'origine est **Expédition** est générée dans la session Commandes clients (tdsls4100m000).

Les éléments suivants s'appliquent aux commandes clients suivantes :

- Le type de commande client et le numéro de série de cette dernière sont extraits des champs **Type d'ordre de coût d'expédition** et **Série d'ordre de coût d'expédition** de la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400).
- Le champ **Expédition** de la session Commandes clients (tdsls4100m000) est automatiquement renseigné pour ces commandes.
- Seuls les articles de coût et de service peuvent figurer sur cette commande client.
- La case **Ligne de coûts supplémentaires** est cochée pour les lignes de commandes client générées.
- Le montant correspondant au coût supplémentaire s'affiche dans le champ **Montant** tandis que le champ **Prix** reste vide sur la ligne de commande client. Ce **Montant** peut être modifié jusqu'à l'exécution de l'activité Livraisons de ventes (tdsls4101m200). Après cela, le montant livré peut être modifié dans les sessions Modification des prix et des remises après livraison (tdsls4122m000) ou Modification prix et remises lignes cdes clients après livr. (tdsls4132m000).

Etape 2: Approbation de l'ordre de coût d'expédition de commande client

La case **Approbation automatique d'expédition basée sur ordres de coûts** dans la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400) détermine la manière d'approuver l'ordre de coût d'expédition de commande client.

Etape 3: Sortie des articles de ligne de coût supplémentaire

Selon la valeur de la case **Transfert vers magasin** de la session Articles - Ventes (tdisa0501m000), la sortie de l'article de coût s'effectue dans Magasin ou dans Ventes.

L'activité Transfert commandes clients vers Magasin (WH) (tdsls4246m000) ou Livraisons de ventes (tdsls4101m200) doit donc être exécutée pour la ligne de commande client.

Si la session Livraisons de ventes (tdsls4101m200) n'est pas exécutée avant la session Transfert des cmdes clients/programmes vers la facturation (tdsls4247m000), l'activité prend le statut **Exécuté** pendant l'exécution de la session Transfert des cmdes clients/programmes vers la facturation (tdsls4247m000). Il n'est donc pas obligatoire d'effectuer des Livraisons de ventes (tdsls4101m200).

Etape 4: Transfert de l'ordre de coût d'expédition de la commande client vers Facturation

L'ordre de coût d'expédition de commande client et les lignes de commande/de programme qui sont liées à une expédition possèdent le même code Expédition. En fonction de ce code, une expédition complète peut être facturée au client. Si vous cochez la case **Expédition** de la session Transfert des cmdes clients/programmes vers la facturation (tdsls4247m000), l'ordre de coût d'expédition de commande

client et les lignes de commande/de programme liées à l'expédition sont transférés ensemble vers Facturation.

Le champ **Transfert auto. lignes de coûts supplémentaires vers Facturation sur** dans la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400) détermine la manière dont l'ordre de coût d'expédition de la commande client sera transféré vers Facturation.

Vous pouvez afficher les codes d'expédition dans les sessions suivantes :

- **Ordre de coût d'expédition de commande client**
  Commandes clients (tdsls4100m000)
- **Lignes d'ordre de coût d'expédition de commande client**
  Données sur la ligne de commande liée (tdsls4102s200)
- **Lignes de commande client**
  Lignes de livraison de cmde client réelles (tdsls4106m000)
- **Lignes de programme de vente**
  Lignes de livraison de programme de vente réelles (tdsls3140m000)

Etape 5: Traitement des lignes de coûts supplémentaires

Traitez les commandes clients et les programmes de vente en même temps que les lignes de coûts supplémentaires dans les sessions Traitement des commandes clients livrées (tdsls4223m000) et Traitement des programmes de vente livrées (tdsls3223m000).

Calcul du coût supplémentaire pour les expéditions/lignes d'expédition

Le calcul des coûts supplémentaires pour les expéditions/lignes d'expédition, se base sur la valeur du champ **Méthode de calcul des coûts supplémentaires** dans la session Tiers acheteur (tccom4110s000). Pour les expéditions, la **Méthode de calcul des coûts supplémentaires** doit être **Par en-tête**; pour les lignes d'expédition, elle doit être **Par ligne**.

Les coûts supplémentaires sont calculés pour les commandes clients et les programmes de vente si la case **Calculer les coûts supplémentaires pour les expéditions** est cochée dans la session Paramètres de gestion des stocks (whinh0100m000).

- **commandes clients,**
  Les coûts supplémentaires sont calculés avec le groupe de coûts du tiers (et/ou l'article).
- Si la **Méthode de calcul des coûts supplémentaires** est **Par en-tête** dans la session Tiers acheteur (tccom4110s000), les lignes de coûts supplémentaires se basent sur des totaux par expédition et le lien vers la ligne d'expédition d'origine n'est pas sauvegardé.
- Si la **Méthode de calcul des coûts supplémentaires** est **Par ligne**, les coûts supplémentaires sont calculés pour chaque ligne de commande d'origine et le lien vers la ligne d'expédition d'origine est sauvegardé.
- **Programmes de vente**
  Les coûts supplémentaires **Par en-tête** sont calculés avec le groupe de coûts du tiers (et/ou l'article). Les lignes de coûts supplémentaires se basent sur les totaux par expédition et le lien vers la ligne d'expédition d'origine n'est pas sauvegardé.

- Les coûts supplémentaires **Par ligne** sont calculés pour le groupe de coûts du contrat. Ce calcul est toujours indépendant de la **Méthode de calcul des coûts supplémentaires**. Les lignes des coûts supplémentaires générés sont liées à la ligne de commande d'origine. Les quantités de toutes les lignes d'expédition peuvent être ajoutées avant de calculer les coûts. Ceci est valide pour les séries en stock qui ont plusieurs lignes d'expédition par ligne de commande.

Confirmation de l'expédition

Pour les lignes d'expédition confirmée, les coûts supplémentaires sont recalculés si le statut de la ligne de coûts supplémentaires est **Pas calculé**. Si le statut est **Modifié**, Infor LN vérifie si vous souhaitez recalculer les coûts supplémentaires ou ignorer le recalcul. Après le recalcul des coûts supplémentaires, le champ **Coûts supplémentaires** dans la session Expéditions (whinh4130m000) est défini à **Calculé**.

Préparer l'expédition

Les lignes de coûts supplémentaires apparentées doivent être traitées pour les options choisies dans la session Préparation de l'expédition (whinh4231m000).

Si, dans le menu approprié, vous cliquez sur :

- **Split Line**, le statut de la ligne d'expédition d'origine est réinitialisée sur **Modifié** et les lignes de coûts supplémentaires sont supprimées. Lors de la confirmation de la ligne d'origine, les coûts supplémentaires sont recalculés.
- **Move to Shipment**, les coûts supplémentaires de la ligne d'expédition d'origine sont déplacés vers la nouvelle ligne d'expédition.

Impression de bons de livraison et de notes de livraison

Dans les sessions Impression des bons de livraison (whinh4475m000) et Impression des notes de livraison (whinh4477m000), les coûts supplémentaires basés sur l'en-tête sont imprimés en tant que premières lignes. Les coûts supplémentaires basés sur la ligne sont imprimés sous la ligne d'expédition liée.

Ordres magasin planifiés des programmes de vente

Ordres magasin planifiés

Vous pouvez utiliser des ordres magasin planifiés pour découpler les mises à jour et révisions de programme à partir des ordres magasin et rapprocher les lignes de programme de vente par quantité et par date.

Remarque

- Pour utiliser des ordres magasin planifiés, cochez la case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500). Les ordres magasin planifiés sont créés lors de l'approbation du programme de vente.

- Si vous n'avez le droit d'expédier que la totalité des matériaux d'emballage pour des lignes de programme de vente, une définition d'emballage est spécifiée dans la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000) et la case **Emballages complets seulement** de la session Modèles d'unité de manutention (whwmd4160m000) est cochée pour cette définition. Bien souvent, dans ce cas, la quantité commandée figurant sur un ordre magasin planifié n'est pas la somme des lignes de programme de vente liées mais un total ajusté de façon à correspondre à la quantité indiquée dans la définition d'emballage.
- Une relation multivoque peut exister entre les ordres magasin (lignes de sortie de stock) de l'application Magasin et les lignes de programme de l'application Ventes.

Création d'ordres magasin planifiés

Dès qu'une ligne de programme de vente dont le type de besoin est **Ferme** ou **Immédiat** est approuvée, le logiciel Infor LN effectue les opérations suivantes :

1. Il crée un ordre magasin planifié de même numéro que le programme de vente dans la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000). Pour les programmes référencés, une répartition de référence est créée sous la ligne de l'ordre magasin planifié dans la session Répartition de référence ordre magasin planifié (tdsls3522m000).
2. Il crée un lien entre l'ordre magasin planifié et la (révision de) ligne de programme de vente dans la session Liens d'ordre de magasin planifié de programme de ventes (tdsls3521m000).
3. Il vérifie si la ligne de programme de vente peut faire l'objet d'une consolidation par quantité. Si tel est le cas, plusieurs lignes de programme sont combinées en un ordre magasin planifié unique. La quantité commandée de l'ordre magasin planifié est une quantité regroupée et ce même ordre magasin planifié est lié à diverses lignes de programme. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Consolidation des lignes de programme dans des ordres magasin planifiés (p. 93)*.
4. Il vérifie si la ligne de programme de vente peut faire l'objet d'une consolidation par date. Si tel est le cas, la **Date de début de besoin** ou la **Date/heure de réception planifiée** de l'ordre magasin planifié est remplacée par une date de livraison prédéfinie, ce qui réduit le nombre de livraisons. Vous pouvez aussi spécifier manuellement les options qui permettent de regrouper des lignes de programme de vente sur des ordres magasin planifiés pendant et après l'approbation du programme de vente. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Consolidation des lignes de programme dans des ordres magasin planifiés (p. 93)*.

Remarque

Aucun ordre magasin planifié ne peut être créé pour les lignes de programme de vente présentant les caractéristiques suivantes :

- La ligne de programme de vente est liée à une version de matière qui ne contient par l'ordre réel. Pour ce genre de lignes de programme de vente, la case **Utiliser la version de matière pour les besoins fermes** de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000) n'est pas cochée.
- Les champs **Type de besoin client** et **Type de besoin** ont des valeurs différentes dans la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).

Traitement d'ordres magasin planifiés

Une fois l'ordre magasin planifié créé, les étapes suivantes sont exécutées :

Etape 1: Transfert de l'ordre magasin planifié vers Magasin

Le transfert de l'ordre planifié vers un ordre magasin réel s'effectue comme suit :

- Automatiquement, si la case **Transfert auto. programmes de vtes non réf. vers la commande** ou **Transfert auto. programmes de vtes réf. vers la commande** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) est cochée.
- Manuellement dans les sessions Transfert des programmes de vente vers la commande (tdsls3207m000) et Transfert des fiches de prélèvement vers Magasin (WH) (tdsls3207m100).

Etape 2: Exécution de livraisons pour l'ordre magasin planifié

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Livraison des ordres magasin planifiés (p. 100)*.

Etape 3: Transfert de l'ordre magasin planifié vers Facturation

Le transfert vers Facturation s'effectue comme suit :

- par ligne de livraison réelle/facture pour l'ordre magasin planifié dans la session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200);
- pour une plage d'ordres magasin planifiés dans la session Transfert des cmdes clients/programmes vers la facturation (tdsls4247m000).

Etape 4: Traitement de l'ordre magasin planifié

Dans la session Traitement des programmes de vente livrées (tdsls3223m000), si les programmes de vente liés à l'ordre magasin planifié **Facturé** sont traités, l'ordre magasin planifié l'est également.

Pendant le traitement, l'historique du chiffre d'affaires est consigné, le contrat est mis à jour et le statut de la ligne de programme l'est également.

Remarque

Toutes ces étapes peuvent être exécutées dans la session Programme de vente (tdsls3611m000).

Mise à jour des ordres magasin planifiés

Quand de nouvelles versions de ventes sont traitées, les mises à jour de lignes de programme de vente ou les nouvelles révisions de lignes de programme peuvent entraîner des mises à jour de l'ordre magasin planifié et des liens avec cet ordre. La façon dont Infor LN gère les mises à jour de lignes de programme de vente ou les nouvelles révisions de lignes de programme dépend du statut de l'ordre magasin planifié et, le cas échéant, de celui de l'ordre magasin.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Mise à jour des ordres magasin planifiés (p. 97)*.

Consolidation des lignes de programme dans des ordres magasin planifiés

Si des ordres magasin planifiés sont utilisés, vous pouvez consolider les lignes de programme de vente par quantité et/ou par date.

La consolidation par quantité consiste à combiner plusieurs lignes de programme en un ordre magasin planifié unique. La quantité commandée de l'ordre magasin planifié est une quantité regroupée et ce même ordre magasin planifié est lié à diverses lignes de programme.

La consolidation par date consiste à consolider les expéditions d'articles planifiés à des dates de livraison prédéfinies dans des ordres magasin planifiés.

Données de base

Dans la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000), ces champs de regroupement doivent être spécifiés :

- **Grille de livraison**
  Si ce champ est spécifié, Infor LN regroupe automatiquement les lignes de programme de vente par quantité et/ou par date.
- **Autoriser consolidation des références**
  Détermine si les lignes de programme référencées ou non, peuvent être regroupées par quantité pour la même **Référence d'expédition**.
- **Ignorer info. suppl. pendant consolidation**
  Détermine si les lignes de programme avec différents contenus dans leurs champs d'informations supplémentaires peuvent être regroupées ou non.

Regroupement des besoins par quantité

Le regroupement par quantité vous permet de combiner plusieurs lignes d'un programme de vente en un ordre magasin planifié unique.

Dans la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000), les lignes de programme sont combinées en un même ordre magasin planifié si les champs de la ligne du programme de vente sont identiques, excepté les champs suivants qui peuvent être différents :

- Dates,
- Quantités
- **Référence**
- **Numéro du programme client**
- **Référence d'emballage A**
- **Référence d'emballage B**
- **Champ supplémentaire**, à condition que la case Ignorer les informations supplémentaires lors du regroupement **Ignorer info. suppl. pendant consolidation**

Si les lignes de programme sont différentes, les informations sur le prix ou l'unité de vente par exemple, elles ne peuvent pas être regroupées. Dans ce cas, plusieurs ordres magasin planifiés peuvent être créés pour la même référence d'expédition.

Remarque

Les lignes de programmes référencés peuvent être regroupées en un seul ordre magasin planifié seulement si elles comportent la même référence d'expédition.

Si la case **Texte de la ligne de programme** est cochée pour une ligne de programme de vente, cette ligne ne peut jamais faire l'objet d'un regroupement par quantité.

Lors d'un regroupement par quantité, ces situations peuvent se présenter :

- Les informations de la première ligne de programme liée à l'ordre de magasin planifié servent de base de regroupement. Les informations des autres lignes de programme peuvent par conséquent être perdues.
- Si les résultats du regroupement changent au fil du temps, suite à des révisions de programme contenant de nouvelles informations, des problèmes de livraison insuffisante ou excédentaire peuvent survenir avec la création d'ordres magasin planifiés non prévus.

Exemple

Pour le programme SCH0001, la première révision contient les données suivantes :

Ligne de programme	Quantité commandée	Point de livraison
10	15	001
20	35	001

Les lignes de programme 10 et 20 sont regroupées en un même ordre magasin planifié (SCH0001) avec une quantité commandée de 50.

La seconde révision de programme contient les données suivantes :

Ligne de programme	Quantité commandée	Point de livraison
10	17	001
20	37	002

En raison d'un changement de point de livraison, ces lignes de programme ne peuvent plus être regroupées par quantité dans un même ordre magasin.

Selon le statut de l'ordre magasin (planifié), les situations suivantes peuvent se présenter :

- **Mise à jour autorisée**
  La quantité de l'ordre magasin planifié existant pour le point de livraison 001 est réduite à 17.

- La quantité du premier ordre magasin planifié lié est réduite, sa révision est mise à jour et le lien avec le second ordre magasin est supprimé.
- Un second ordre magasin planifié ainsi qu'un lien sont créés pour la seconde ligne de programme.
- **Mise à jour non autorisée**
  Le premier ordre magasin planifié pour le point de livraison 001 est traité dans Magasin.
- La quantité de la première ligne du nouveau programme pour le point de livraison 001 est ignorée ; seule la révision de l'ordre magasin planifié lié est mise à jour.
- Pour la seconde ligne de programme, un nouvel ordre magasin planifié ainsi qu'un lien avec cet ordre sont créés. Il en résulte une livraison excédentaire.

Remarque

Infor LN émet toujours un message d'avertissement quand des nouvelles révisions ou mises à jour de programme entraînent des (sur)livraisons imprévues. Ceci vous permet, si nécessaire, d'intervenir manuellement dans le processus d'expédition.

Regroupement des besoins par date

Le regroupement par date vous permet de remplacer les dates de livraison d'articles planifiés par des dates de livraison fixes dans des ordres magasin planifiés.

Lors de l'approbation du programme de vente, les dates suivantes de la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000) peuvent être modifiées en une des dates/heures de livraison définies dans la grille:

- **Selon expédition**
  Date de début de besoin
- **Selon réception**
  Date/heure de réception planifiée

Les ordres magasin planifiés ont ainsi des dates qui concordent avec les dates de livraison souhaitées, de la manière spécifiée dans le champ **Grille de livraison** de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).

Options de regroupement manuel

Bien que le regroupement automatique des lignes de programme réduise considérablement le nombre d'ordres magasin planifiés, vous pouvez toujours considérer que le nombre d'ordres magasin planifiés est trop élevé.

Pour réduire davantage ou contrôler le nombre d'ordres magasin planifiés, vous pouvez spécifier manuellement les options de regroupement pendant ou après l'approbation du programme. Pour les ordres magasin planifiés existants ou nouveaux, vous pouvez regrouper les besoins de la ligne de programme pour une date de début de besoin spécifique, comprenant les besoins passés, en un seul ordre magasin planifié.

Vous pouvez utiliser les sessions Approbation des programmes de ventes (tdsls3211m000) et Approbation des fiches de prélèvement (tdsls3211m200) pour spécifier les options de regroupement lors de l'approbation.

Vous pouvez utiliser les sessions Consolidation des ordres de magasins planifiés (tdsls3220m000) et Consolidation ordres mag. planifiés (fiches de prélèvement) (tdsls3220m100) pour spécifier les options de regroupement après l'approbation du programme.

Vous pouvez spécifier ces options de regroupement :

Ignorer la grille de livraison	-
Déplacer besoins précédents	**Date de début de nouveau besoin**
Déplacer besoins non récurrents	**Date de début de nouveau besoin**
Combiner ordres de magasins planifiés	**Date de début de nouveau besoin**
Date de début de besoin d'origine - De	**Date de début de besoin d'origine - A**

Exemple

Grille de livraison Grille de livraison : expédition mercredi 7 novembre, 11 h 00

Aujourd'hui : 1er novembre

Ligne de programme	Quantité	Date de début	Besoin
1	3	Mercredi 31 octobre, 7 h 00	past
2	5	Lundi 5 novembre, 7 h 00	sansgrille
3	2	Mercredi 7 novembre, 11 h 00	grille

En fonction de vos paramètres, un ordre magasin planifié peut être créé avec une quantité de 10 pour lundi 5 novembre, 11 h 00 par exemple.

Mise à jour des ordres magasin planifiés

S'il existe un ordre magasin planifié pour une ligne de programme, cette ligne peut être mise à jour par le traitement de nouvelles versions de ventes.

Pour les programmes de vente ci-dessous, le traitement d'une version de vente donne les résultats suivants :

- **Programmes non référencés**
  Un nouveau numéro de révision de programme de vente.
- **Programmes d'expédition séquentielle**
  Un nouveau numéro de révision de programme de vente si la case **Révisions de programme pour programmes d'expédition référencés** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) est cochée.
- Une ligne de programme mise à jour si la case **Révisions de programme pour programmes d'expédition référencés** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) n'est pas cochée.
- **Programmes d'expédition séquencés**
  Un nouveau numéro de révision de programme de vente si la case **Révisions de programme pour programmes d'expédition séquentielle** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) est cochée et que toutes les lignes d'une version donnée contiennent les mêmes article, service des ventes, tiers destinataire et numéro de commande client.
- Une ligne de programme mise à jour si la case **Révisions de programme pour programmes d'expédition séquentielle** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) n'est pas cochée.
- **Programmes pour les fiches de prélèvement**
  Un nouveau numéro de révision de programme de vente si la case **Révisions de programme pour programmes liés à fiches de prélèvement** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) est cochée.
- Une ligne de programme mise à jour si la case **Révisions de programme pour programmes liés à fiches de prélèvement** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) n'est pas cochée.

Mise à jour des ordres magasin (planifiés)

Lors de l'approbation de nouvelles révisions ou mises à jour de lignes de programme, Infor LN recherche les ordres magasin planifiés dont le statut est ni **Finalisé** ni **Annulé**.

Les ordres magasin planifiés sont sélectionnés en fonction des données suivantes :

- **Programmes Selon expédition non référencés**
  Programme, **Type de programme** et **Date de début de besoin** de la session Liens d'ordre de magasin planifié de programme de ventes (tdsls3521m000).
- **Programmes Selon réception non référencés**
  Programme, **Type de programme** et **Date de réception planifiée du besoin** de la session Liens d'ordre de magasin planifié de programme de ventes (tdsls3521m000).

- **Programmes référencés**
  Référence d'expédition, **Numéro du programme client** et **Référence** depuis la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000) pour les mêmes programme et type de programme.
- **Fiches de prélèvement**
  Tiers acheteur, **Tiers destinataire** et **Référence d'expédition** depuis la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000) pour le même programme et type de programme.

Le dernier ordre magasin planifié est sélectionné en premier pour la mise à jour de la quantité et des informations associées. Si aucun ordre magasin planifié existant ne peut être mis à jour, de nouveaux ordres magasin planifiés peuvent être créés.

Les paramètres suivants contrôlent le processus de création et de mise à jour de l'ordre magasin planifié :

- **Types d'ordres magasin (whinh0110m000)**
  Autorisation de m. à j. lignes d'ordre de sortie de stock jusqu'à
- **Conditions du programme (tctrm1131m000)**
  Toujours m.à.j. et créer auto. des ordres mag. planifiés nouveaux
- **Créer ordre mag. planifié suppl. pour quantités accrues seulement**

L'ordre magasin planifié existant peut être mis à jour

<ListIntro>A l'issue de l'approbation, les mises à jour ou révisions de lignes de programme sont gérées comme suit :</ListIntro>

- L'ordre magasin planifié est mis à jour dans la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000).
- L'ordre magasin planifié lié existant est mis à jour dans la session Liens d'ordre de magasin planifié de programme de ventes (tdsls3521m000).
- L'ordre magasin, si disponible, est mis à jour dans la session Lignes d'ordre de sortie de stock (whinh2120m000).

Remarque

L'approbation de lignes de programme contenant des quantités nulles entraîne l'attribution à l'ordre magasin planifié et à l'ordre magasin lié du **Statut** **Annulé**. Les ordres magasin planifiés sont également annulés lorsque de nouvelles révisions de programmes non référencés ne correspondent pas à la **Date de début de besoin** existante pour les programmes **Selon expédition** et à la **Date/heure de réception planifiée** pour les programmes **Selon réception**.

L'ordre magasin planifié existant ne peut être mis à jour - la création d'un nouvel ordre magasin planifié est autorisée.

<ListIntro>A l'issue de l'approbation, les mises à jour ou révisions de lignes de programme sont gérées comme suit :</ListIntro>

- **Programmes avec révisions**
  L'ordre magasin planifié existant ne peut pas être modifié mais la **Révision du programme** est mise à jour dans la session Liens d'ordre de magasin planifié de programme de ventes (tdsls3521m000) pour l'ordre magasin planifié lié existant. L'ordre magasin planifié existant est, par conséquent, lié à la dernière révision.
- Un nouvel ordre magasin planifié est créé dans la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000), avec une **Quantité commandée** qui reflète la différence entre la nouvelle et l'ancienne quantité commandée initiale.
- Un lien est créé entre le nouvel ordre magasin planifié et la nouvelle révision de ligne de programme de vente dans la session Liens d'ordre de magasin planifié de programme de ventes (tdsls3521m000).
- **Programmes sans révisions**
  L'ordre magasin planifié existant et la révision de l'ordre magasin planifié lié existant ne peuvent pas être mis à jour.
- Un nouvel ordre magasin planifié est créé dans la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000), avec une **Quantité commandée** qui reflète la différence entre la nouvelle et l'ancienne quantité commandée initiale.
- Un lien est créé pour le nouvel ordre magasin planifié dans la session Liens d'ordre de magasin planifié de programme de ventes (tdsls3521m000), avec la même révision de ligne de programme de vente que celle de l'ordre magasin planifié précédent (révision 1).

Remarque

Si la mise à jour des ordres magasin planifiés n'est pas possible pour les programmes d'expédition séquentielle avec révisions, vous ne pouvez pas créer d'ordre magasin planifié pour la quantité totale ou restante. Vous devez effectuer une action manuelle, en mettant par exemple jour les informations de séquence d'expédition dans la session Séquence d'expédition (whinh4520m000).

Lorsqu'il n'est pas possible d'employer les révisions/mises à jour de programme de vente pour mettre à jour le processus magasin, ou en cas d'erreur dans le processus de gestion des magasins, Infor LN affiche un message. Si nécessaire, vous pouvez mettre à jour le processus d'expédition manuellement.

Simulation de la mise à jour des ordres magasin planifiés

Avant l'approbation d'un programme/d'une révision de programme de vente (révision), vous pouvez en simuler l'approbation de manière à afficher les mises à jour attendues sur les ordres magasin planifiés existants. Cela permet de comprendre les changements apportés, notamment pour intervenir manuellement ou pour ne pas approuver ce programme de vente et attendre le prochain programme modifié (révision).

Selon le type de programme, vous pouvez simuler l'approbation du programme de vente de la façon suivante :

- en cochant la case **Simuler approbation** des sessions Approbation des programmes de ventes (tdsls3211m000) et Approbation des fiches de prélèvement (tdsls3211m200);
- en cliquant sur **Simuler approbation** dans le menu approprié des sessions Programme de vente (tdsls3611m000), Programmes de vente (tdsls3111m000) et Fiches de prélèvement (tdsls3107m100);
- en cochant la case **Simuler approbation** de la session Traitement des versions de ventes (tdsls3208m000) pour des programmes référencés sans révisions.

Ordres magasin planifiés ouverts

Si une version de vente est convertie en une nouvelle révision de programme de vente, Infor LN suppose que le nombre de lignes de programme (besoins) transmises est le même que dans la révision précédente. Cependant, il peut arriver qu'une ligne de programme de vente donnée ne soit plus transmise avec la nouvelle révision de programme. L'ordre magasin planifié lié à cette ancienne ligne de programme demeure donc "ouvert".

Si cet ordre magasin planifié "ouvert" autorise encore des mises à jour, la **Quantité commandée** de cet ordre magasin planifié est retranchée de la **Quantité commandée** de la ligne de programme de vente dans la session Liens d'ordre de magasin planifié de programme de ventes (tdsls3521m000) de la révision précédente. Lorsque la quantité de l'ordre magasin planifié devient nulle, celui-ci prend le statut **Annulé**.

Livraison des ordres magasin planifiés

Lorsque des livraisons sont effectuées pour un ordre magasin planifié dont le statut est **Transfert vers Magasin (WH)** ou **Partiellement livré**, un enregistrement est inséré dans la session Lignes de livraison de programme de vente réelles (tdsls3140m000). L'ordre magasin planifié, les liens avec l'ordre magasin et les lignes de programme sont mises à jour avec les informations de livraison.

Remarque

Pour les programmes référencés, une répartition de référence est disponible sous la ligne de livraison véritable dans la session Répartition de réf. ligne de livraison de programme de vente réelle (tdsls3542m000).

Livraisons excédentaires

Si une quantité supérieure à celle commandée initialement est livrée et que plusieurs lignes de programme sont liées à un même ordre magasin planifié, une livraison excédentaire est enregistrée au niveau du dernier ordre magasin planifié lié et de la ligne de programme associée.

Exemple

Ligne de programme	Quantité commandée
10	10
20	30

Les lignes de programme 10 et 20 sont regroupées en un même ordre magasin planifié avec une quantité commandée initiale de 40.

Si une quantité de 50 est livrée :

- une quantité de 10 est enregistrée au niveau de l'ordre magasin planifié lié pour la ligne de programme 1
- une quantité de 40 est enregistrée au niveau de l'ordre magasin planifié lié pour la ligne de programme 2

Si la quantité totale expédiée dépasse la quantité initialement commandée, le montant total du programme ainsi que le solde du tiers sont ajustés.

Livraisons insuffisantes

Si, en raison de ruptures de stock, les quantités initiales commandées pour des ordres magasin planifiés ne peuvent pas être expédiées, les champs suivants de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000) déterminent comment cette rupture est gérée :

- **Règle d'expédition**
- **Expédier et reporter**

Règle d'expédition

- **Expédier totalité ligne**
  L'ordre magasin planifié doit être livré dans sa totalité. Un stock insuffisant entraîne le report de l'expédition de l'ordre magasin planifié.
- **Expédier ligne et annuler**
  Le stock disponible est expédié. En cas de stock suffisant, l'expédition est complète. Un stock insuffisant entraîne l'annulation de l'ordre magasin planifié pour la quantité restante.
- **Aucun**
  Aucune règle d'expédition ne s'applique. Vous pouvez définir le champ **Expédier et reporter**.

Expédier et reporter

- **Non**
  Un stock insuffisant donne lieu à un reliquat pour l'ordre magasin planifié.

- **Reporter ou annuler**
  La quantité demandée restante est transférée vers le prochain ordre magasin planifié le plus ancien qui peut être mis à jour pour le même programme. Si le prochain ordre magasin planifié ne peut plus être mis à jour, un nouvel ordre est créé pour la quantité demandée restante. Ce nouvel ordre magasin planifié est lié à l'ordre magasin planifié original.
- Si aucun ordre magasin planifié suivant n'est détecté, la quantité demandée restante de l'ordre est annulée. Le champ **Quantité annulée** est donc renseigné dans la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000).
- **Reporter ou créer un reliquat**
  La quantité demandée restante est transférée vers le prochain ordre magasin planifié le plus ancien qui peut être mis à jour pour le même programme. Si le prochain ordre magasin planifié ne peut plus être mis à jour, un nouvel ordre est créé pour la quantité demandée restante. Ce nouvel ordre magasin planifié est lié à l'ordre magasin planifié original.
- Si aucun nouvel ordre magasin planifié ne peut être trouvé, le stock insuffisant entraîne un reliquat de l'ordre magasin planifié.

Expédier et reporter défini à Non

Si une expédition finale est reçue du Magasin et que la quantité livrée est inférieure à la quantité commandée initialement pour le reliquat planifié, un nouvel ordre magasin planifié est créé pour l'ordre magasin initial planifié dans la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000).

Les paramètres suivants s'appliquent à ce nouvel ordre magasin planifié :

- La case **Reliquat (O/N)** est cochée.
- Le **Statut** est **Planifié**.
- Les champs **Ligne d'ordre de magasin mère** et **Séquence de ligne d'ordre de magasin mère** sont renseignés en référence à l'ordre magasin planifié d'origine.
- La **Date de début de besoin** et la **Date/heure de réception planifiée** sont extraites par défaut de l'ordre magasin initial planifié.
- Cet ordre magasin planifié est automatiquement transféré dans Magasin si la case **Transfert auto. reliquats pour programmes référencés** ou la case **Transfert auto. reliquats pour programmes non référencés** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) est cochée.

Expédier et reporter défini à Reporter ou annuler ou Reporter ou créer un reliquat

Si une expédition finale est reçue du Magasin et si la quantité livrée pour l'ordre magasin planifié est inférieure à la quantité initiale commandée, les étapes suivantes sont exécutées :

1. La quantité demandée restante est transférée vers le prochain ordre magasin planifié le plus ancien qui peut être mis à jour pour le même programme.

   La **Quantité commandée** et la **Quantité reportée** sont mises à jour dans la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000). Les champs **Ligne d'ordre de magasin mère** et **Séquence de ligne d'ordre de magasin mère** sont également renseignés en référence à l'ordre magasin planifié d'origine. La **Quantité commandée** d'un

ou plusieurs ordre magasin planifiés liés et les lignes de programme associées ne sont pas mises à jour. L'expédition du prochain ordre magasin est gérée en tant que livraison excédentaire. En d'autres termes, le dernier ordre magasin planifié lié et la dernière ligne de programme sont mis à jour avec une quantité supérieure à celle commandée.

2. Si le prochain ordre magasin planifié ne peut plus être mis à jour, un nouvel ordre est créé pour la quantité demandée restante. Ce nouvel ordre magasin planifié est lié à l'ordre original et à la dernière ligne de programme.

   La **Quantité commandée** est la quantité demandée restante de l'ordre magasin planifié original.

3. Si aucun ordre magasin planifié ne peut être trouvé et que le champ **Expédier et reporter** équivaut à :
   - **Reporter ou annuler**, la quantité demandée restante de l'ordre magasin planifié est annulée. Le champ **Quantité annulée** de la session Ordres de magasin planifiés de programme de ventes (tdsls3520m000) est renseigné.
   - **Reporter ou créer un reliquat**, un nouvel ordre magasin planifié est créé pour la quantité requise restante. Ce nouvel ordre magasin planifié est lié à l'ordre magasin planifié original.

Remarque

Aucun reliquat ne peut être créé et aucune rupture de stock ne peut être reportée si des ordres magasin sont créés pour les entités suivantes :

- Fiches de prélèvement
- Programmes d'expédition séquencés
- Programmes référencés liés à un ordre magasin et pour lesquels la case **Réf. d'expé. exclusive par expédition** dans la session Types d'ordres magasin (whinh0110m000) est cochée.
- Programmes référencés avec références regroupées

Pour ces programmes, la quantité demandée restante de l'ordre magasin planifié est annulée.

Procédure de programme de vente

Procédure de programme de vente

La principale procédure de programme de vente inclut les étapes suivantes :

1. Création et mise à jour des versions de vente
2. Création et mise à jour des programmes de vente ;
3. Détermination et utilisation des autorisations de programme de vente
4. Détermination et utilisation des valeurs cumulées de programme de vente
5. Approbation des programmes de vente
6. transfert des programmes de vente ou des ordres magasin planifiés vers Magasin;

7. transfert des programmes de vente ou des ordres magasin planifiés vers Facturation;
8. traitement des programmes de vente

Etape 1: Création et mise à jour des versions de vente

Dans la procédure de programme de vente, les tiers acheteurs emploient des versions de ventes pour vous informer de leurs besoins à long et à court terme en matière de programme. Vous recevez généralement ces besoins par le biais de l'application Echange de données informatisé (EDI) ou de documents d'objet de gestion (BOD) mais vous pouvez aussi les saisir manuellement.

Dans une version de vente, les besoins du programme représentent la vue externe côté client.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Versions de ventes (p. 108)*.

Etape 2: Création et mise à jour des programmes de vente ;

Les besoins des programmes de vente peuvent être traités soit manuellement dans des programmes de vente au moyen de la session Traitement des versions de ventes (tdsls3208m000), soit automatiquement si la case **Traitement auto. des versions de programmes de ventes** de la session Tiers acheteur (tccom4110s000) est cochée. Vous pouvez également spécifier des programmes de vente manuellement.

Les conditions suivantes s'appliquent à ces programmes de vente :

- Dans un programme de vente, les besoins du programme représentent la vue interne côté fournisseur.
- Une ligne de programme de vente contient un **Type de besoin** en termes de délai, utilisé à des fins de planification. Le type de ce besoin peut être **Immédiat**, **Ferme** ou **Planifié**.
- Pour les programmes non référencés, les mises à jour de programme sont gérées au moyen de numéros de révision de programme de vente. Pour les programmes référencés, elles peuvent être gérées via une simple mise à jour du programme ou au moyen de numéros de révision de programme de vente.
- La quantité demandée figurant sur les lignes de programme de vente peut être égale à zéro. Dans ce cas, Infor LN annule directement la ligne de programme de vente.

Vous pouvez afficher les données de programme de vente dans les sessions suivantes :

- les programmes de vente dans la session Programmes de vente (tdsls3111m000),
- Lignes de programme d'achat dans la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).
- les fiches de prélèvement dans la Fiches de prélèvement (tdsls3107m100) session,
- les lignes de fiches de prélèvement dans la session Fiche de prélèvement (tdsls3107m200),
- les informations d'expédition séquentielle dans la session Informations sur l'expédition séquentielle (tdsls3517m000).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à

- *Message EDI et programmes de vente (p. 107)*
- *Type de besoin de la ligne du programme de vente (p. 118)*
- *Numéros de révision du programme de vente (p. 115)*

- *Programmes de vente référencés (p. 111)*
- *Fiches de prélèvement (p. 113)*
- *Quantité demandée égale à zéro pour les lignes de programme de vente (p. 120)*

Etape 3: Détermination et utilisation des autorisations de programme de vente

Dans la procédure de programme de vente, vous expédiez les marchandises en fonction du type de besoin. Néanmoins, le type de besoin **Ferme** peut varier par rapport au type de besoin **Planifié** préalablement reçu. Si des autorisations sont utilisées, vos tiers acheteurs vous autorisent, avant d'indiquer le type de besoin **Ferme**, à fabriquer des marchandises ou à acheter des matières premières en quantités limitées avant qu'ils n'aient réellement besoin des marchandises. Le principe de l'autorisation est que le tiers acheteur assume le risque s'il n'a pas besoin des marchandises. En d'autres termes, il doit payer la fabrication et/ou les matières premières, que les marchandises fassent ou non l'objet d'une livraison.

Le calcul des quantités liées aux autorisations n'est effectué que dans le cas de programmes reçus dans une version de matière.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Autorisations d'un programme de vente (p. 122)*.

Etape 4: Détermination et utilisation des valeurs cumulées de programme de vente

Dans une procédure de programme de vente, les valeurs cumulées servent à contrôler les quantités cumulées totales des programmes.

Les types suivants de valeurs cumulées de programme de vente sont disponibles :

- **Quantité cumulée expédiée**
  Quantité totale cumulée que vous avez expédiée pour un programme de vente donné.
- **Quantité cumulée reçue**
  Quantité totale cumulée que votre tiers destinataire a reçu pour un programme de vente donné.
- **Quantité cumulée facturée**
  Quantité totale cumulée que vous avez facturée pour un programme de vente donné.

Pour les programmes de vente non référencés, les valeurs cumulées permettent d'effectuer les opérations suivantes :

- Vérifier et ajuster les programmes de vente en cas de livraison insuffisante ou excédentaire.
- Vérifier que la valeur cumulée reçue par votre tiers correspond à celle que vous avez expédiée. Si ce n'est pas le cas, les litiges peuvent être résolus.

Infor LN:

- Ne vérifie pas ni n'ajuste les **versions de matières**, les programmes référencés, les fiches de prélèvement et les contrats de livraison en cas de livraison insuffisante ou excédentaire.
- Ne rapproche les quantités cumulées reçues et les quantités cumulées expédiées que pour les **versions de matières** et les **programmes d'expédition**.
- Ne calcule pas les valeurs cumulées d'un programme de vente pour les **fiches de prélèvement**.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à

- *Quantités cumulées du programme de vente (p. 128)*
- *Ajustement des programmes de vente. (p. 139)*
- *Rapprocher les programmes de vente (p. 147)*

Etape 5: Approbation des programmes de vente

Pour être traité, un programme de vente qui a le statut **Créé** doit être approuvé. Une fois approuvé, il prend le statut **Approuvé**.

Si la case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) est cochée, Infor LN crée un ordre magasin planifié une fois le programme de vente approuvé.

Pour les programmes de vente non référencés, opérez comme suit durant le processus d'approbation :

- Vous pouvez vérifier que les programmes de vente ne font pas l'objet de livraisons excédentaires ou insuffisantes et les ajuster en conséquence.
- Infor LN effectue un rapprochement du programme de vente. Le rapprochement consiste à vérifier que la **Quantité cumulée reçue** du tiers correspond bien à votre **Quantité cumulée expédiée**. Si les quantités cumulées ne correspondent pas, des litiges à résoudre sont générés.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:

- *Approbation des programmes de vente (p. 143)*
- *Ordres magasin planifiés (p. 90)*
- *Ajustement des programmes de vente. (p. 139)*
- *Rapprocher les programmes de vente (p. 147)*

Etape 6: Transfert des programmes de vente vers Magasin

Les programmes de vente approuvés ou les ordres magasin planifiés doivent être transférés vers Magasin.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes de vente et Magasin (p. 159)*.

Etape 7: Transfert des programmes de vente vers Facturation

Si les articles commandés dans le cadre de la ligne de programme de vente ou de l'ordre magasin planifié sont (partiellement) expédiés, vous pouvez facturer les marchandises livrées. Pour ce faire, transférez le programme de vente ou l'ordre magasin planifié vers Facturation.

Vous pouvez également transférer les enregistrements de correction de facture vers Facturation. Par exemple, des articles expédiés sont perdus lors de l'expédition et vous voulez éviter au tiers de les payer.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes de vente et Facturation (p. 161)*.

Etape 8: Traitement des programmes de vente

Après envoi de la facture relative à une ligne de programme de vente, cette ligne a le statut **Facturé**. Vous pouvez traiter les programmes de vente dont les lignes ont le statut **Facturé** dans la session Traitement des programmes de vente livrées (tdsls3223m000).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Traitement et suppression des programmes de vente (p. 164)*.

Remarque

- La session Programmes de vente (tdsls3611m100) permet de n'afficher que les programmes de vente nécessitant une attention particulière et d'effectuer les opérations appropriées sur les lignes de programme. Par exemple, les lignes de programme qui arrivent à échéance et n'ont pas encore été approuvée ou livrées, ou les lignes dont la date d'échéance (**date de début**) est dépassée.
- Si, pour un article donné, la relation avec un tiers est arrivée à son terme ou que vous souhaitez modifier les accords logistiques que vous avez passés avec lui, vous pouvez résilier le programme de vente. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Résiliation des programmes de vente (p. 165)*.

Message EDI et programmes de vente

Les messages EDI que vous recevez des tiers acheteurs ou des tiers destinataires peuvent fournir des informations. En fonction de ces informations, il est possible de traiter les programmes de vente pour satisfaire les besoins d'un tiers acheteur.

Les messages EDI suivants permettent d'importer des données depuis le tiers acheteur ou le tiers destinataire vers les programmes de vente :

Version de matière

Voici un exemple de message lié à une version de matière : BEM MRL001 (BEMIS). Les données importées avec ce message sont des informations relatives à la planification à long terme du tiers (par exemple de MRP).

Programme d'expédition

Voici un exemple de message lié à un programme d'expédition : BEM SHP001 (BEMIS). Les données importées avec ce message sont des informations relatives aux commandes à court terme (par exemple les besoins des deux semaines suivantes).

Programme d'expédition séquentielle

Voici un exemple de message lié à un programme d'expédition séquentielle : BEM SEQ001 (BEMIS). Ce message contient les mêmes données que le message BEM SHP001, mais également une séquence spécifique durant laquelle les matières doivent être déchargées sur le quai de livraison.

Remarque

Les messages EDI reçus peuvent être traités automatiquement ou en mode interactif. Lorsque les messages EDI décrits ci-dessus sont traités, Infor LN enregistre les données reçues dans les sessions relatives aux versions de ventes et aux programmes de vente.

Versions de ventes

Les versions de vente permettent de regrouper les besoins du programme de vente d'un client par type de version. Ces versions de ventes sont généralement reçues par échange de données informatisé (EDI), mais vous pouvez aussi les spécifier manuellement ou les recevoir par le biais d'un document d'objet de gestion (BOD). Les versions de ventes ou lignes de version de ventes séparées peuvent être traitées et converties en programmes de vente. Une version de vente représente la vue des besoins du programme côté client externe et un programme de vente, la vue des besoins du programme côté fournisseur interne.

Les numéros de versions de ventes identifient les mises à jour envoyées au tiers.

La première version de vente créée pour une combinaison spécifique des caractéristiques suivantes prend le numéro de révision un :

- **Tiers acheteur**
- **Tiers destinataire**
- **Adresse du destinataire**
- **Type de version**
- **Selon expédition ou réception**
- **Qualificateur de quantité de programme**
- **Origine de la version de vente**
- **Version client**

Quand une nouvelle révision de version de vente est créée pour ces caractéristiques, le système crée la révision de version de vente numéro deux, et ainsi de suite.

Remarque

Si la case **Traitement auto. des versions de programmes de ventes** de la session Tiers acheteur (tccom4110s000) n'est pas cochée, vous pouvez mettre à jour les versions de ventes avant leur conversion en programmes de vente dans la session Traitement des versions de ventes (tdsls3208m000). Si la case **Traitement auto. des versions de programmes de ventes** est cochée, la version de vente est automatiquement convertie en programme de vente. Vous ne pouvez donc pas la mettre à jour.

Types de versions de ventes et types de programmes de vente

Les versions de ventes et les programmes de vente ont toujours un type spécifique. Les versions de ventes ne peuvent englober que des programmes de vente du même type.

Les types suivants sont disponibles :

- **Version de matières**
  A moyen-long terme (en général, des périodes étalées sur plusieurs mois), le tiers fournit les informations relatives à la planification. En général, une version de matière peut être considérée comme un lancement de planification. Pour les programmes non référencés, cependant, la version de matière peut également contenir la commande réelle. Dans ce cas, le lancement est appelé lancement matières doté de possibilités d'expédition.
- **Programme d'expédition**
  A plus court terme, des programmes d'expédition qui contiennent davantage de détails et des informations plus fiables sont transmis. Ces informations sont regroupées en fonction des besoins dans l'atelier de fabrication sur mesure, des diverses commandes, etc. Les programmes d'expédition contiennent des données relatives aux commandes et vous informent sur les livraisons réelles. Ce type de programme peut s'utiliser pour les programmes de vente référencés et non référencés.
- **Programme d'expédition séquentielle**
  Sur le court terme (généralement une période de vingt jours, dont cinq sont fixés), les informations sur les expéditions séquentielles sont communiquées. Les programmes d'expédition séquentiels viennent s'ajouter au lancement de matières ou au programme d'expédition contenant des informations précises sur la production ou la livraison des besoins. Ces programmes peuvent comprendre la séquence de production ou de livraison, ainsi que l'ordre, le lieu et l'heure de déchargement après l'expédition. Ce type de programme n'est utilisé que si le programme de vente est référencé.
- **Fiche de prélèvement**
  Pour le court terme, les informations de prélèvement sont fournies par le tiers. Une fiche de prélèvement est un document contenant une liste d'articles qu'un transporteur particulier doit prélever sur le site du fournisseur pour les acheminer chez le client le jour indiqué. En général, il s'agit de besoins quotidiens. Les versions de ventes de type **Fiche de prélèvement** sont converties en programmes de vente référencés de type **Programme d'expédition**.

Remarque

Le type de programme de vente que vous pouvez recevoir pour une combinaison spécifique d'article et de tiers dépend de l'un des facteurs suivants :

- les paramètres de champs de la zone de groupe **Types de message de programme** de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000);
- le champ **Message EDI** de la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000).

Vous pouvez afficher les données de version de vente dans les sessions suivantes :

Type de version de vente	Versions de ventes	Lignes de version	Détails de la ligne de version

Version de matières	Présentation des versions de ventes (tdsls3512m000)	Lignes de version de vente (tdsls3508m000)	Détails des lignes de version de vente (tdsls3515m000)
Programme d'expédition	Présentation des versions de ventes (tdsls3512m000)	Lignes de version de vente (tdsls3508m000)	Détails des lignes de version de vente (tdsls3515m000)
Programme d'expédition séquentielle	Présentation des versions de ventes (tdsls3512m000)	Lignes de version de vente - Programme d'expédition séquentielle (tdsls3116m000)	-
Fiche de prélèvement	Présentation des versions de ventes (tdsls3512m000)	Lignes de version de vente - Fiche de prélèvement (tdsls3109m000)	Dét. ligne version de vte - Fiche de prélèv. (tdsls3116m100)

Remarque

Les sessions Versions de ventes (tdsls3612m100) et Version de vente (tdsls3612m000) permettent également d'afficher, de saisir et de gérer les données de version de vente.

Lignes de version de vente

Une ligne de version de vente se rapporte à un programme de vente ou à une ligne de programme de vente en fonction du type de version. Si la version est de type :

- **Version de matières** ou **Programme d'expédition**, une ligne de version de vente fait référence à un programme de vente ;
- **Programme d'expédition séquentielle**, une ligne de version de vente fait référence à des informations d'en-tête de programme de vente, de ligne de programme de vente et d'expédition séquentielle ;
- **Fiche de prélèvement**, une ligne de version de vente fait référence à une combinaison de transporteur et de référence d'expédition.

Détails de la ligne de version de vente

Si la version est de type :

- **Version de matières** ou **Programme d'expédition**, les détails d'une ligne de version de vente font référence à une ligne de programme de vente ;
- **Fiche de prélèvement**, les détails d'une ligne de version de vente font référence à un en-tête de programme de vente, une ligne de programme de vente et une ligne de fiche de prélèvement.

Programmes de vente référencés

Dans le cas d'un programme de vente référencé, les besoins du programme sont transmis en fonction des références (d'expédition).

- Une **Référence** permet d'identifier les besoins spécifiques du tiers dans une certaine séquence et sur un poste particulier de la ligne d'assemblage.
- Une **Référence d'expédition** est utilisée pour identifier l'expédition. Si vous utilisez les fiches de prélèvement, la référence d'expédition identifie également la fiche de prélèvement de la ligne de programme de vente liée.

Pour les programmes de vente référencés, la case **Programme référencé** de la session Programmes de vente (tdsls3111m000) est cochée.

Remarque

- Pour chaque **Référence**, il ne peut exister qu'une seule ligne de programme de vente.
- Plusieurs lignes de programme de vente peuvent exister pour chaque **Référence d'expédition**.

Données de base

Pour utiliser des programmes référencés, vous devez configurer les données de base comme suit :

- **Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000)**
  Cochez la case **Programme référencé**.
- Affectez au champ **Message EDI** la valeur **Programme d'expédition**, **Programme d'expédition uniquement** ou **Programme d'expédition séquencé**.
- **Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000)**
  Cochez la case **Programme référencé**.
- Cochez la case **Utiliser le programme d'expédition**, **Utilisation du programme d'expédition séquentielle** ou **Utiliser la fiche d'appel de livraison**.

La case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) détermine de quelle session les données de base sont extraites.

La case **Révisions de programme pour programmes d'expédition référencés** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) détermine le mode de traitement des mises à jour de programmes référencés.

- Si cette case est cochée, un numéro de révision de programme de vente est créé.
- Si cette case n'est pas cochée, le programme de vente est mis à jour. Pour conserver un suivi des mises à jour, Infor LN classe les mises à jour de la ligne de programme de vente sous forme de révisions dans la session Détails des lignes de version de vente (tdsls3515m000) (à moins que la ligne programme ne soit spécifiée manuellement ou qu'elle soit mise à jour). Dans le menu Vues, Actions ou Références de cette session, vous pouvez lancer la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000) pour afficher la ligne de programme de vente à laquelle l'enregistrement des détails de la ligne de version de vente fait référence.

Remarque

Si la case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) est cochée, une ligne d'ordre magasin planifié peut être liée à une ou plusieurs lignes de programme référencé. Les références sont stockées dans les sessions Répartition de référence ordre magasin planifié (tdsls3522m000) et Répartition de réf. ligne de livraison de programme de vente réelle (tdsls3542m000).

Programmes d’expédition séquentielle pour les fiches de prélèvement

Vous pouvez créer des programmes de vente référencés de type **Programme d'expédition** pour des fiches de prélèvement.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Fiches de prélèvement (p. 113)*.

Programmes d'expédition séquentielle référencés

Vous pouvez créer des programmes de vente référencés de type **Programme d'expédition séquentielle** pour des programmes d'expédition séquentielle.

Si une ligne de programme de vente référencé de type **Programme d'expédition séquentielle** est créée, Infor LN insère :

- les informations sur l'expédition séquentielle de la session Informations sur l'expédition séquentielle (tdsls3517m000) qui indiquent l'ordre dans lequel votre tiers destinataire a besoin des articles sur la ligne d'assemblage, à un poste donné ;
- les détails de la séquence d'expédition figurant dans la session Séquence d'expédition (whinh4520m000) après le transfert vers Magasin. Vous pouvez afficher les données de séquence d'expédition de chaque référence dans cette session. Vous devez expédier les marchandises selon la séquence indiquée dans cette session. Seule la dernière révision des informations sur la séquence d'expédition est affichée.

Chaque ligne du programme de vente contient une ligne détaillée de séquence d'expédition. Pour plus d'informations sur les détails de la séquence d'expédition, reportez-vous à la section *Programmes de vente et Magasin (p. 159)*.

Si vous recevez la mise à jour d'un programme d'expédition séquentielle, la case **Révisions de programme pour programmes d'expédition séquentielle** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) détermine le mode de traitement de cette mise à jour.

- Si cette case est cochée, un numéro de révision de programme de vente est créé.
- Si cette case n'est pas cochée, le programme de vente est mis à jour. Pour conserver une trace des mises à jour, Infor LN classe les mises à jour de ligne de programme de vente sous forme de révisions dans la session Informations sur l'expédition séquentielle (tdsls3517m000).

Approbation des programmes de vente référencés

Le programme de vente référencé peut être approuvé automatiquement ou manuellement. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Approbation des programmes de vente (p. 143)*.

Remarque

Pour les programmes de vente référencés, aucun ajustement n'a lieu.

Fiches de prélèvement

Une fiche de prélèvement est une liste d'articles qu'un transporteur doit prélever sur le site du fournisseur lors d'une expédition unique chez le client le jour indiqué. La fiche de prélèvement est identifiée par un numéro de référence spécifique, appelé référence de l'expédition, qui est créé par le client. Ce numéro permet d'identifier les fiches de prélèvement, les expéditions et les règlements. Les besoins récapitulés sur la fiche de prélèvement sont généralement mentionnés dans les informations d'expédition mais les marchandises demandées figurant sur cette fiche sont réparties entre différents programmes de vente.

Vous ne pouvez employer des fiches de prélèvement pour le contrat de vente lié au programme de vente que si les cases suivantes de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000) sont cochées :

- **Programme référencé**
- **Utiliser la référence d'expédition**
- **Utiliser la fiche d'appel de livraison**

Les besoins d'un programme de vente sont regroupés sur des fiches de prélèvement en fonction des caractéristiques suivantes :

- **Tiers acheteur**
- **Tiers destinataire**
- **Référence d'expédition**
- **Transporteur**
- **Date de début**
- **Date de fin**

Les conditions suivantes s'appliquent pour une fiche de prélèvement :

- les livraisons excédentaires ne sont pas autorisées ;
- le contrat lié au programme de vente détermine si ce programme peut ou non contenir des besoins pour des fiches de prélèvement ;
- les fiches de prélèvement sont considérées comme établies de manière définitive et ne peuvent donc pas être mises à jour ou ajustées par l'application. Vous pouvez cependant modifier manuellement celles qui ne sont pas approuvées.

Procédure relative aux fiches de prélèvement

Etape 1: Création et mise à jour des versions de vente

Une fiche de prélèvement peut être reçue ou spécifiée dans les sessions suivantes :

- Présentation des versions de ventes (tdsls3512m000)
- Lignes de version de vente - Fiche de prélèvement (tdsls3109m000)
- Dét. ligne version de vte - Fiche de prélèv. (tdsls3116m100)

Etape 2: Création et mise à jour de fiches de prélèvement

Les versions de ventes de type **Fiche de prélèvement** peuvent être soit traitées manuellement dans des programmes de vente référencés de type **Programme d'expédition** depuis la session Traitement des versions de ventes (tdsls3208m000), soit traitées par l'application. Ceci dépend de l'état de la case **Traitement auto. des versions de programmes de ventes** dans la session Tiers acheteur (tccom4110s000).

Une fois les programmes de vente créés pour des fiches de prélèvement :

- les cases **Programme référencé** et **Lié à fiches de prélèvement** sont cochées pour le programme de vente dans la session Programmes de vente (tdsls3111m000);
- les informations d'en-tête de la fiche de prélèvement sont disponibles dans la session Fiches de prélèvement (tdsls3107m100), qui contient le tiers, le transporteur et les données de référence ;
- les informations des lignes de la fiche de prélèvement sont disponibles dans la session Fiche de prélèvement (tdsls3107m200), qui contient les données de l'article, la quantité et la date. Une ligne de fiche de prélèvement se rapporte à une ligne du programme de vente. Double-cliquez sur une ligne de feuille de prélèvement pour en afficher les données dans la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).

Si vous recevez une mise à jour du programme, la case **Révisions de programme pour programmes liés à fiches de prélèvement** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) détermine le mode de traitement de cette mise à jour.

- Si cette case est cochée, un numéro de révision de programme de vente est créé.
- Si cette case n'est pas cochée, le programme de vente est mis à jour. Les mises à jour de lignes de programme de vente sont enregistrées sous forme de révisions dans la session Dét. ligne version de vte - Fiche de prélèv. (tdsls3116m100).

Etape 3: Approbation des fiches de prélèvement

Pour permettre la livraison des quantités figurant sur les lignes de fiches de prélèvement, il est nécessaire d'approuver les fiches dont le statut est **Créé**. Les fiches peuvent être approuvées soit par l'application, soit manuellement dans la session Approbation des fiches de prélèvement (tdsls3211m200). Ceci dépend de l'état de la case à cocher **Approbation automatique des programmes de ventes référencés** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) ou de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).

Si la case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) est cochée, un ordre magasin planifié est créé une fois la fiche de prélèvement approuvée.

Remarque: Une fiche de prélèvement peut être liée à plusieurs programmes de vente et les lignes associées peuvent inclure des lignes issues des ces différents programmes.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à:

- *Approbation des programmes de vente (p. 143)*
- *Ordres magasin planifiés (p. 90)*

Etape 4: Transfert des fiches de prélèvement vers Magasin

Les fiches de prélèvement approuvées ou les ordres magasin planifiés pour des fiches de prélèvement sont transférés vers Magasin. Vous pouvez aussi transférer ces fiches manuellement dans la session Transfert des fiches de prélèvement vers Magasin (WH) (tdsls3207m100). Cela dépend de la valeur de la case **Transfert auto. programmes de vtes réf. vers la commande** dans la session Conditions du programme (tctrm1131m000).

Dans Magasin, vous pouvez convertir les quantités de la fiche de prélèvement en un ordre de transport final qui est transmis au transporteur. A partir de cet ordre de transport, la planification du transport et l'acheminement sont optimisés, et une copie de la fiche de prélèvement est créée pour le transporteur.

Vous pouvez également traiter la fiche de prélèvement, préparer l'expédition, créer les documents de livraison appropriés et transférer les marchandises vers l'emplacement de stockage temporaire. Une fois les articles prélevés, le transporteur vérifie les quantités, les codes Article client et les unités de manutention des marchandises réservées, puis transfère les marchandises à destination du client. Le cas échéant, vous pouvez informer le client du départ des marchandises.

Si les marchandises ne peuvent être que partiellement livrées, vous pouvez créer un reliquat.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes de vente et Magasin (p. 159)*.

Etape 5: Réception des règlements

Le règlement, qui est déclenché à la réception des marchandises, s'effectue généralement par facturation automatique. Un avis de règlement est envoyé à vous-même et au transporteur.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à Self billing.

Selon la **Référence d'expédition**, vous pouvez également transférer une fiche de prélèvement ou un ordre magasin planifié dans Facturation pour une fiche de prélèvement donnée, dans la session Transfert des cmdes clients/programmes vers la facturation (tdsls4247m000).

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Programmes de vente et Facturation (p. 161)*.

Etape 6: Traitement des programmes de vente

La session Traitement des programmes de vente livrées (tdsls3223m000) permet de traiter les programmes de vente dont le statut est **Facturé**.

Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Traitement et suppression des programmes de vente (p. 164)*.

Numéros de révision du programme de vente

Des numéros de révision de programme de vente permettent d'identifier de manière unique chaque révision. Ces révisions correspondent aux mises à jour du programme envoyées par le tiers.

Remarque

Par défaut, Infor LN utilise les numéros de révision pour les programmes de vente non référencés.

Pour les programmes référencés, les cases à cocher suivantes de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) permettent de déterminer si les numéros de révision sont applicables :

- **Révisions de programme pour programmes d'expédition référencés**
- **Révisions de programme pour programmes d'expédition séquentielle**
- **Révisions de programme pour programmes liés à fiches de prélèvement**

Le numéro de révision du programme de vente se voit attribuer la valeur 1 dès qu'un premier programme est créé pour une combinaison des champs suivants :

- **Tiers acheteur**
- **Tiers destinataire**
- **Article**
- **Service des ventes**
- **Tiers facturé**
- **Tiers payeur**
- **Type de programme**
- **Programme référencé**
- **Contrat**
- **Position du contrat**
- **Service juridique**
- **Commande client**, si la case **Utiliser commandes client pour programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) est cochée et que le champ **Action sur écart de commande client** contient la valeur **Bloquer** dans la session Lignes de contrat de vente (tdsls3501m000)
- **Référence de contrat client**, si la case **Utiliser réf. de contrat client pour programmes** est cochée dans la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500)

Lorsque vous recevez un nouveau programme de vente présentant les caractéristiques indiquées dans ces champs, le système crée la révision de programme numéro deux, et ainsi de suite.

Pour les programmes d'expédition séquentielle, une nouvelle révision de programme n'est créée que si toutes les lignes d'une version donnée contiennent les même article, service des ventes, tiers destinataire, numéro de commande client et référence de contrat client.

Si cette nouvelle révision de programme de vente est approuvée, la révision précédente et ses besoins ne sont plus valables. Cette révision de programme de vente est remplacée par l'application. Une ligne de programme de vente liée à la révision précédente du programme de vente peut se voir attribuer le statut **Remplacé**, mais cette attribution dépend du statut courant de la ligne de programme et de l'existence d'une ligne d'ordre de sortie liée.

Remplacement autorisé

Si une révision d'un programme de vente fait l'objet d'un remplacement et qu'une ligne de ce programme a le statut **Créé**, **Ajusté**, ou **Approuvé**, ce statut passe à **Remplacé**.

Remarque

Si une ligne de programme de vente est déjà approuvée, les résultats du processus d'approbation sont annulés dans les cas suivant :

- le statut de la ligne de programme est **Approuvé**;
- le statut de la ligne de programme est **Commande générée** et le processus de sortie de stock n'est pas encore lancé pour cette ligne.

Remplacement non autorisé

Si une révision de programme de vente est remplacée et que la ligne de programme de vente liée a le statut **Marchandises livrées**, **Transféré vers facturation** ou **Facturé**, les lignes concernées ne recevront le statut **Traité** qu'une fois que vous aurez terminé la procédure du programme.

En effet, ces lignes de programme étant trop avancées dans le processus, elles doivent être traitées à partir de la révision précédente bien que la révision courante soit inactive.

Remplacement soumis à des restrictions

Si une ligne de programme de vente est transférée vers Magasin, la ligne d'ordre de sortie correspondante détermine si cette ligne peut être remplacée.

L'onglet **Traitement des sorties de stock** de la session Types d'ordres magasin (whinh0110m000) permet de spécifier la durée pour laquelle une ligne d'ordre de sortie de stock peut être mise à jour, annulée ou supprimée.

Statut du programme de vente

Quand un programme de vente est remplacé, son statut est mis à jour en fonction de celui des lignes de programme de vente associées :

- Si le statut de toutes les lignes du programme n'est pas **Traité** ou **Remplacé**, ce dernier prend le statut **Remplacement en cours**.
- Si le statut de toutes les lignes de programme de vente est **Traité** ou **Remplacé**, le programme prend le statut **Remplacé**.

Pour dissocier les révisions de programme de vente des ordres magasin, faites appel à des ordres magasin planifiés. Les ordres magasin planifiés permettent de gérer les révisions d'une ligne de programme de vente et de maintenir le lien entre la (révision de) ligne de programme de vente et l'ordre magasin réel vers lequel l'ordre magasin planifié est transféré. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Ordres magasin planifiés (p. 90)*.

Supprimez les anciennes révisions d'un programme de vente dans la session Suppression des révisions de programmes de vente (tdsls3212m000).

Imprimez les différences entre les révisions d'un programme de vente dans la session Impression des écarts de programmes de vente (tdsls3415m000).

Type de besoin de la ligne du programme de vente

Le type de besoin correspond à un besoin de temps utilisé à des fins de programmation.

Sur une ligne de programme de vente, les types de besoin suivants peuvent être transmis :

- **Immédiat**
  Besoins de programme associés à une date de début dans le passé au moment de la création. Dans ce cas, une livraison insuffisante est applicable. Ces besoins doivent être expédiés dès que possible.
- **Ferme**
  Besoins de programme gérés comme des commandes réelles pouvant être expédiées.
- **Planifié**
  Ces besoins de programme vous sont envoyés à des fins de planification uniquement.

Remarque

- La valeur du champ **Type de besoin** dans la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000) détermine les mesures prises par Infor LN lorsque vous approuvez une ligne de programme de vente. Pour plus d'informations sur l'approbation des programmes de vente, reportez-vous à la section *Approbation des programmes de vente (p. 143)*.
- Si le **Type de besoin** est **Ferme** mais que la **Date de début** de la ligne du programme de vente est antérieure à la date système, Infor LN affecte à ce **Type de besoin** la valeur **Immédiat**.

Types de programmes et types de besoins

La case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) détermine la session depuis laquelle Infor LN extrait les données indiquant le type de programme de vente et les besoin qui peuvent être reçus.

- **La case Utiliser contrats pour les programmes n'est pas cochée**
  Les données sont extraites de la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000).
- **La case Utiliser contrats pour les programmes est cochée**
  Les données sont extraites de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).

Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000)

Le **Type de besoin** est déterminé comme suit :

Type de programme	Message EDI	Type de besoin
Programme d'expédition	**Programme d'expédition uniquement**	**Ferme** ou **Immédiat**
Version de matières	**Programme d'expédition** ou **Programme d'expédition séquencé**	**Planifié**
Version de matières	**Lancement des matières**	Dépend de l'**Horizon figé de la transaction**

Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000)

Le **Type de besoin** est déterminé comme suit :

Types de message de programme					Type de programme	Type de besoin
Utiliser la version de matière	**Utiliser la version de matière pour les besoins fermes**	**Utiliser le programme d'expédition**	**Utilisation du programme d'expédition séquentielle**	**Utiliser la fiche d'appel de livraison**		
oui	non	oui	oui	oui	**Programme d'expédition** ou **Programme d'expédition séquentielle**	**Ferme** ou **Immédiat**
oui	non	oui	oui	oui	**Version de matières**	**Planifié**
oui	oui	sans objet	sans objet	sans objet	**Version de matières**	Dépend de l' **Horizon figé de la transaction**
non	non	oui	sans objet	sans objet	**Programme d'expédition**	**Ferme** ou **Immédiat**

non	sans objet	non	oui	non	**Programme d'expédition séquentielle**	**Ferme** ou **Immédiat**
non	non	sans objet	sans objet	oui	**Programme d'expédition**	**Ferme** ou **Immédiat**

Horizon figé de la transaction

Si vous n'utilisez que des versions de matières, le **Type de besoin** dépend de la valeur du champ **Horizon figé de la transaction**.

- **Toutes les lignes**
  Le **Type de besoin** est **Ferme**
- **Lignes dans période fab.**
  Si la **Date de début** de la ligne de programme de vente est antérieure à la date de fin de période d'autorisation de fabrication, le **Type de besoin** est **Ferme**.
- Si la **Date de début** de la ligne du programme de vente est postérieure à la date de fin de période d'autorisation de fabrication, le **Type de besoin** est **Planifié**.
- **Lignes dans période ferme**
  Le **Type de besoin** correspond au **Type de besoin client**.

Légende

- L'**Horizon figé de la transaction** est indiqué dans les sessions Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) et Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).
- Le **Message EDI** est indiqué dans la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000).
- Les **Types de message de programme** sont indiqués dans la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).
- Le **Type de programme** est indiqué dans la session Programmes de vente (tdsls3111m000).
- Le **Type de besoin client** est indiqué dans la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).
- La période d'autorisation de fabrication correspond à la **Date de création** du programme de vente telle qu'elle apparaît dans la session Programmes de vente (tdsls3111m000) à laquelle s'ajoute le nombre de jours spécifiés dans le champ **Période d'autorisation de fabrication** de la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) ou Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).

Quantité demandée égale à zéro pour les lignes de programme de vente

Vous pouvez recevoir des lignes de programme de vente dont la quantité demandée est égale à zéro. La quantité de la ligne du programme de vente peut également être rendue nulle lorsque la procédure

du programme de vente est terminée. Lorsqu'une quantité demandée est de zéro dans un programme de vente, une tentative d'annulation de la ligne correspondante ou de l'ordre magasin planifié est lancée.

La quantité demandée spécifiée sur une ligne de programme de vente peut passer à zéro pour les raisons suivantes :

- Le programme fait l'objet d'un ajustement. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Ajustement des programmes de vente. (p. 139)*.
- Vous faites passer manuellement la quantité demandée à zéro dans la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).
- La version de vente traitée contient la quantité zéro pour la ligne de programme.

La possibilité d'annuler la ligne du programme de vente ou de l'ordre magasin planifié, dépend du statut en cours de la ligne du programme de vente ou de l'ordre magasin planifié.

Annulation autorisée

Les lignes du programme de vente ayant le statut **Créé**, **Ajusté**, ou **Approuvé** et les ordres magasin planifiés ayant le statut **Planifié** peuvent toujours être annulés.

Remarque

Si la ligne du programme de vente est déjà approuvée dans le processus d'approbation, les résultats de ce processus sont annulés dans le cas où la ligne :

- a le statut **Approuvé**;
- A la statut **Commande générée** et le processus de sortie n'est pas encore démarré pour la ligne de programme.

Annulation non autorisée

Les lignes du programme de vente ayant le statut **Marchandises livrées**, **Transféré vers facturation**, ou **Facturé** et les ordres magasin planifiés ayant le statut **Finalisé**, **Transféré vers facturation**, ou **Facturé** ne peuvent être annulés. Vous devez terminer la procédure de programme de vente jusqu'à la réception du statut **Traité**.

Annulation soumise à des restrictions

Si une ligne de programme de vente et un ordre magasin planifié sont transférés vers Magasin, la ligne d'ordre de sortie correspondante détermine si la ligne d'ordre de magasin planifié/programme de vente peut être annulée.

Remarque

Vous pouvez spécifier la date butoir à laquelle une ligne d'ordre de sortie peut être annulée et retirée sur l'onglet **Traitement des sorties de stock** de la session Types d'ordres magasin (whinh0110m000).

Statuts Commande générée ou transférée vers Magasin

Les points suivants s'appliquent à une ligne de programme de vente ayant le statut **Commande générée** ou à un ordre magasin planifié ayant le statut **Transfert vers Magasin (WH)**:

- Si la ligne d'ordre de sortie de stock peut être annulée, la ligne d'ordre de sortie de stock est supprimée et la ligne de l'ordre magasin planifié/programme de vente prend le statut **Annulé**.
- Si la ligne d'ordre de sortie de stock ne peut pas être annulée, la ligne d'ordre de sortie de stock et l'ordre magasin planifié prennent le statut **Annulé** et la ligne du programme de vente, le statut **Annulation en cours**.
- Si la ligne de sortie de stock dont la valeur est **Annulé** prend le statut **Expédié**, la ligne du programme de vente prend le statut **Annulé**.

Statuts Expédié partiellement ou partiellement livré

Les points suivants s'appliquent à une ligne de programme de vente ayant le statut **Expédié partiellement** ou à un ordre magasin planifié ayant le statut **Partiellement livré**:

- Si la ligne d'ordre de sortie de stock de la quantité restante peut être retirée, le statut de l'ordre magasin planifié devient **Finalisé** et le statut de la ligne de programme de vente devient **Marchandises livrées**.
- Si la ligne d'ordre de sortie de stock de la quantité restante ne peut pas être retirée, la ligne d'ordre de la sortie de stock devient **Annulé** et le statut de la ligne de programme de vente reste **Expédié partiellement**. Lorsque la ligne d'ordre de sortie **Annulé** reçoit le statut **Expédié**, la ligne du programme de vente reçoit le statut **Marchandises livrées**.
- La partie annulée de la quantité de l'ordre magasin planifié est mise à jour sur cet ordre magasin en tant que **Quantité annulée**. Les lignes de programme de vente liées à cet ordre magasin planifié prennent le statut **Marchandises livrées**.
- Des enregistrements d'historique des annulations existent pour les lignes de programme de vente qui sont liées à un ordre magasin planifié annulé. La somme des quantités annulées de ces enregistrements d'historique est égale à la quantité annulée de l'ordre magasin planifié lié.

Programme de vente - Valeurs cumulées et autorisations

Autorisations d'un programme de vente

Les articles du programme de vente sont expédiés selon le type de besoin. Néanmoins, le type de besoin **Ferme** peut varier par rapport au type de besoin **Planifié** préalablement reçu.

Si vous utilisez des autorisations, vos tiers acheteurs vous autorisent à fabriquer des marchandises ou à acheter des matières premières jusqu'à une quantité donnée, avant de communiquer le type de besoin **Ferme**. En suivant cette procédure, les tiers acheteurs doivent payer la fabrication et/ou les matières premières que les marchandises fassent ou non l'objet d'une livraison.

Il existe plusieurs types d'autorisations :

- **autorisation de fabrication**
  Autorisation correcte de lancement de la production pour une quantité d'articles demandée sur un programme de vente.
- **Autorisation de fabrication de niveau élevé**
  Autorisation de fabrication la plus élevée que vous pouvez recevoir du tiers pour un programme de vente donné, décompté à partir de la dernière date de réinitialisation des valeurs cumulées. Le tiers doit payer cette quantité d'articles fabriqués mais pas encore expédiés.
- **Autorisation d'achat matières**
  Autorisation valable pour acheter les matières premières nécessaires à la fabrication de la quantité d'articles requise pour un programme de vente.
- **Autorisation d'achat matières de niveau élevé**
  Autorisation d'achat de matière la plus élevée que vous pouvez recevoir du tiers pour un programme de vente donné, décompté à partir de la dernière date de réinitialisation des valeurs cumulées. Le tiers doit payer les matières que vous avez achetées pour cette quantité d'articles.

Remarque

- Dans Ventes, Infor LN ne calcule aucune valeur d'autorisation de fabrication ou de matières premières car les autorisations sont transmises par le tiers.
- Les autorisations de fabrication et les autorisations d'achat matières ne sont communiquées que pour des versions de matières.
- Les autorisations de fabrication et d'achat matières de niveau élevé ne sont pas communiquées par le tiers acheteur. Infor LN calcule ces valeurs en recherchant les autorisations de fabrication et d'achat matières envoyées qui ont le niveau le plus élevé.

Réception d'autorisations

Vous recevez de votre tiers acheteur les autorisations de fabrication/d'achat matières pour un programme de vente. Dans ce cas, les autorisations que vous recevez dans la session Programmes de vente (tdsls3111m000) correspondent à celles qui sont liées aux lignes de version d'achat du tiers. Si le programme de vente est approuvé, Infor LN enregistre les autorisations de fabrication/d'achat matières reçues dans la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdsls3134m000).

Pour plus d'informations sur la manière dont votre tiers détermine les autorisations de fabrication/d'achat matières, s'il utilise Infor LN, reportez-vous à la section *Autorisations de programme d'achat (p. 54)*.

Réinitialisation des autorisations

Ceci dépend de l'état de la case **Synchroniser valeurs cumulées** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) qui indique de quelle manière et à quel moment les autorisations sont réinitialisées.

La case Synchroniser valeurs cumulée est cochée

Si vous souhaitez que les données cumulées soient synchronisées et réinitialisées en fonction de celles reçues d'un composant externe, notez que vos quantités cumulées expédiées sont comparées à celles reçues du composant externe et synchronisées avec ces dernières lors du traitement d'une version de vente et de sa conversion en programme (révision) de vente.

Une fois que l'enregistrement de quantités cumulées expédiées est trouvé, la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées du client** de la session Lignes de version de vente (tdsls3508m000) peut devenir postérieure à la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** de la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000). Dans ce cas, les autorisations doivent être réinitialisées.

Réinitialisation des autorisations de fabrication et d'achats matières

Pour que les autorisations puissent être réinitialisées, une quantité de réinitialisation doit être calculée.

Cette quantité est calculée selon la formule suivante :

Quantité cumulée expédiée de la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000) - **Quantité cumulée expédiée** de la session Lignes de version de vente (tdsls3508m000)

Pour consulter un exemple de réinitialisation des autorisations de fabrication/achat matières, *Synchronisation des valeurs cumulées selon les données d'un composant externe (p. 134)*.

La case Synchroniser valeurs cumulée est désactivée

A long terme, les valeurs des autorisations de fabrication et d'achat matières peuvent atteindre des niveaux très élevés. Pour réduire ces valeurs, vous pouvez réinitialiser les autorisations de fabrication/d'achat matières dans la session Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000). Il n'est pas possible de réinitialiser précisément les autorisations lors d'un changement d'année. Les mises à jour peuvent donc être enregistrées dans la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdsls3134m000) après la date de réinitialisation. Le calcul de la quantité de réinitialisation permet d'inclure ces valeurs dans le processus de réinitialisation.

Pour réinitialiser les autorisations de fabrication/d'achats matières, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Les fournisseurs et les clients doivent utiliser la même date de réinitialisation des valeurs cumulées en cas de réinitialisation des autorisations de fabrication/d'achat matières dans les sessions Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000) et Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000).
- Une réinitialisation n'est possible que lorsque le fournisseur reçoit et approuve les versions du client. Sinon, les fournisseurs ne peuvent pas approuver les versions traitées après la date de réinitialisation, car les dates sont différentes.
- Les fournisseurs ne doivent pas mettre à jour les versions qu'ils reçoivent ou en créer de nouvelles manuellement, car la réinitialisation entraînera des quantités erronées.

Remarque

- Vous ne pouvez pas réinitialiser les autorisations de fabrication/d'achat matières d'un programme de vente s'il existe pour celui-ci un enregistrement de rapprochement ayant le statut **Litige** et une **Date de transaction** antérieure à la date de réinitialisation des valeurs cumulées. La session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000) permet de visualiser les enregistrements de rapprochement d'un programme de vente.
- Les informations relatives aux autorisations de fabrication/d'achat matières telles qu'elles figurent dans la session Programmes de vente (tdsls3111m000) pour une révision spécifique de programme ne sont jamais mises à jour pendant le processus de réinitialisation. Elles sont conservées à titre d'informations historiques.

Réinitialisation des autorisations de fabrication et d'achats matières

Etape 1: Définition d'une quantité de réinitialisation

Si vous réinitialisez des autorisations de fabrication/d'achat matières, Infor LN détermine dans un premier temps la quantité de réinitialisation. Infor LN extrait cette quantité du dernier enregistrement des autorisations de fabrication/d'achats matières antérieur à la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** que vous avez indiquée dans la session Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000). La valeur retenue comme quantité de réinitialisation dépend du **Modèle de valeurs cumulées utilisé** spécifié dans la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) et/ou la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).

Si le champ **Modèle de valeurs cumulées utilisé** indique :

- **Selon commande**, la quantité de réinitialisation est la **Quantité cumulée demandée antérieure**.
- **Selon réception**, la quantité de réinitialisation est la **Quantité cumulée reçue**.

Etape 2: Création d'un enregistrement d'autorisation de fabrication/achats matières

Infor LN crée un enregistrement d'autorisation de fabrication/achats matières dans la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdsls3134m000):

- avec une **Date de réinitialisation** équivalente à la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** comme spécifié dans la session Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000);
- pour lequel la **Quantité cumulée demandée antérieure** ou la **Quantité cumulée reçue** est réinitialisée.
  Si le champ **Modèle de valeurs cumulées utilisé** indique :
  - **Selon commande**, Infor LN retire la quantité de réinitialisation de la **Quantité cumulée demandée antérieure**.
  - **Selon réception**, Infor LN retire la quantité de réinitialisation de la **Quantité cumulée reçue**

Réinitialisation des autorisations élevées de fabrication/d'achats matières

Le mode de réinitialisation des autorisations de fabrication et d'achats matières de niveau élevé dépend de la valeur du paramètre **Autorisations à** de la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) ou de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000):

- **Reporter**
  Les autorisations de fabrication et d'achat matières de niveau élevé sont diminuées de la quantité de réinitialisation.
- **Réinitialiser**
  Les autorisations de fabrication et d'achat matières de niveau élevé sont ramenées aux valeurs des autorisations de fabrication et d'achat matières.

Reporté

S'il existe des enregistrements d'autorisation de fabrication/d'achat matières ayant des dates de lancement postérieures à la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées**, Infor LN les copie en apportant les ajustements suivants :

- La quantité de réinitialisation est retirée de l'**Autorisation de fabrication**, de l'**Autorisation d'achat matières**, de l'**Autorisation de fabrication de niveau élevé** et de l'**Autorisation d'achat matières de niveau élevé**.
- L'ancienne **Date de réinitialisation** est remplacée par la nouvelle **Date de réinitialisation**.

Redéfinir

S'il existe des enregistrements d'autorisation de fabrication/d'achat matières ayant des dates de lancement postérieures à la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées**, Infor LN:

- retire de l'**Autorisation de fabrication** et de l'**Autorisation de fabrication de niveau élevé** de ces enregistrements la quantité de réinitialisation de fabrication ;
- retire de l'**Autorisation d'achat matières** et de l'**Autorisation d'achat matières de niveau élevé** de ces enregistrements la quantité de réinitialisation d'achat matières ;
- remplace l'ancienne **Date de réinitialisation** par la nouvelle **Date de réinitialisation**.

Exemple

- Période d'autorisation de fabrication = 4 semaines
- Modèle de valeurs cumulées = **Selon commande**
- Date de réinitialisation = semaine de départ 3.
- Les lignes de programme sont générées avant la réinitialisation.
- La ligne de programme 2 est reçue en semaine 3.
- La ligne de programme 3 est reçue en semaine 5.

Semaine	Ligne 1	-	Ligne 2	-	Ligne 3	-	Valeurs cumulées après ré-initialisation
-	Tolérance	Valeurs cumulées	Tolérance	Valeurs cumulées	Tolérance	Valeurs cumulées	-
1	20	20	-	20	-	20	20
2	20	40	-	40	-	40	40
3	20	60	5	45	-	45	5
4	20	80	5	50	-	50	10
5	20	100	5	55	20	70	30
6	20	120	55	110	5	75	35
7	-	-	5	115	5	80	40
8	-	-	5	120	5	85	45
9	-	-	-	-	5	90	50
10	-	-	-	-	5	95	55

Autorisations à **Reporter**

TOTAUX	Ligne val. cumulée 1	Ligne val. cumulée 2	Ligne val. cumulée 3	Valeurs cumulées après réinitialisation
Début des valeurs cumulées	0	40	50	10
Fabrication	80	110	85	45
Aut. fab élevé	80	110	110	70

La date de réinitialisation intervient au cours de la semaine 3. Comme il s'agit d'un modèle de valeurs cumulées **Selon commande**, la réinitialisation est effectuée d'après les quantités cumulées demandées auparavant. A la fin de la semaine 2, la quantité réinitialisée est 40. Lorsque les autorisations doivent être reportées (**Reporter**), les valeurs cumulées sont mises à jour en appliquant une valeur de -40 à partir de la date de réinitialisation (semaine 3).

Toutefois, si vous reprenez cet exemple pour réinitialiser les autorisations au lieu de les reporter, l'autorisation de fabrication de niveau élevé n'est pas actualisée. Elle est alignée sur l'autorisation de fabrication. Le calcul donne alors le résultat suivant :

TOTAUX	Ligne val. cumulée 1	Ligne val. cumulée 2	Ligne val. cumulée 3	Valeurs cumulées après réinitialisation
Début des valeurs cumulées	0	40	50	10
Fabrication	80	110	85	45
Aut. fab élevé	80	110	110	45

Quantités cumulées du programme de vente

Les valeurs cumulées correspondent aux totaux de l’année jusqu’à la date du jour pour les quantités expédiées, reçues et facturées. Vous pouvez utiliser les valeurs cumulées pour savoir si le programme de vente est en avance ou en retard par rapport à la demande.

Les types suivants de valeurs cumulées de programme de vente sont disponibles :

- **Quantités cumulées expédiées**
  Quantité totale cumulée que vous avez expédiée pour un programme de vente donné. Vous pouvez consulter les quantités cumulées expédiées dans les sessions Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000) et Programmes de vente (tdsls3111m000).
- **Quantités cumulées reçues**
  Quantité totale cumulée que votre tiers destinataire a reçu pour un programme de vente donné. Vous pouvez consulter les quantités cumulées reçues dans les sessions Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000), Programmes de vente (tdsls3111m000) et Autorisations de fabrication/achat matières (tdsls3134m000).
- **Quantités cumulées facturées**
  Quantité totale cumulée que vous avez facturée pour un programme de vente donné. Vous pouvez consulter les quantités cumulées facturées dans les sessions Quantité cumulée facturée (tdsls3533m000) et Programmes de vente (tdsls3111m000).

Remarque

Si, dans la session Conditions du programme (tctrm1131m000), le programme de vente dépend d'un contrat de vente lié à un accord sur les conditions :

- Le champ **Méthode de mise à jour qté cumulée expédiée** permet de définir à quel moment les quantités cumulées expédiées sont mises à jour dans la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000).
- Utilisez le champ **Méthode de détermination de code Dernière expédition** pour définir la manière dont le calcul de la dernière expédition est déterminé dans Quantités cumulées reçues.

Synchronisation des valeurs cumulées du programme d'achat

- **Selon un modèle de valeurs cumulées**
  Si les clients comme les fournisseurs utilisent Infor LN pour transmettre les besoins du programme, les quantités cumulées expédiées sont mises à jour par vous-même. Les données cumulées sont synchronisées selon un modèle reposant soit sur la commande soit sur la réception. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Synchronisation des valeurs cumulées selon un modèle de valeurs cumulées (p. 130)*.
- **Selon les données des composants externes**
  Si un composant externe transmet les besoins du programme à Infor LN, les quantités expédiées peuvent être mises à jour par ce composant. Dans ce cas, elles sont synchronisées avec les données cumulées reçues de ce composant externe. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Synchronisation des valeurs cumulées selon les données d'un composant externe (p. 134)*.

Utilisation des quantités cumulées du programme de vente

Dans une procédure de programme de vente, les valeurs cumulées sont utilisées dans les buts suivants :

- conserver une trace des quantités cumulées totales ;

- Vérifier que les programmes de vente ne font pas l'objet de livraison insuffisante ou de livraison excédentaire et les corriger. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Ajustement des programmes de vente. (p. 139)*.
- Vérification que la quantité cumulée reçue par le tiers correspond à celle que vous avez expédiée. Si tel n'est pas le cas, des litiges à résoudre sont générés. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Rapprocher les programmes de vente (p. 147)*.

Remarque

- Les programmes de vente référencés, les versions matières, les fiches de prélèvement et les contrats de livraison ne font pas l'objet de vérification ni d'ajustement en cas de livraison insuffisante ou excédentaire.
- Si vous synchronisez les valeurs cumulées du programme de vente à partir des données d'un composant externe, vous pouvez encore utiliser la fonction d'ajustement. Cela n'est cependant pas logique car il est probable que l'ajustement du programme soit également géré par le composant externe.
- Si vous synchronisez les valeurs cumulées à partir des données d'un composant externe, vous ne pouvez pas utiliser la fonction de rapprochement de programme de vente.

Synchronisation des valeurs cumulées selon un modèle de valeurs cumulées

Si les clients comme les fournisseurs utilisent Infor LN pour transmettre les besoins du programme, les valeurs cumulées sont synchronisées en fonction d'un modèle de valeurs reposant sur la commande ou sur la réception, que vous pouvez définir dans le champ **Modèle de valeurs cumulées utilisé** de la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) et/ou de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).

Pour plus d'informations sur l'utilisation de ces modèles, reportez-vous à la section *Ajustement des programmes de vente. (p. 139)*.

Remarque

Si le programme de vente dépend d'un contrat de vente lié à un accord sur les conditions et que, dans la session Conditions du programme (tctrm1131m000), la case **Synchroniser valeurs cumulées** est cochée, les valeurs cumulées sont synchronisées et réinitialisées en fonction de celles qui ont été reçues du composant externe. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Synchronisation des valeurs cumulées selon les données d'un composant externe (p. 134)*.

Réinitialisation des valeurs cumulées

Au fil du temps, il est possible d'incrémenter les valeurs cumulées jusqu'à obtenir des valeurs très élevées. Pour réduire ces valeurs, vous pouvez réinitialiser les valeurs cumulées dans la session Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000). Cette réinitialisation est habituellement effectuée à la fin de l'année, mais il n'est pas possible qu'elle ait lieu précisément au changement d'année. Les mises à jour peuvent donc être enregistrées dans les sessions de valeurs cumulées après la date de réinitialisation. Le calcul de la quantité de réinitialisation permet d'inclure ces valeurs dans le processus de réinitialisation.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour réussir la réinitialisation des valeurs cumulées :

- Les fournisseurs et les clients doivent utiliser la même date de réinitialisation des valeurs cumulées en cas de réinitialisation des valeurs cumulées dans les sessions Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000) et Réinitialisation des quantités (tdpur3230m000).
- Une réinitialisation n'est possible que lorsque le fournisseur reçoit et approuve les versions du client. Sinon, les fournisseurs ne peuvent pas approuver les versions traitées après la date de réinitialisation, car les dates sont différentes.
- Les fournisseurs ne doivent pas mettre à jour les versions qu'ils reçoivent ou en créer de nouvelles manuellement, car la réinitialisation entraînera des quantités erronées.

Remarque

- Vous ne pouvez pas réinitialiser les valeurs cumulées d'un programme de vente s'il existe pour celui-ci un enregistrement de rapprochement ayant le statut **Litige** et une **Date de transaction** antérieure à la date de réinitialisation des valeurs cumulées. La session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000) permet de visualiser les enregistrements de rapprochement d'un programme de vente.
- Les valeurs cumulées stockées dans la session Programmes de vente (tdsls3111m000) pour une révision spécifique de programme de vente ne sont jamais mises à jour pendant le processus de réinitialisation. Elles sont conservées à titre d'informations historiques.

Calcul de la quantité de réinitialisation

Etape 1: Définition d'une quantité de réinitialisation

Si vous réinitialisez les valeurs cumulées dans la session Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000), Infor LN détermine tout d'abord la quantité de réinitialisation. Infor LN extrait la quantité de réinitialisation du dernier enregistrement de valeur cumulée précédant la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** que vous avez indiquée dans la session Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000). La quantité utilisée pour la réinitialisation dépend du **Modèle de valeurs cumulées utilisé** utilisé.

Si le champ **Modèle de valeurs cumulées utilisé** indique :

- **Selon commande**, la quantité de réinitialisation est la **Quantité cumulée demandée antérieure**.
- **Selon réception**, la quantité de réinitialisation est la **Quantité cumulée reçue**.

Etape 2: Création d'enregistrement de valeurs cumulées

Infor LN crée les éléments suivants :

- un enregistrement de quantité cumulée expédiée dans la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000),
- un enregistrement de quantité cumulée facturée dans la session Quantité cumulée facturée (tdsls3533m000).

Les principes suivants s'appliquent aux nouveaux enregistrements de quantité cumulée :

- La **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** est égale à la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** que vous avez indiquée dans la session Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000).
- L'**Statut** est **Réinitialisé**.

Réinitialisation des valeurs cumulées expédiées

Pour un nouvel enregistrement des quantités cumulées expédiées, Infor LN retranche la quantité réinitialisée des quantités suivantes :

- **Quantité cumulée expédiée**.
- **Quantité cumulée reçue**.

S'il existe des enregistrements de valeurs cumulées déjà expédiés ayant des dates de transaction postérieures à la date de **Date de réinitialisation des valeurs cumulées**, Infor LN les copie en apportant les ajustements suivants :

- La quantité de réinitialisation est retirée de la **Quantité cumulée expédiée** et de la **Quantité cumulée reçue**.
- L'ancienne **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** est remplacée par la nouvelle **Date de réinitialisation des valeurs cumulées**.

Réinitialisation des valeurs cumulées facturées

Si un nouvel enregistrement de valeurs cumulées facturées est généré, Infor LN retranche la quantité de réinitialisation de la **Quantité cumulée facturée**.

S'il existe des enregistrements de valeurs cumulées déjà facturées ayant des dates de facturation postérieures à la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées**, Infor LN les copie en apportant les ajustements suivants :

- La quantité de réinitialisation est retirée de la **Quantité cumulée facturée**.
- L'ancienne **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** est remplacée par la nouvelle **Date de réinitialisation des valeurs cumulées**.

Exemple 1 - Réinitialisation des valeurs cumulées dans un modèle de valeurs cumulées Selon commande

- Date de réinitialisation = semaine de départ 3
- Les lignes de programme sont générées avant la réinitialisation.
- La ligne de programme 2 est reçue en semaine 3.

- La ligne de programme 3 est reçue en semaine 5.

Semaine	Ligne 1	Valeur cumulée demandée antérieure avant réinitialisation	Ligne 2	Valeur cumulée demandée antérieure avant réinitialisation	Ligne 3	Valeur cumulée demandée antérieure avant réinitialisation	Valeur cumulée demandée antérieure après réinitialisation
1	20	20	-	20	-	20	20
2	20	40	-	40	-	40	40
3	20	60	5	45	-	45	5
4	20	80	5	50	-	50	10
5	20	100	5	55	20	70	30
6	20	120	55	110	5	75	35
7	-	-	5	115	5	80	40
8	-	-	5	120	5	85	45
9	-	-	-	-	5	90	50
10	-	-	-	-	5	95	55

TOTAUX	Ligne val. cumulée 1	Ligne val. cumulée 2	Ligne val. cumulée 3	Valeurs cumulées après réinitialisation
Début des valeurs cumulées	0	40	50	10

La date de réinitialisation intervient au cours de la semaine 3. Etant donné qu'il s'agit d'un modèle de valeurs cumulées **Selon commande**, la réinitialisation est effectuée d'après les quantités cumulées antérieures demandées. A la fin de la semaine 2, la quantité de réinitialisation est égale à 40. Par

conséquent, toutes les valeurs cumulées sont mises à jour (-40) à partir de la date de réinitialisation (semaine 3).

Exemple 2 - Réinitialisation des valeurs cumulées dans un modèle de valeurs cumulées Selon réception

Aux données de l'exemple précédent s'ajoutent les suivantes :

Semaine	Qté reçue	Valeur cumulée reçue avant réinitialisation	Valeur cumulée reçue après réinitialisation
1	10	10	10
2	25	35	35
3	20	55	20
4	-	55	20
5	5	60	25

La date de réinitialisation intervient au cours de la semaine 3. Etant donné qu'il s'agit d'un modèle de valeurs cumulées **Selon réception**, la réinitialisation est effectuée d'après les quantités cumulées reçues. A la fin de la semaine 2, la quantité de réinitialisation est égale à 35. Par conséquent, toutes les valeurs cumulées sont mises à jour (-35) à partir de la date de réinitialisation (semaine 3).

Les totaux de l'exemple 1 deviennent donc les suivants :

TOTAUX	Ligne val. cumulée 1	Ligne val. cumulée 2	Ligne val. cumulée 3	Valeurs cumulées après réinitialisation
Début des valeurs cumulées	0	40	50	15

Synchronisation des valeurs cumulées selon les données d'un composant externe

Si les besoins du programme sont transmis à Infor LN par un composant externe et que vous voulez synchroniser et réinitialiser les données cumulées en fonction de celles qui ont été reçues de ce composant, cochez la case **Synchroniser valeurs cumulées** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000).

Remarque

Si la case **Synchroniser valeurs cumulées** n'est pas cochée, les valeurs cumulées sont mises à jour selon un modèle de valeurs cumulées reposant sur la commande ou la réception, tel qu'il est défini dans le champ **Modèle de valeurs cumulées utilisé** de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000). Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Synchronisation des valeurs cumulées selon un modèle de valeurs cumulées (p. 130)*.

Comparaison et synchronisation des données cumulées

Si vous avez convenu de synchroniser les valeurs cumulées, le composant externe fournit la **Quantité cumulée expédiée** et le **Code Dernière expédition** lors de l'envoi d'une nouvelle ligne de version de vente dans la session Lignes de version de vente (tdsls3508m000). Lors du traitement de la version de vente et de son transfert dans un programme/une révision de vente, vos quantités cumulées expédiées sont comparées et synchronisées avec celles qui ont été reçues du composant externe.

Les données cumulées sont comparées par rapport aux champs suivants :

- **Quantité cumulée expédiée**
- **Code Dernière expédition**
- **Programme**

Remarque

- Si plusieurs enregistrements de quantités cumulées expédiées sont détectées pour le même numéro d'expédition, l'enregistrement possédant la **Date de transaction** la plus récente est employé pour la comparaison.
- Si aucun enregistrement de quantités cumulées expédiées n'est détecté pour la **Code Dernière expédition** de la ligne de programme de vente, Infor LN vous informe que les données cumulées ne seront pas synchronisées mais que vous pouvez poursuivre le traitement de la version de vente.

Synchronisation des quantités cumulées expédiées

Lorsque qu'un enregistrement de quantités cumulées expédiées est détecté, les situations suivantes peuvent se présenter :

- La **Quantité cumulée expédiée** de la ligne de version de vente est égale à votre **Quantité cumulée expédiée**. L'enregistrement des quantités cumulées expédiées prend donc le statut **Rapproché (compta.)** dans la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000). Tous les enregistrements précédents ayant le statut **Créé** prennent le statut **Rapproché (pas d'info en retour)**.
- La **Quantité cumulée expédiée** de la ligne de version de vente est supérieure ou inférieure à votre **Quantité cumulée expédiée**. La valeur cumulée expédiée est par conséquent ajustée avec une valeur de correction égale à la valeur cumulée expédiée du composant externe. L'enregistrement des quantités cumulées expédiées reçoit le statut **Synchroniser**. Tous les enregistrements précédents ayant le statut **Créé** prennent le statut **Rapproché (compta.)**.

Exemple

Lignes de version de vente (tdsls3508m000)			Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000)					
Quantité cumulée expédiée	**Programme**	**Expédition**	**Quantité cumulée expédiée**	**Programme**	**Expédition**	**Date de transaction**	**Statut**	**Quantité expédiée**	**Nouvelle quantité cumulée expédiée**
-	DJ0001	-	10	DJ0001	XXX-1	1er avril	Rapproché (compta.)	10	10
20	DJ0001	YYY-2	15	DJ0001	YYY-2	1er mai	Rapproché (compta.)	5	15
-	DJ0001	-	-	DJ0001	YYY-2	Date courante	Synchroniser	5	20
-	DJ0001	-	25	DJ0001	ZZZ-3	1er juin	Créé	10	30
-	DJ0001	-	50	DJ0001	VVV-4	1er juillet	Créé	25	55

Pour l'enregistrement des valeurs cumulées dont le statut est **Synchroniser**, les règles suivantes sont applicables :

- Valeur de correction = Quantité cumulée expédiée de la session Lignes de version de vente (tdsls3508m000) – Quantité cumulée expédiée de la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000).
- Quantité expédiée = valeur de correction
- Nouvelle valeur cumulée expédiée = ancienne valeur cumulée expédiée + valeur de correction.

Réinitialisation des valeurs cumulées

Une fois que l'enregistrement de quantités cumulées expédiées est détecté, la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées du client** de la session Lignes de version de vente (tdsls3508m000) peut différer de la **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** de la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000).

Les situations suivantes peuvent se présenter :

- La **Date de réinitialisation des valeurs cumulées du client** de la ligne de version de vente est antérieure à votre **Date de réinitialisation des valeurs cumulées**. Infor LN vous informe que les valeurs cumulées ne seront pas réinitialisées mais que vous pouvez poursuivre le traitement de la version de vente.
- La **Date de réinitialisation des valeurs cumulées du client** de la ligne de version de vente est postérieure à votre **Date de réinitialisation des valeurs cumulées**.
  Dans ce cas, les valeurs cumulées du programme de vente sont réinitialisées dans les sessions suivantes :
  - Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000)
  - Quantité cumulée facturée (tdsls3533m000)
  - Autorisations de fabrication/achat matières (tdsls3134m000)

  Ces nouveaux enregistrements de valeurs cumulées prennent le statut **Réinitialisé**.

Remarque

Selon la **Date de transaction** indiquée dans la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000), Infor LN détermine l'enregistrement de valeurs cumulées facturées et l'enregistrement d'autorisation applicable.

Calcul de la quantité de réinitialisation

Pour que les valeurs cumulées puissent être réinitialisées, une quantité de réinitialisation doit être calculée.

Cette quantité est calculée selon la formule suivante :

Quantité cumulée expédiée de la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000) - **Quantité cumulée expédiée** de la session Lignes de version de vente (tdsls3508m000)

Exemple

Lignes de version de vente (tdsls3508m000)

Programme	YYYYY1
Code Dernière expédition	XXXXX1
Quantité cumulée expédiée	80
Date de réinitialisation du client	10/10/10

Les données cumulées actuelles se présentent comme suit :

Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000)		**Quantité cumulée facturée (tdsls3533m000)**		**Autorisations de fabrication/achat matières (tdsls3134m000)**	
Programme	YYYYY1	**Programme**	YYYYY1	**Programme**	YYYYY1
Code Dernière expédition	XXXXX1	**-**	-	**Autorisation de fabrication**	100
Quantité cumulée expédiée	100	**Quantité cumulée facturée**	100	**Autorisation d'achat matières**	100
Date de réinitialisation du client	9/10/10	**Date de réinitialisation du client**	9/10/10	**Date de réinitialisation du client**	9/10/10
Date de transaction	15/11/10	**Date de transaction**	15/11/10	**Date de lancement**	15/11/10

Une fois la version de vente traitée, les nouvelles valeurs cumulées se présentent comme suit :

Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000)		Quantité cumulée facturée (tdsls3533m000)		Autorisations de fabrication/achat matières (tdsls3134m000)	
Programme	YYYYY1	**Programme**	YYYYY1	**Programme**	YYYYY1
Code Dernière expédition	-	**-**	-	**-**	-
Quantité expédiée	-20	**Quantité facturée**	-20	**Autorisation de fabrication**	80
Quantité cumulée expédiée	80	**Quantité cumulée facturée**	80	**Autorisation d'achat matières**	80
Date de réinitialisation du client	10/10/10	**Date de réinitialisation du client**	10/10/10	**Date de réinitialisation du client**	10/10/10
Date de transaction	0	**Date de transaction**	0	**Date de transaction**	0
Statut	Redéfinir	**Statut**	Redéfinir	**-**	-

Remarque

Vous ne pouvez pas réinitialiser les valeurs cumulées manuellement dans la session Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000).

Ajustement des programmes de vente.

Avant de procéder à l'approbation d'un programme de vente non référencé, vous pouvez vérifier si celui-ci fait l'objet de livraisons excédentaires ou insuffisantes.

Remarque

- Les programmes de vente référencés, les versions matières, les fiches de prélèvement et les contrats de livraison ne font pas l'objet de vérification ni d'ajustement en cas de livraison insuffisante ou excédentaire.
- L'ajustement est une étape facultative de la procédure de gestion du programme de vente.
- Si vous synchronisez les valeurs cumulées du programme de vente à partir des données d'un composant externe, vous pouvez encore utiliser la fonction d'ajustement. Cela n'est cependant

pas logique car il est probable que l'ajustement du programme soit également géré par le composant externe. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Synchronisation des valeurs cumulées selon les données d'un composant externe (p. 134)*.

Pour ajuster les besoins du programme de vente entrant, exécutez l'une des opérations suivantes :

- Lance la session Ajustement des programmes de ventes (tdsls3210m000).
- Lancez la session Approbation des programmes de ventes (tdsls3211m000) et cochez la case **Ajuster**.

Remarque

Si le programme de vente dépend d'un contrat de vente lié à un accord sur les conditions et que, dans la session Conditions du programme (tctrm1131m000), les cases **Ajust. activité de programmes ventes disponible** et **Ajustement automatique des programmes de ventes** correspondant à cet accord sont cochées, l'ajustement s'effectue automatiquement.

Le calcul qui permet de savoir s'il existe des livraisons insuffisantes ou excédentaires dépend du modèle de valeurs cumulées utilisé. Ce modèle est spécifié dans le champ **Modèle de valeurs cumulées utilisé** de la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) et/ou de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000).

Les modèles de valeurs cumulées disponibles sont les suivants :

- **Selon commande**
- **Selon réception**

Remarque

Infor LN ne peut calculer la livraison excédentaire ou insuffisante que si le champ **Date de réinitialisation des valeurs cumulées** est égal pour toutes les valeurs cumulées du programme de vente.

Selon commande

Si vous vous êtes entendu avec un tiers pour utiliser un modèle de valeurs cumulées **Selon commande**, ce tiers fournit la **Quantité cumulée demandée antérieure** lors de l'envoi d'un nouveau besoin du programme de vente. Chaque fois que le tiers envoie des besoins, un nouveau numéro de révision du programme de vente est créé.

Afin de déterminer s'il existe des livraisons excédentaires ou insuffisantes pour un **Selon commande** modèle de valeurs cumulées, Infor LN effectue le calcul suivant :

`Quantité totale d'ajustement = **Quantité cumulée expédiée** - Quantité cumulée demandée antérieure.`

Remarque

Vous pouvez afficher la **Quantité cumulée expédiée** et la **Quantité cumulée demandée antérieure** dans la session Programmes de vente (tdsls3111m000).

Si le résultat de ce calcul est négatif, vous avez expédié moins de marchandises que la quantité demandée par le tiers. Infor LN crée alors une ligne de programme de vente pour la quantité totale d'ajustement. Le **Type de besoin** de ce programme de vente est **Immédiat**.

Si le résultat de ce calcul est positif, vous avez expédié plus de marchandises que la quantité demandée par le tiers. Par conséquent, Infor LN retire la quantité totale d'ajustement de la quantité demandée spécifiée sur la ligne suivante. Si la quantité demandée spécifiée sur la ligne du programme de vente est diminuée, cette ligne prend le statut **Ajusté**. Si la quantité totale d'ajustement est égale ou supérieure à la quantité demandée spécifiée sur la ligne de programme suivante, Infor LN annule cette ligne, qui prend donc le statut **Annulé**. Infor LN continue d'annuler des lignes et d'ajuster les besoins des lignes du programme jusqu'à ce que la quantité totale d'ajustement soit soldée. Pour plus d'informations sur le traitement réservé aux lignes d'un programme de vente dont la quantité demandée passe à zéro, reportez-vous à la section *Quantité demandée égale à zéro pour les lignes de programme de vente (p. 120)*.

Remarque

Si le résultat du calcul est positif, il est tout d'abord soustrait des lignes excédentaires (le cas échéant), puis des lignes encore non livrées.

Exemple

Date de sortie suivante du programme dans Gestion des achats: 18-09

Date	17-09	18-09	19-09	20-09	21-09
Numéro de ligne	1	-	-	2	3
Commandé	10	-	-	10	10
Reçu	10	-	-	10	0
Encore nécessaire	-	-	-	-	10

Du fait que la ligne numéro deux a été reçue avant la date de sortie suivante du programme, la quantité 10 est placée dans le stock. Supposons que la demande de 10 articles pour le 20-09 soit remplacée par une demande de 20 pour le 19-09 ; dans ce cas, Planification d'entreprise utilise les 10 unités qui sont en stock et ajoute une ligne avec une autre quantité de 10 :

Date	17-09	18-09	19-09	20-09	21-09
Numéro de ligne	1	-	4	2	3
Commandé	10	-	10	10	10
Reçu	10	-	0	10	0
Encore nécessaire	-	-	10	-	10

Lorsque Gestion des achats communique les quantités à Gestion des ventes, les quantités des lignes du programme de vente qui sont livrées à la date de sortie suivante ou après celle-ci et qui, de ce fait, sont assimilées à une livraison excédentaire, sont communiquées dans une ligne à la date de sortie du programme :

Date	17-09	18-09	19-09	20-09	21-09
Commandé	-	10	10	-	10

Si, dans Gestion des ventes, la quantité expédiée totale est 20, Infor LN effectue le calcul suivant :

```
Quantité cumulée expédiée totale (20) - Quantité cumulé demandée antérieure
 (10) = 10.
```

Gestion des ventes modifie la livraison excédentaire comme suit :

Date	17-09	18-09	19-09	20-09	21-09
Commandé	-	-	10	-	10

La quantité demandée spécifiée sur la première ligne du programme de vente, qui correspond à la ligne communiquée par Gestion des achats, est ajustée.

Selon réception

Si vous vous êtes entendu avec un tiers pour utiliser un modèle de valeurs cumulées **Selon réception**, ce tiers fournit la **Quantité cumulée reçue** lors de l'envoi d'un nouveau besoin du programme de vente. Le champ **Quantité cumulée reçue** contient la somme de toutes les quantités que le tiers a

précédemment reçues dans le cadre du programme. Chaque fois que le tiers envoie des besoins, un nouveau numéro de révision de programme de vente est créé.

Pour savoir s'il existe des livraisons excédentaires ou insuffisantes pour un modèle de valeurs cumulées **Selon réception**, Infor LN effectue le calcul suivant :

`Quantité totale d'ajustement = **Quantité cumulée expédiée** - **Quantité cumulée reçue**.`

Remarque

Vous pouvez visualiser la **Quantité cumulée expédiée** et la **Quantité cumulée reçue** dans la session Programmes de vente (tdsls3111m000).

Si le résultat de ce calcul est positif, vous avez expédié plus de marchandises que la quantité reçue par le tiers. Infor LN suppose donc que la différence entre la **Quantité cumulée expédiée** et la **Quantité cumulée reçue** est actuellement en transit. Par conséquent, Infor LN retire la quantité totale d'ajustement de la quantité demandée spécifiée sur la ligne suivante. Si la quantité demandée spécifiée sur la ligne du programme de vente est diminuée, cette ligne prend le statut **Ajusté**. Si la quantité totale d'ajustement est égale ou supérieure à la quantité demandée spécifiée sur la ligne de programme suivante, Infor LN annule cette ligne, qui prend donc le statut **Annulé**. Infor LN continue d'annuler des lignes et d'ajuster les besoins des lignes du programme jusqu'à ce que la quantité totale d'ajustement soit soldée. Pour plus d'informations sur le traitement réservé aux lignes d'un programme de vente dont la quantité demandée passe à zéro, reportez-vous à la section *Quantité demandée égale à zéro pour les lignes de programme de vente (p. 120)*.

Si le résultat de ce calcul est négatif, vous avez expédié moins de marchandises que la quantité reçue par le tiers. Dans ce cas, Infor LN n'ajuste pas les lignes du programme de vente, mais insère un message d'avertissement dans l'état. En effet, dans un modèle de valeurs cumulées **Selon réception**, il appartient au tiers de résoudre la différence (voir aussi : *Valeurs cumulées du programme d'achat (p. 57)*). Dans ce cas, vous avez la possibilité de créer un enregistrement **Correction** dans la session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200). Pour plus d'informations sur les corrections de facture, reportez-vous à la section *Programmes de vente et Facturation (p. 161)*.

Une fois que Infor LN a terminé le processus d'ajustement, si les lignes du programme de vente créées ou ajustées ne sont pas encore approuvées, vous pouvez procéder à cette approbation dans la session Approbation des programmes de ventes (tdsls3211m000).

Approbation des programmes de vente

Les programmes de vente ayant le statut **Créé** ou **Ajusté** doivent être approuvés avant de pouvoir être traités. Après approbation, le programme de vente obtient le statut **Approuvé**. La procédure d'approbation dépend du type de programme.

Approbation des programmes référencés

Si le programme de vente est un programme référencé, la ligne de programme de vente peut être approuvée automatiquement ou manuellement.

Approbation automatique

Cochez la case **Approbation automatique des programmes de ventes référencés** des sessions suivantes :

1. **Conditions du programme (tctrm1131m000)**
   La case de cette session est cochée si le programme de vente dépend d'un contrat de vente lié à un accord sur les conditions.
2. **Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000)**
   La case de cette session est cochée si le programme de vente dépend d'un contrat de vente.
3. **Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000)**
   La case de cette session est cochée si le programme de vente dépend des informations du tiers sur l'article et les ventes.

Remarque

- La case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) détermine si le programme de vente doit être lié à un contrat de vente.
- Infor LN approuve immédiatement et séparément chaque ligne du programme de vente référencé lors de sa création.

Approbation manuelle

Si la case **Approbation automatique des programmes de ventes référencés** n'est pas cochée, vous pouvez approuver un programme de vente référencé en procédant comme suit :

- par en-tête du programme, dans la session Approbation des programmes de ventes (tdsls3211m000), ou depuis le menu Vues, Actions ou Références de la session Programmes de vente (tdsls3111m000);
- par fiche de prélèvement, dans la session Approbation des fiches de prélèvement (tdsls3211m200), ou depuis le menu Vues, Actions ou Références de la session Fiches de prélèvement (tdsls3107m100);
- par ligne de programme de vente, à partir du menu Vues, Actions ou Références de la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000). Dans ce cas, vous pouvez approuver un programme référence par référence.

Pour plus d'informations sur les programmes de vente référencés, reportez-vous à la section *Programmes de vente référencés (p. 111)*.

Approbation des programmes non référencés

Si le programme de vente est un programme non référencé, la ligne de programme de vente peut être approuvée automatiquement ou manuellement.

- **Approbation automatique**
  Si le programme de vente dépend d'un contrat de vente lié à un accord sur les conditions et que, dans la session Conditions du programme (tctrm1131m000), la case **Approbation auto.**

des programmes de ventes non référencés correspondant à cet accord est cochée, l'approbation de ce programme de vente est effectuée automatiquement.

- **Approbation manuelle**
  par en-tête du programme de vente, dans la session Approbation des programmes de ventes (tdsls3211m000).
- A partir du menu Vues, Actions ou Références de la session Programmes de vente (tdsls3111m000).

Pour les programmes de vente non référencés, opérez comme suit durant le processus d'approbation :

- Vous avez la possibilité de vérifier que les programmes de vente ne font pas l'objet de livraisons excédentaires ou insuffisantes et de les ajuster en conséquence.
- Les programmes de vente peuvent être rapprochés. Le rapprochement consiste à vérifier que la **Quantité cumulée reçue** du tiers correspond bien à vos **Quantité cumulée expédiée**. Si les quantités cumulées ne correspondent pas, des litiges à résoudre sont générés.

Pour plus d'informations sur :

- l'ajustement des programmes de vente, reportez-vous à la section *Ajustement des programmes de vente. (p. 139)*;
- le rapprochement des programmes de vente, reportez-vous à la section *Rapprocher les programmes de vente (p. 147)*.

Processus d'approbation

Le besoin associé à la ligne du programme de vente détermine les actions exécutées par Infor LN lorsque vous approuvez un programme de vente.

Immédiat ou **Ferme**

Si vous approuvez une ligne de programme de vente et que le **Type de besoin** est **Immédiat** ou **Ferme**:

- Infor LN crée des transactions de stock planifiées dans la session Transactions de stock planifiées (whinp1500m000).
- Infor LN met à jour le disponible à la vente dans la session Plan directeur article (cprmp2101m000). Pour plus d'informations sur la mise à jour du DAV, reportez-vous à la section *Programmes de vente et Planification d'entreprise (p. 151)*.
- Si la case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) est cochée, un ordre magasin planifié est automatiquement généré et mis à jour. Pour des informations supplémentaires, reportez-vous à *Ordres magasin planifiés (p. 90)*.
- Si aucun prix n'est entré dans la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000), Infor LN recherche un contrat de vente à lier à la ligne du programme de vente. S'il existe un contrat normal **Actif** pour la combinaison article, tiers acheteur, tiers destinataire et service des achats, Infor LN le lie à la ligne de programme de vente. Les prix et remises mentionnés dans le contrat de vente sont alors utilisés dans le programme de vente. Si aucun contrat de vente ne peut être lié, Infor LN utilise les prix et remises spécifiés dans le module Calcul des prix. Pour extraire le prix approprié, Infor LN utilise la **Date de début** de la session Lignes du

programme de vente (tdsls3107m000). Si aucun prix n'est spécifié dans le module Calcul des prix, Infor LN extrait le prix de la session Articles - Ventes (tdisa0501m000).

- Infor LN met à jour la **Quantité appelée** figurant sur la ligne du contrat de vente si un tel contrat est lié à la ligne du programme de vente.
- Infor LN crée un historique pour le programme de vente et ses lignes ; cet historique est consultable dans la session Historique des commandes clients/programmes (tdsls5505m000).
- Infor LN met à jour l'application Qualité en fonction de ce qu'il est prévu de contrôler.
- S'il existe un enregistrement de rapprochement ayant le statut **Litige** dans la session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000) pour le programme de vente, Infor LN imprime un message d'avertissement sur l'état d'approbation. Pour plus d'informations sur le traitement des enregistrements de quantités cumulées expédiées ayant le statut **Litige**, reportez-vous à la section *Rapprocher les programmes de vente (p. 147)*.
- Infor LN met à jour le solde impayé, consultable dans la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).

Planifié

Si vous approuvez une ligne de programme de vente et que le **Type de besoin** est **Planifié**:

- Infor LN met à jour le disponible à la vente dans la session Plan directeur article (cprmp2101m000). Pour plus d'informations sur la mise à jour du DAV, reportez-vous à la section *Programmes de vente et Planification d'entreprise (p. 151)*.
- Infor LN met à jour la quantité des **Commandes clients non confirmées** dans la session Plan directeur article (cprmp2101m000).
- Infor LN crée des autorisations de fabrication/achat matières dans la session Autorisations de fabrication/achat matières (tdsls3134m000).
- S'il existe un enregistrement de rapprochement ayant le statut **Litige** dans la session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000) pour le programme de vente, Infor LN imprime un message d'avertissement sur l'état d'approbation.

Remarque

- Vous pouvez annuler l'approbation d'un programme de vente. Dans ce cas, les résultats du processus d'approbation sont supprimés et le statut du programme de vente passe à **Créé**. Pour annuler l'approbation de la dernière révision du programme de vente, accédez au menu Vues, Actions ou Références de la session Programmes de vente (tdsls3111m000) et cliquez sur **Restaurer programme**. Cependant, vous ne pouvez pas employer cette fonctionnalité si vous utilisez des ordres magasin planifiés.
- Si la case **Confirmation d'utilisation** de la session Tiers acheteur (tccom4110s000) est cochée, vous ne pouvez pas approuver de programmes de vente tant que les champs **Quantité confirmée** et **Date de confirmation** des lignes de programme de vente ne sont pas renseignés.

Rapprocher les programmes de vente

Les versions de matières et les programmes d'expédition avec des articles non-référencés peuvent être rapprochés, ce qui signifie que la **Quantité cumulée reçue** de votre tiers correspond à votre **Quantité cumulée expédiée**. Si les quantités cumulées ne correspondent pas, des litiges à résoudre sont générés.

Important

- Dans les sessions Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) ou Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000), la case **Prise en compte date de livraison planif./réelle durant rapprochement** détermine la manière dont la **Quantité cumulée expédiée** est calculée dans les sessions Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000) et Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000).
- Si le programme de vente dépend d'un contrat de vente lié à un accord sur les conditions :
  - Si la case **Synchroniser valeurs cumulées** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) est cochée, vous ne pouvez pas rapprocher les programmes de vente.
  - Vous pouvez spécifier la manière dont la dernière expédition est déterminée pour calculer les quantités cumulées reçues dans le champ **Méthode de détermination de code Dernière expédition** de la session Conditions du programme (tctrm1131m000).

Insertion des enregistrements de rapprochement

Lorsque vous confirmez l'expédition d'un programme de vente, Infor LN crée un enregistrement de rapprochement du programme de vente dans la session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000), avec les informations suivantes :

- Date d'expédition des articles.
- le numéro d'expédition des marchandises,
- la quantité incluse dans cette expédition,
- la dernière quantité reçue pour le programme de vente,
- Quantité totale cumulée que vous avez déjà expédiée pour le programme de vente.

Pour chaque expédition, un enregistrement de rapprochement est créé avec le statut **Créé**.

Lorsque vous approuvez un programme de vente, Infor LN effectue les opérations suivantes :

1. Il insère le numéro de la dernière expédition que le tiers a reçu pour le programme de vente dans la session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000).
2. Il insère la dernière quantité reçue par le tiers pour le programme de vente dans la session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000).
3. Il calcule la nouvelle **Quantité cumulée reçue** en ajoutant la **Dernière quantité reçue** à la **Quantité cumulée reçue** pour les enregistrements de rapprochement concernés et pour les suivants.
4. Il compare la **Quantité cumulée reçue** du tiers avec votre **Quantité cumulée expédiée** Si ces quantités cumulées sont égales, l'enregistrement de rapprochement concerné prend le statut **Rapproché (compta.)**. Si ces quantités cumulées diffèrent, l'enregistrement de rapprochement concerné prend le statut **Litige**.

Remarque

Quand vous approuvez un programme de vente pour lequel il existe un enregistrement de rapprochement ayant le statut **Litige**, un message d'avertissement est imprimé sur l'état d'approbation. Pour plus d'informations sur l'approbation des programmes de vente, reportez-vous à la section *Approbation des programmes de vente (p. 143)*.

Statuts des rapprochements

Un enregistrement de rapprochement peut prendre les statuts suivants :

- **Créé**
  L'enregistrement du rapprochement de programmes de vente est créé et vous n'avez pas encore reçu la quantité cumulée reçue et la dernière quantité de réception du tiers pour l'expédition concernée.
- **Rapproché (compta.)**
  Vous avez reçu la quantité cumulée reçue et la dernière quantité de réception du tiers pour l'expédition concernée et ces quantités sont égales à votre quantité cumulée expédiée et à votre quantité expédiée.
- Les quantités cumulées expédiées et la date de réinitialisation des valeurs cumulées que vous recevez d'un composant externe correspondent à vos propres quantités cumulées expédiées et date de réinitialisation des valeurs cumulées.
- Si le statut d'un enregistrement de quantités cumulées expédiées est **Synchroniser**, l'enregistrement précédent est défini à **Rapproché (compta.)**.
- **Litige**
  Vous avez reçu la quantité cumulée reçue et la dernière quantité de réception du tiers pour l'expédition concernée et ces quantités ne sont pas égales à votre quantité cumulée expédiée et à votre quantité expédiée.
- **Rapproché**
  Vous avez constaté la différence entre la quantité cumulée reçue du tiers et votre quantité cumulée expédiée. En conséquence, vous avez ajusté la quantité cumulée reçue de sorte qu'elle soit égale à celle expédiée.
- **Ajusté**
  Vous avez constaté la différence entre la quantité cumulée reçue du tiers et votre quantité cumulée expédiée. En conséquence, vous avez ajusté la quantité cumulée expédiée pour qu'elle soit égale à celle reçue.
- **Ajusté et rapproché**
  Vous avez constaté la différence entre la quantité cumulée reçue du tiers et votre quantité cumulée expédiée. En conséquence, vous avez ajusté la quantité cumulée expédiée et la quantité cumulée reçue.
- **Rapproché (forcé)**
  La quantité cumulée reçue et la dernière quantité de réception que vous avez reçues du tiers pour l'expédition concernée sont différentes de votre quantité cumulée expédiée et de votre quantité expédiée, mais une entrée ultérieure a déjà reçu le statut **Rapproché (compta.)**.
- Si un enregistrement de rapprochement de programmes de vente possède le statut **Litige** et si sa quantité cumulée expédiée est mise à jour suite à l'ajustement des enregistrements

précédents avec le statut **Litige**, l'enregistrement actuel prend le statut **Rapproché (forcé)** si, après correction, les quantités correspondent.

- **Rapproché (pas d'info en retour)**
  Vous n'avez pas encore reçu la quantité cumulée reçue et la dernière quantité de réception du tiers pour l'expédition concernée, mais une entrée ultérieure a déjà reçu le statut **Rapproché (compta.)** ou **Rapproché**. Les quantités cumulées reçues et la dernière quantité de réception demeurent nulles.
- Vous n'avez pas encore reçu la quantité cumulée expédiée d'un composant externe pour l'expédition concernée mais une entrée ultérieure a déjà reçu le statut **Rapproché (compta.)**.
- **Synchroniser**
  La quantité cumulée expédiée que vous avez reçue d'un composant externe ne correspond pas à votre quantité cumulée expédiée et cette dernière est donc ajustée à l'aide d'une valeur de correction, de sorte que les deux quantités soient égales.
- **Réinitialisé**
  L'enregistrement des valeurs cumulées du programme de vente ou l'enregistrement de l'autorisation du programme de vente est réinitialisé dans la session Réinitialisation des valeurs cumulées (tdsls3230m000).
- La date de réinitialisation des valeurs cumulées que vous avez reçue d'un composant externe est postérieures à votre propre date de réinitialisation et l'enregistrement des valeurs cumulées/de l'autorisation du programme de vente est donc réinitialisé.

Résolution des litiges

La session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000) permet de résoudre les litiges entre vos quantités cumulées expédiées et les quantités cumulées reçues de votre tiers acheteur pour un programme de vente donné. Vous pouvez ajuster l'enregistrement de rapprochement uniquement s'il a le statut **Litige**.

Pour gérer les enregistrements de rapprochement du programme de vente ayant le statut **Litige**, sélectionnez l'une des options suivantes dans le menu approprié de la session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000):

- **Rapprocher quantités cumulées reçues**
  Infor LN corrige la **Quantité cumulée reçue** pour qu'elle soit égale à la **Quantité cumulée expédiée**. L'enregistrement du rapprochement acquiert le statut **Rapproché**.
- **Ajuster qtés cumulées expédiées**
  Infor LN corrige la **Quantité cumulée expédiée** pour qu'elle soit égale à la **Quantité cumulée reçue**. L'enregistrement du rapprochement du programme de vente acquiert le statut **Ajusté**.
- **Ajuster et rapprocher**
  La session Saisie de nouvelles valeurs cumulées (tdsls3131s000) qui est lancée vous permet de spécifier la quantité susceptible de remplacer la **Quantité cumulée reçue** et la **Quantité cumulée expédiée** actuelles. L'enregistrement du rapprochement du programme de vente acquiert le statut **Ajusté et rapproché**.

Remarque

Si un enregistrement prend le statut **Litige** du fait que la quantité expédiée est supérieure à la quantité d'expédition déclarée, enregistrez une quantité expédiée supplémentaire dans Magasin au lieu de sélectionner la commande **Ajuster qtés cumulées expédiées**, ou **Ajuster et rapprocher**. En effet, si vous ajustez la quantité cumulée expédiée, aucune facture n'est générée pour les marchandises supplémentaires expédiées.

Une fois le litige résolu :

- Tous les enregistrements précédents ayant le statut **Litige** prennent le statut **Rapproché (forcé)**. Les enregistrements précédents ayant le statut **Créé** prennent le statut **Rapproché (pas d'info en retour)**.
- Infor LN modifie la **Quantité cumulée expédiée** des enregistrements suivants en fonction de l'ajustement. La **Quantité cumulée reçue** des enregistrements suivants n'est pas mise à jour.
- Pour les enregistrements ayant le statut **Ajusté** ou **Ajusté et rapproché**, Infor LN redétermine le statut des enregistrements suivants sur la base de la nouvelle **Quantité cumulée expédiée** Si, après ajustement, la **Quantité cumulée expédiée** d'un enregistrement ayant le statut **Litige** s'avère correcte, le statut de l'enregistrement de rapprochement du programme passe de **Litige** à **Rapproché (forcé)**.
- Si vous avez choisi d'ajouter la quantité cumulée reçue, le tiers acheteur doit également l'ajuster. Pour les lignes facturées d'un programme d'achat, la quantité cumulée reçue peut être mise à jour dans la session Mise à jour des quantités cumulées reçues (tdpur3432m000). Si la quantité cumulée reçue n'est pas également mise à jour côté achat, il y aura litige chaque fois que le programme d'achat sera transmis.
- Les quantités cumulées expédiées figurant dans la session Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000) sont mises à jour en fonction des ajustements que vous avez effectués dans la session Rapprochement de programmes de vente (tdsls3131m000).

Perte de stock

Si, après accord avec le tiers pour implémenter un enregistrement de rapprochement ayant le statut **Litige**, vous décidez d'ajuster la **Quantité cumulée expédiée**, vous pouvez également déterminer qui, de vous ou du tiers, devra payer la perte de stock.

Les possibilités sont les suivantes :

- Vous payez la perte de stock. Dans ce cas, vous devez créer un enregistrement **Correction** dans la session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200). Il en résulte la génération d'un avoir pour le tiers.
- Votre tiers paie la perte de stock. Dans ce cas, ne créez pas d'enregistrement **Correction** dans la session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200).

Remarque

Vous pouvez également vérifier dans la session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200) si une correction d'expédition s'avère nécessaire, en comparant la **Quantité cumulée facturée** figurant dans la session Quantité cumulée facturée (tdsls3533m000) avec la **Quantité cumulée**

reçue après rapprochement. Vous savez ainsi si la facture que vous avez adressée au client est trop élevée ou trop faible par rapport aux réceptions.

Pour plus d'informations sur les corrections d'expédition et les factures de programme de vente, reportez-vous à la section *Programmes de vente et Facturation (p. 161)*.

Programmes de vente et Planification d'entreprise

Lorsqu'un programme de vente est approuvé, les besoins planifiés sont calculés et un approvisionnement planifié est généré dans Planification d'entreprise selon les besoins planifiés et fermes du programme de vente.

Planification d'entreprise gère les programmes de ventes comme des commandes clients normales.

Gestion des besoins du programme de vente dans Planification d'entreprise

Une fois qu'un programme de vente a été approuvé, le type de programme détermine la façon dont Planification d'entreprise traite les besoins de vente.

Programmes d'expédition et programmes d'expédition séquentielle

Si vous approuvez un **Programme d'expédition** ou un **Programme d'expédition séquentielle**, Infor LN enregistre les besoins de vente dans :

- la session Transactions de stock planifiées (whinp1500m000), sous la forme d'une transaction de stock planifiée de type **Programme de vente**,
- la session Plan directeur article (cprmp2101m000), sous la forme d'une commande client,
- la session Plan d'utilisation des articles de l'ordre (cprrp0520m000), sous la forme d'une commande de type **Programme de vente**.

Versions de matières

Si vous approuvez un enregistrement **Version de matières**:

- **Plan directeur article (cprmp2101m000)**
  Infor LN enregistre dans le champ **Commandes clients non confirmées** les besoins relatifs à l'article associé.
- **Plan d'utilisation des articles de l'ordre (cprrp0520m000)**
  Les besoins son affichés sous la forme d'une commande de type **Programme de vente**

Les commandes clients concernant l'article représentent les commandes clients normales, auxquelles s'ajoutent les besoins du programme de la version de matière pour lesquels le champ **Type de besoin** contient la valeur **Ferme**. Dans Planification d'entreprise, les commandes clients sont ajoutées à la demande de l'article et consommées à partir de la prévision. Les besoins de ventes qui proviennent d'une **Version de matières** finissent sous la forme de commandes clients non confirmées dans le plan directeur article. Ces besoins n'affectent pas la planification dans Planification d'entreprise et ne sont affichés que pour indiquer la proportion de commandes clients non encore confirmées.

La session Plan d'utilisation des articles de l'ordre (cprrp0520m000) permet de consulter les besoins de ventes d'une **Version de matières** sous la forme d'une prévision de programme de vente.

Plan directeur et planification des ordres

Lorsque vous mettez à jour ou simulez le plan directeur ou le plan d'utilisation de l'ordre, Infor LN prend en compte les quantités demandées des programmes de vente.

Infor LN extrait :

- les quantités planifiées pour un **Programme d'expédition** ou un **Programme d'expédition séquentielle** de la session Transactions de stock planifiées (whinp1500m000),
- les quantités pour une **Version de matières** de la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).

Modification de quantité et de dates

Si des quantités de commande ou des dates (de livraison) changent au niveau d'un programme de vente et si la case **Mettre à jour le DAV en ligne dans EP** est cochée dans la session Paramètres de planification (cprpd0100m000), Planification d'entreprise met à jour le DAV pour l'article. Cette mise à jour est similaire à la mise à jour du DAV qu'effectue Planification d'entreprise lorsque des réceptions ou des sorties planifiées sont modifiées dans la session Transactions de stock planifiées (whinp1500m000).

En cas de changements, Planification d'entreprise définit également la date nette de modification dans la session Articles - Planification (cprpd1100m000), afin que les modifications soient prises en compte lors d'une planification.

Extraction des quantités demandées pour une période

Un **Programme d'expédition** ou un **Programme d'expédition séquentielle** peut prendre fin au milieu d'une période. En conséquence, il existe dans cette période un chevauchement entre le **Programme d'expédition** ou le **Programme d'expédition séquentielle** et la **Version de matières**.

Pour cette raison, Infor LN fait la distinction entre une **Version de matières** qui chevauche un **Programme d'expédition** ou un **Programme d'expédition séquentielle**, et une **Version de matières** qui ne chevauche aucun programme.

Définition des quantités planifiées d'une version de matière ne chevauchant pas de programme d'expédition (séquencé)

Dans le cas d'une **Version de matières** qui ne chevauche ni un **Programme d'expédition** ni un **Programme d'expédition séquentielle** sur une période, Infor LN extrait la quantité totale demandée pour la période de la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).

Infor LN utilise les paramètres suivants de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000) ou de la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) pour déterminer si les besoins planifiés sont ou non cumulés :

- **Répartition des besoins planifiés**

- **Cumuler la demande à la date de début de la période**

Remarque

Si la case à cocher **Répartition des besoins planifiés** est désactivée, la case **Cumuler la demande à la date de début de la période** est toujours cochée.

Exemples

Exemple 1

Les cases à cocher **Répartition des besoins planifiés** et **Cumuler la demande à la date de début de la période** sont toutes deux cochées.

Jour	1	2	3	4	5
MRL001	50	-	-	-	-
SHP001 / SEQ001	-	-	-	-	-
Planification, prévision de programme de vente	50	-	-	-	-

Le premier jour est couvert par la quantité totale de la version de matière car la case **Cumuler la demande à la date de début de la période** est cochée.

Exemple 2

La case **Répartition des besoins planifiés** est cochée et la case **Cumuler la demande à la date de début de la période** est désactivée.

Jour	1	2	3	4	5
MRL001	50	-	-	-	-
SHP001 / SEQ001	-	-	-	-	-
Planification, prévision de programme de vente	10	10	10	10	10

La quantité totale de la version de matière, qui n'est pas cumulable, est répartie sur les cinq jours calendaires de la période.

Définition des quantités planifiées d'une version de matière chevauchant un programme d'expédition (séquencé)

Pour une **Version de matières** qui chevauche un **Programme d'expédition** ou un **Programme d'expédition séquentielle** dans une période donnée, Infor LN utilise les paramètres suivants de la session Données logistiques des lignes de contrat de vente (tdsls3102m000) ou de la session Articles - Tiers ventes (tdisa0510m000) pour déterminer le mode de calcul et de répartition des besoins planifiés :

- **Besoins planifiés nets**
- **Estimation linéaire**
- **Répartition des besoins planifiés**

Remarque

Si la case **Besoins planifiés nets** n'est pas cochée, la case **Estimation linéaire** est également non cochée et désactivée.

Exemples

Exemple 1

La case **Besoins planifiés nets** est désactivée et la case **Répartition des besoins planifiés** est cochée.

Jour	1	2	3	4	5
MRL001	50	-	-	-	-
SHP001 / SEQ001	20	10	-	-	-
Planification, programme de vente	20	10	-	-	-
Planification, prévision de programme de vente	10	10	10	10	10

Comme la case **Besoins planifiés nets** n'est pas cochée, les quantités planifiées peuvent être saisies pour tous les jours de la période, y compris les jours couverts par le programme d'expédition (jours 1 et 2).

Comme la case **Répartition des besoins planifiés** est cochée, Infor LN répartit équitablement la quantité totale de la version de matière en fonction du nombre de jours de la période.

Exemple 2

Les cases **Besoins planifiés nets**, **Estimation linéaire** et **Répartition des besoins planifiés** sont toutes trois cochées.

-	Semaine 1					Semaine 2					Semaine 3				
Jour	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**
MRL001	-	-	50	-	-	-	-	50	-	-	-	-	50	-	-
SHP001 / SEQ001	10	9	8	12	10	12	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Planification, programme de vente	10	9	8	12	10	12	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Planification, prévision de programme de vente	-	-	-	-	-	-	-	10	10	10	10	10	10	10	10

- **Semaine 1**
  Il existe une version de matière mais la période complète est renseignée par le programme d'expédition. Planification d'entreprise ne prend donc en compte que le programme d'expédition.
- **Semaine 2**
  Il existe un chevauchement entre la version de matière et le programme d'expédition.
- Comme la case **Besoins planifiés nets** est cochée, les quantités planifiées s'appliquent uniquement pour les jours qui ne sont pas couverts par le programme d'expédition (jours 3, 4 et 5).
- Comme la case **Estimation linéaire** est cochée, Infor LN divise la quantité de la version de matière par le nombre de jours de la période (50/5 = 10), puis détermine les besoins planifiés pour les périodes qui ne se chevauchent pas (10 * 3 = 30).
- Comme la case **Répartition des besoins planifiés** est cochée, les jours qui ne sont pas couverts par le programme d'expédition reçoivent la quantité calculée de 10 (30/3).
- **Semaine 3**
  Il existe uniquement une version de matière et Planification d'entreprise prend en compte la quantité associée.
- Comme la case **Répartition des besoins planifiés** est cochée, Infor LN répartit équitablement la quantité totale de la version de matière en fonction du nombre de jours de la période.

Exemple 3

La case **Besoins planifiés nets** est cochée et les cases **Estimation linéaire** et **Répartition des besoins planifiés** sont désactivées.

-	Semaine 1					Semaine 2					Semaine 3				
Jour	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**
MRL001	-	-	50	-	-	-	-	50	-	-	-	-	50	-	-
SHP001 / SEQ001	10	9	8	12	10	12	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Planification, programme de vente	10	9	8	12	10	12	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Planification, prévision de programme de vente	-	-	-	-	-	-	-	29	-	-	50	-	-	-	-

- **Semaine 2**
  Comme la case **Estimation linéaire** n'est pas cochée, Infor LN répartit la version de matière sur la semaine 2 sans estimation linéaire. Autrement dit, Infor LN retranche la quantité du programme d'expédition de la quantité totale de la version de matière pour la période (50 - 21 = 29).
- Comme la case **Répartition des besoins planifiés** n'est pas cochée, le premier jour de la semaine 2 qui ne dispose d'aucune quantité de programme d'expédition est couvert par la quantité restante de la version de matière.
- **Semaine 3**
  Le premier jour de la troisième semaine est couvert par la quantité totale de la version de matière car la case **Répartition des besoins planifiés** n'est pas cochée.

Exemple 4

Cet exemple montre ce qui se produit si la quantité de la version de matière passe de 50 à 60. Dans le présent exemple, les cases **Besoins planifiés nets** et **Répartition des besoins planifiés** sont cochées, et la case **Estimation linéaire** est désactivée.

-	Semaine 1					Semaine 2					Semaine 3				
Jour	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**
MRL001	-	-	50	-	-	-	50	–>	60	-	-	-	50	-	-
SHP001 / SEQ001	10	9	8	12	10	12	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Mettre à jour	-	-	-	-	-	-	-	+3	+3	+4	-	-	-	-	-
Planification, programme de vente	10	9	8	12	10	12	9	-	-	-	-	-	-	-	-
Planification, prévision de programme de vente	-	-	-	-	-	-	-	13	13	13	10	10	10	10	10

Semaine 2

- Comme la case **Estimation linéaire** n'est pas cochée, Infor LN calcule la quantité restante comme suit : 60 - 12 - 9 = 39.
- Comme la case **Répartition des besoins planifiés** est cochée, Infor LN répartit équitablement la quantité restante de la version de matière en fonction du nombre de jours de la période.
- Comme la case **Besoins planifiés nets** est cochée, les quantités planifiées ne peuvent être saisies que pour les jours qui ne sont pas couverts par le programme d'expédition (jours 3, 4 et 5).

A présent que les quantités planifiées ont été augmentées, Planification d'entreprise diminue les quantités du DAV relatives à l'article.

Exemple 5

Cet exemple montre ce qui se produit si la quantité du programme d'expédition passe de 9 à 15 le jour 2 de la semaine 2. Dans le présent exemple, les cases **Besoins planifiés nets** et **Répartition des besoins planifiés** sont cochées, et la case **Estimation linéaire** est désactivée.

-	Semaine 1					Semaine 2					Semaine 3				
Jour	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**
MRL001	-	-	50	-	-	-	-	60	-	-	-	-	50	-	-
SHP001 / SEQ001	10	9	8	12	10	12	15	-	-	-	-	-	-	-	-
Mettre à jour	-	-	-	-	-	-	+6	-2	-2	-2	-	-	-	-	-
Planification, programme de vente	10	9	8	12	10	12	15	-	-	-	-	-	-	-	-
Planification, prévision de programme de vente	-	-	-	-	-	-	-	11	11	11	10	10	10	10	10

Ce changement entraîne, dans la session Transactions de stock planifiées (whinp1500m000), une modification que Infor LN transmet à Planification d'entreprise pour la mise à jour du DAV.

De toute évidence, les changements intervenus dans les quantités du programme d'expédition on une incidence sur la version de matière en semaine 2

Semaine 2

- Comme la case **Estimation linéaire** n'est pas cochée, Infor LN calcule la quantité restante comme suit : 60 - 12 - 15 = 33.
- Comme la case **Répartition des besoins planifiés** est cochée, Infor LN répartit équitablement la quantité restante de la version de matière en fonction du nombre de jours de la période.
- Comme la case **Besoins planifiés nets** est cochée, les quantités planifiées ne peuvent être saisies que pour les jours qui ne sont pas couverts par le programme d'expédition (jours 3, 4 et 5). Le jour 2, la quantité ferme 15 remplace la quantité planifiée précédemment reçue.

A présent que les quantités planifiées ont été réduites, Planification d'entreprise augmente les quantités du DAV relatives à l'article.

Programmes de vente et Magasin

Après approbation des articles commandés sur une ligne de programme de vente, vous pouvez les expédier. Pour expédier les articles, vous devez transférer le programme de vente vers l'application Magasin.

Remarque

L'une de ces entités doit être transférée vers Magasin:

- les lignes de programme de vente approuvées pour lesquelles le champ **Type de besoin** contient **Immédiat** ou **Ferme**;
- les ordres magasin planifiés qui sont générés pour des lignes de programme de vente approuvées, si la case **Utiliser contrats pour les programmes** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500) est cochée.

Transfert des programmes de vente et des ordres magasin planifiés vers Magasin

Quand le programme de vente dépend d'un contrat de vente lié à un accord sur les conditions, ce programme de vente ou l'ordre de magasin planifié est automatiquement transféré vers Magasin si les cases suivantes de la session Conditions du programme (tctrm1131m000) sont cochées :

- **Transfert auto. programmes de vtes réf. vers la commande**
- **Transfert auto. programmes de vtes non réf. vers la commande**
- **Transfert auto. reliquats pour programmes référencés**
- **Transfert auto. reliquats pour programmes non référencés**

Si ces cases ne sont pas cochées, vous devez utiliser la session Transfert des programmes de vente vers la commande (tdsls3207m000) ou Transfert des fiches de prélèvement vers Magasin (WH) (tdsls3207m100) pour transférer le programme de vente, la fiche de prélèvement, ou l'ordre magasin planifié dans Magasin.

Si le programme/la ligne de programme de vente ou l'ordre magasin planifié est transféré vers Magasin, Infor LN crée un ordre de magasin pour le programme de vente/l'ordre magasin planifié et des lignes d'ordre de sortie de stock pour les lignes de programme de vente/ordres magasin planifiés. Quand une ligne d'ordre de sortie de stock est créée pour une ligne de programme de vente, cette dernière prend le statut **Commande générée**. Quand une ligne d'ordre de sortie de stock est créée pour un ordre magasin planifié, cet ordre prend le statut **Transfert vers Magasin (WH)**.

Remarque

Infor LN exécute les procédures de sortie de stock et d'expédition comme il est indiqué pour le type d'ordre magasin lié à l'ordre magasin.

Transfert des programmes d'expédition séquentielle vers Magasin

Si une ligne de programme de vente de type **Programme d'expédition séquentielle** est créée, des données d'expédition séquentielle sont créées dans la session Informations sur l'expédition séquentielle

(tdsls3517m000). Dans cette session Infor LN garde la trace des révisions d'informations d'expédition séquentielle.

Une fois la ligne du programme de vente transférée vers Magasin, Infor LN crée également des données d'expédition séquentielle dans la session Séquence d'expédition (whinh4520m000) de Magasin. Dans cette session, seule la dernière révision des informations de séquence d'expédition est enregistrée.

Ces informations vous indiquent l'ordre dans lequel le tiers destinataire a besoin des articles sur la ligne d'assemblage. Vous devez donc expédier les marchandises en respectant la séquence spécifiée dans la session Séquence d'expédition (whinh4520m000). Les données de séquence d'expédition sont employées pour créer des expéditions et des lignes d'expédition. Infor LN crée une expédition pour chaque référence d'expédition. Chaque séquence d'expédition donne une ligne d'expédition.

Expédition pour les programmes de vente

Si, vous expédiez des articles pour une ligne de programme de vente depuis Magasin, Infor LN attribue l'un des statuts suivants à cette ligne ainsi qu'à l'ordre magasin planifié :

- **Ligne de programme de vente**
  - **Expédié partiellement**
    Une partie de la quantité commandée est expédiée. Si des ordres magasin planifiés sont employés, ce statut n'est pas applicable à la ligne de programme de vente.
  - **Marchandises livrées**
    La totalité de la quantité commandée est expédiée.
- **Ordre magasin planifié**
  - **Partiellement livré**
    La première ligne d'expédition est confirmée dans Magasin pour cet ordre magasin. D'autres lignes doivent encore être confirmées.
  - **Finalisé**
    La dernière expédition est confirmée dans Magasin pour cet ordre magasin ou le processus d'expédition s'est terminé sans expédition réelle (par exemple, suite à l'annulation d'un ordre magasin).

Si des articles sont expédiés pour une ligne de programme de vente, Infor LN:

- met à jour la quantité totale expédiée pour le programme dans les sessions Quantité cumulée expédiée (tdsls3532m000) et Programmes de vente (tdsls3111m000);
- crée une ligne de livraison réelle avec le statut **Marchandises livrées** dans la session Lignes de livraison de programme de vente réelles (tdsls3140m000);
- Met à jour le **Code Dernière expédition**, la **Date de dernière livraison** et la **Quantité livrée** dans la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).

Remarque

Si la quantité commandée n'est pas entièrement expédiée et que le programme de vente est résilié, la ligne correspondante prend le statut **Marchandises livrées**. Par conséquent, la quantité commandée

restante n'est pas expédiée et ne peut plus l'être. Pour plus d'informations sur la résiliation des programmes de vente, reportez-vous à la section *Résiliation des programmes de vente (p. 165)*.

Programmes de vente et Facturation

Après la livraison partielle ou totale des articles commandés d'une ligne de programme de vente, vous pouvez facturer les marchandises livrées. Pour envoyer la facture, vous devez transférer ce programme vers Facturation.

Livraisons réelles, lignes de facture et corrections de factures

Pour pouvoir facturer les expéditions (partielles), Infor LN classe les livraisons réelles dans les sessions Lignes de livraison de programme de vente réelles (tdsls3140m000) et Lignes de livraison de programme de vente réelles (tdsls3140m100).

La session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200) vous permet également de facturer et de corriger les quantités livrées.

Remarque

Les lignes de livraison réelle peuvent également être considérées comme des lignes de facture.

Livraison réelle

Dans les sessions Lignes de livraison de programme de vente réelles (tdsls3140m000) et Lignes de livraison de programme de vente réelles (tdsls3140m100), Infor LN classe toutes les livraisons qui ont lieu pour une ligne de programme de vente ou un ordre magasin planifié. Quand la quantité commandée d'une ligne de programme de vente ou d'un ordre magasin planifié est (partiellement) expédiée, Infor LN crée une ligne de livraison réelle avec le statut **Marchandises livrées** pour la quantité livrée. La facturation des articles livrés repose sur les détails de la livraison réelle spécifiés dans ces sessions. Cette configuration vous permet également de facturer des livraisons partielles.

Une ligne de livraison réelle peut avoir les statuts suivants :

1. **Marchandises livrées**
2. **Transféré vers facturation**
3. **Facturé**
4. **Traité**

Correction de facture

La session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200) vous permet de corriger les quantités livrées. Ces corrections ont lieu pour des raisons financières, et non logistiques. Si, par exemple, les articles expédiés sont perdus pendant l'expédition et que vous ne souhaitez pas les facturer au tiers, vous pouvez réduire la quantité livrée. Pour ce faire, sélectionnez une ligne de facture, accédez au menu Vues, Actions ou Références et choisissez **Saisissez une correction de facture**. Vous pouvez

alors indiquer la **Quantité de correction** dans la session de détails. Le champ **Type d'enregistrement** a la valeur **Correction** pour l'enregistrement de correction.

Vous pouvez créer des corrections de facture pour les lignes de programme de vente dont le statut est autre que **Traité**.

Un enregistrement de correction de facture peut prendre les statuts suivants :

1. **Créé**
2. **Transféré vers facturation**
3. **Facturé**
4. **Traité**

Remarque

Avant de pouvoir transférer un enregistrement de correction de facture dont le statut est **Créé** vers Facturation, vous devez le confirmer. Pour confirmer l'enregistrement de correction de facture, dans le menu Vues, Actions ou Références de la session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200), choisissez **Confirmation de correction de facture**.

Si vous confirmez un enregistrement de correction, Infor LN:

- crée une écriture de type **Ecart d'expédition** dans la session Ecritures d'intégration (tfgld4582m000),
- diminue le solde impayé des tiers du montant de la correction,
- met à jour les données du contrat de vente, si un contrat de vente est lié,
- insère un enregistrement dans l'historique du programme de vente,
- ne met pas à jour les quantités cumulées expédiées car la correction d'expédition n'est exécutée que pour des raisons financières, et non logistiques.

Transfert des lignes de factures et corrections de factures vers Facturation

Pour transférer les lignes de factures et corrections de factures vers Facturation, accédez au menu Vues, Actions ou Références de la session Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200) et choisissez **Transfert des cmdes clients/programmes vers la facturation**. La session Transfert des cmdes clients/programmes vers la facturation (tdsls4247m000) est alors lancée.

Les données suivantes sont transférées dans l'ordre suivant vers Facturation:

1. les lignes de facture avec le statut **Marchandises livrées**;
2. les enregistrements de correction confirmés avec le statut **Créé**.

Remarque

- Le transfert des lignes de facture puis des enregistrements de correction est réalisé selon une séquence de numéros (séquence de création).

- Si vous transférez un programme de vente/ordre magasin planifié vers Facturation, le statut de la ligne de livraison réelle, de la ligne de facture et de l'enregistrement de correction devient **Transféré vers facturation**.

Quand vous transférez un programme de vente vers Facturation, Infor LN détermine le **Montant de réception** comme suit :

- **Ligne de facture**
  Quantité livrée/ **Quantité de commande** * **Montant net**
- **Enregistrement de correction**
  Quantité de correction/ **Quantité livrée** de la ligne de facture * **Montant de réception** de la ligne de facture.

Remarque

- Infor LN extrait la **Quantité de commande** et le **Montant net** de la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000).
- Si, pour une ligne de programme de vente, tous les enregistrements de correction et lignes de factures ont le statut **Transféré vers facturation**, le statut de cette ligne passe également à **Transféré vers facturation**.

Création et imputation des factures dans Facturation

La création et l'imputation des factures pour des programmes de vente s'effectuent dans la session des Factures (cisli3105m000) de Facturation.

Remarque

Infor LN crée une ligne d'avoir pour les enregistrements de correction de facture.

Quand une facture est envoyée pour l'enregistrement de correction ou la ligne de facture de la ligne de programme de vente :

- Les lignes de factures ou les enregistrements de correction prennent le statut **Facturé** et les champs de **numéro de facture** et de **Date de la facture** sont renseignés dans les sessions Lignes de livraison de programme de vente réelles (tdsls3140m000), Lignes de livraison de programme de vente réelles (tdsls3140m100) et Lignes de facturation du programme de vente (tdsls3140m200).
- Infor LN met à jour la quantité totale facturée pour le programme de vente dans les sessions Quantité cumulée facturée (tdsls3533m000) et Programmes de vente (tdsls3111m000);
- Infor LN met à jour la session Lignes du programme de vente (tdsls3107m000) avec les données de la facture.

Si, pour une ligne de programme de vente/un ordre magasin planifié, toutes les lignes de factures et les enregistrements de correction ont le statut **Facturé**, le statut de cette ligne/de cet ordre magasin passe également à **Facturé**.

Traitement et suppression des programmes de vente

Après envoi de la facture relative à une ligne de programme de vente, cette ligne a le statut **Facturé**. Vous pouvez traiter et supprimer des programmes de vente dont les lignes ont le statut **Facturé**.

La session Traitement des programmes de vente livrées (tdsls3223m000) permet de traiter les programmes de vente.

La session Archivage et suppression des programmes de vente (tdsls3224m000) permet de supprimer les programmes de vente traités, annulés ou remplacés.

Traitement

Si vous traitez les programmes de vente dans la session Traitement des programmes de vente livrées (tdsls3223m000), Infor LN:

- Crée un historique du chiffre d'affaires pour les programmes traités. Vous pouvez visualiser cet historique dans les sessions d'historique des commandes clients/programmes de vente.
- Met à jour la **Quantité facturée** figurant sur la ligne du contrat de vente si un tel contrat est à la ligne du programme de vente.
- Change le statut **Facturé** du programme de vente, de la ligne de programme de vente et de la ligne de livraison réelle en **Traité**.
- Traite les ordres magasin planifiés liés qui ont le statut **Facturé**.

Remarque

Vous ne pouvez pas traiter les programmes de vente pour lesquels il existe des corrections de factures non facturées.

Si vous traitez un programme de vente pour lequel toutes les lignes, lignes de livraison réelles ou corrections de factures n'ont pas le statut **Facturé**, Infor LN:

1. change le statut **Facturé** des lignes, lignes de livraison réelle et corrections de factures en **Traité**;
2. ne modifie pas le statut des lignes, lignes de livraison réelle et corrections de factures qui n'ont pas le statut **Facturé**;
3. change le statut du programme de vente en **Traitement en cours**.

Si, pour un programme de vente ayant le statut **Traitement en cours** les lignes de programme de vente, les lignes de livraison réelle ou les corrections de factures non encore traitées acquièrent le statut **Facturé**, Infor LN traite automatiquement ces informations et change le statut du programme de vente en **Traité**.

Suppression

Dans la session Archivage et suppression des programmes de vente (tdsls3224m000) vous pouvez supprimer les lignes de programme de vente ayant le statut **Annulé**, **Remplacé** ou **Traité**.

Si vous supprimez un programme de vente traité, Infor LN supprime toutes les données qui y sont liées, telles que :

- le programme de vente et les lignes de programme de vente,
- la fiche de prélèvement et les lignes de fiche de prélèvement,
- la version de vente, les lignes de version et les détails de ligne de version,
- les informations sur l'expédition séquentielle,
- les lignes de livraison réelle du programme de vente,
- la quantité cumulée expédiée,
- la quantité cumulée facturée,
- les autorisations de fabrication/d'achat matières.

Remarque

- Les lignes de programme de vente ne peuvent être supprimées qu'après la suppression de l'ordre magasin lié, des liens à l'ordre magasin planifié et des ordres magasin planifiés.
- Lorsque toutes les lignes d'un programme sont supprimées, Infor LN supprime également l'en-tête de ce programme.

Résiliation des programmes de vente

Si votre relation avec un tiers a pris fin et que vous souhaitez modifier les données d'articles spécifiques à un tiers acheteur, vous pouvez résilier le programme de vente. Le statut des commandes magasin planifiées ou des lignes de programme de vente liées peut affecter le processus de résiliation.

Remarque

Utilisez la session Résiliation de programmes de vente (tdsls3211m100) pour résilier les programmes de vente.

Créé, ajusté, approuvé ou planifié

Si vous résiliez un programme de vente et qu'une des lignes associées a le statut **Créé**, **Ajusté** ou **Approuvé**, ce statut passe à **Annulé**.

Si vous résiliez un programme de vente et qu'un ordre magasin planifié qui lui est associé a le statut **Planifié**, le statut de cet ordre magasin devient **Annulé**.

Remarque

Si l'une des lignes suivantes du programme de vente est annulée, les résultats de l'approbation le sont également :

- ligne ayant le statut **Approuvé**,
- ligne ayant le statut **Commande générée** mais pour laquelle le processus de sortie de stock n'a pas encore commencé.

Commande générée ou transférée vers Magasin.

Si vous résiliez un programme de vente et qu'une ligne de programme liée a le statut **Commande générée**, ou qu'un ordre magasin planifié lié a le statut **Transfert vers Magasin (WH)**, la ligne d'ordre de sortie de stock associée détermine si la ligne du programme de vente/l'ordre magasin planifié peut être annulé(e) :

- Si la sortie de stock n'a pas encore commencé, la ligne d'ordre de sortie de stock est supprimée et la ligne du programme de vente/l'ordre magasin planifié prend le statut **Annulé**.
- Si la sortie de stock a commencé, la ligne d'ordre de sortie de stock et l'ordre magasin planifié prennent le statut **Annulé** et la ligne du programme de vente, le statut **Annulation en cours**.
- Si la ligne de sortie de stock dont la valeur est **Annulé** prend le statut **Expédié**, la ligne du programme de vente prend le statut **Annulé**.

Expédié partiellement ou partiellement livré

Si vous résiliez un programme de vente et qu'une ligne de programme liée a le statut **Expédié partiellement**, ou qu'un ordre magasin planifié lié a le statut **Partiellement livré**, la ligne d'ordre de sortie de stock associée détermine si la ligne du programme de vente/l'ordre magasin planifié peut être annulé(e).

- **Processus de sortie de stock non encore démarré**
  La ligne d'ordre sortie de stock correspondant à la quantité restante est supprimée. L'ordre magasin planifié prend le statut **Finalisé** et la ligne de programme de vente, le statut **Marchandises livrées**.
- **Processus de sortie de stock démarré**
  La ligne d'ordre de sortie de stock relative à la quantité restante prend le statut **Annulé** et la ligne de programme de vente garde le statut **Expédié partiellement**. Si la ligne de sortie de stock dont la valeur est **Annulé** prend le statut **Expédié**, la ligne du programme de vente reçoit le statut **Marchandises livrées**.
- La partie annulée de la quantité de l'ordre magasin planifié est mise à jour sur cet ordre magasin en tant que **Quantité annulée**. Les lignes de programme de vente liées à cet ordre magasin planifié prennent le statut **Marchandises livrées**.
- Des enregistrements d'historique des annulations existent pour les lignes de programme de vente liées à un ordre magasin planifié annulé. La somme des quantités annulées de ces enregistrements d'historique est égale à la quantité annulée de l'ordre magasin planifié lié.

Marchandises livrées, Finalisé, Transféré vers facturation, Facturé

Si vous résiliez un programme de vente et qu'un ordre magasin planifié lié a le statut **Finalisé**, **Transféré vers facturation** ou **Facturé**, ou bien si une ligne de programme de vente a le statut **Marchandises livrées**, **Transféré vers facturation** ou **Facturé**, vous devez terminer le traitement du programme jusqu'à ce que cet ordre magasin et cette ligne acquièrent le statut **Traité**.

Statut du programme de vente

Le statut d'un programme de vente résilié dépend du statut de ses ordres magasin planifiés/lignes de programme de vente :

- Si tous les ordres magasin planifiés et lignes de programme de vente n'ont pas le statut **Traité** ou **Annulé**, le programme a le statut **Résiliation en cours**.
- Si tous les ordres magasin planifiés et lignes de programme de vente ont le statut **Traité** ou **Annulé**, le programme prend le statut **Résilié**.

Si un programme de vente a le statut **Résiliation en cours** ou **Résilié**, aucune nouvelle révision ne peut lui être ajoutée.

Historique des commandes clients et programmes de vente

Il est possible d'utiliser l'historique des commandes clients/programmes de vente pour retracer la création et la modification des commandes clients, des commandes à règlement échelonné et des programmes de vente. Vous pouvez conserver certaines informations après la clôture de la commande/du programme d'origine.

Pour enregistrer l'historique des commandes et programmes qui sont créés, annulés et traités, les cases suivantes doivent être cochées :

- **Commandes clients**
  les cases **Journalisation de l'historique de commande**, **Journalisation de l'historique de commande EDI** et **Journalisation de l'historique de livraison de commande réelle** de la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400)
- **Commandes clients à règlement échelonné**
  les cases **Journalisation de l'historique de commande** et **Journalisation de l'historique de commande EDI** de la session Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400)
- **Programmes de vente**
  les cases **Journalisation de l'historique de programme** et **Journalisation de l'historique de programme de livraison réelle** de la session Paramètres de programme de vente (tdsls0100s500)

Contenu des fichiers d’historique

Les fichiers de l'historique des commandes/programmes contiennent les éléments suivants :

- Toutes les transactions de lignes de commandes/programmes. Ces lignes de commandes clients/programmes n’ont pas été traitées.
- Toutes les lignes des commandes/programmes facturés. Il s'agit des (lignes de) commandes/programmes qui ont été traités. Lorsqu'une commande client est facturée, l'historique présente également le bénéfice brut de la ligne de commande.

Les fichiers de l'historique se trouvent sur ces types d'enregistrement :

- **Prise commande**
  La ligne de commande/programme a été ajoutée, modifiée ou supprimée.

- **Annulation**
  La ligne de commande/programme a été annulée.
- **C. A.**
  La ligne de commande a été traitée dans la session Traitement des commandes clients livrées (tdsls4223m000) ou une ligne de programme a été traitée dans la session Traitement des programmes de vente livrées (tdsls3223m000).

Les champs de ce tableau déterminent si les fichiers de l'historique des commandes/programmes sont mis à jour et, si c'est le cas, quand et de quelle manière.

Commandes clients

Champ	Extraits de la session
Journalisation de l'historique de commande	Commandes clients (tdsls4100m000)
Journalisation de l'historique de commande EDI	Commandes clients (tdsls4100m000)
Commencer l'historique de journalisation à	Commandes clients (tdsls4100m000)
Journalisation du niveau d'apport	Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400)
Journalisation de l'historique de livraison de commande réelle	Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400)
Journalisation de l'historique des composants	Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400)

Commandes clients à règlement échelonné

Champ	Extraits de la session
Journalisation de l'historique de commande	Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400)
Journalisation de l'historique de commande EDI	Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400)
Commencer l'historique de journalisation à	Paramètres de commandes clients (tdsls0100s400)

Journalisation du niveau d'apport	Paramètres de commandes clients (td-sls0100s400)

Programmes de vente	
Champ	**Extraits de la session**
Journalisation de l'historique de programme	Programmes de vente (tdsls3111m000)
Journalisation du niveau d'apport	Paramètres de programme de vente (td-sls0100s500)
Journalisation de l'historique de programme de livraison réelle	Paramètres de programme de vente (td-sls0100s500)

Remarque

- Pour les programmes de vente, l’enregistrement de l’historique commence toujours pendant l’approbation.
- Si vous utilisez des ordres magasin planifiés pour des programmes de vente, l'historique des lignes de programmes de vente se base sur des informations contenues dans cet ordre.

Effacement des fichiers d’historique

Il est possible de restreindre la totalité des données de l'historique dans la session Archivage et suppression d'hist. programme de vente/commandes clients (tdsls5201m000).

Les fichiers d’historique servent de référence dans le cadre des statistiques. Avant de supprimer les fichiers de l’historique, vérifiez si les statistiques sont bien à jour. Si les fichiers d’historique sont supprimés avant la mise à jour, il est impossible d’actualiser entièrement les statistiques.

Remarque

Il est impossible de modifier les données de l’historique. Ces données ne sont proposées qu’à titre d’information.

Annexe A
Glossaire

A

accords logistiques

Conditions formellement conclues entre un fournisseur et un client en matière de données logistiques, telles que messages de programme, périodes gelées, autorisations, grilles de livraison, transporteur, etc.

accord sur les conditions

Accord conclu entre des tiers sur la vente, l'achat ou le transfert de marchandises, dans lequel vous pouvez établir des conditions détaillées régissant les commandes, les programmes, la planification, la logistique, la facturation et le rattachement de demandes, ainsi que définir le mécanisme de recherche permettant d'extraire les conditions appropriées.

L'accord comprend les informations suivantes :

- un en-tête indiquant le type d'accord et le(s) tiers ;
- des niveaux de recherche comprenant une priorité et une sélection d'attributs de recherche (champs), ainsi que des groupes de conditions liés ;
- une ou plusieurs lignes indiquant les valeurs des attributs de recherche des différents niveaux ;
- des groupes de conditions comportant des conditions détaillées sur les commandes, les programmes, la planification, la logistique, la facturation et la réservation ou le rattachement de demandes pour les lignes.

acheteur

Employé de votre société qui sert de contact avec le tiers vendeur concerné. On parle également d'agent acheteur.

article configurable

Article pour lequel il existe des options et des caractéristiques, à configurer avant de faire l'objet d'une quelconque opération. S'il s'agit d'un article générique, un nouvel article est créé après la configuration. Si l'article est fabriqué ou acheté, la configuration est identifiée par un code Article et un code Liste d'options.

- **Fabriqué** les articles dont la source d'approvisionnement par défaut est configurée sur **Assemblage** et **Générique** sont toujours configurables.
- **Acheté** les articles avec un programme d'achat en cours d'utilisation sont configurables.
- Les articles **Acheté** configurables ne peuvent être utilisés que dans Contrôle d'assemblage.

article configuré

Article configurable qui a été configuré, c'est-à-dire un article pour lequel des options et caractéristiques ont été choisies.

Un article configuré peut contenir des composants qui ont eux-mêmes été configurés, comme c'est le cas d'une bicyclette équipée d'une lumière. Si l'article configuré est un produit fini, il est configuré au moyen de ses composants configurables et enregistré en tant que variante de produit.

autorisation d'achat matières

Autorisation correcte pour le tiers d'acheter la quantité de matières premières demandée par un programme d'achat. L'autorisation d'achat matières est exprimée en quantité de valeurs cumulées et calculée à l'aide de la période d'autorisation d'achat de matières.

autorisation d'achat matières de niveau élevé

Autorisation d'achat de matières la plus importante jamais calculée pour un programme d'achat spécifique, décomptée à partir de la dernière date de réinitialisation des valeurs cumulées.

autorisation de fabrication

Autorisation correcte pour un tiers de commencer à fabriquer la quantité d'articles requis sur un programme d'achat. L'autorisation de fabrication est exprimée en quantité de valeurs cumulées et calculée à l'aide de la période d'autorisation de fabrication.

autorisation de fabrication de niveau élevé

Autorisation de fabrication la plus importante jamais calculée pour un programme d'achat spécifique, décomptée à partir de la dernière date de réinitialisation des valeurs cumulées.

avis d'expédition

Notification indiquant qu'une expédition a été effectuée. Les avis d'expédition sont envoyés et reçus par le biais d'EDI. Vous pouvez recevoir des avis d'expédition de la part de votre fournisseur, vous informant que les marchandises doivent parvenir à votre magasin et/ou en envoyer à vos clients, afin de leur indiquer que vous êtes sur le point de livrer les marchandises commandées.

Synonyme : avis d'expédition

Abréviation : Avis d'expédition

avis d'expédition

Voir : *avis d'expédition (p. 173)*

Avis d'expédition

Voir : *avis d'expédition (p. 173)*

besoin ferme

Besoin traité en tant que commande réelle et pouvant être expédié.

besoin immédiat

Besoin qui doit être expédié dès que possible.

besoin planifié

Besoin communiqué à un tiers à des fins d'information et de planification uniquement.

bon de livraison

Document d'ordre indiquant de manière détaillée le contenu d'un emballage particulier pour l'expédition. Les détails incluent une description des articles, le numéro de l'article pour l'expéditeur ou le client, la quantité expédiée et l'unité de stock des articles expédiés.

champs d'informations supplémentaires

Champs de différents formats définis par l’utilisateur, qui peuvent être ajoutés à diverses sessions et que les utilisateurs peuvent modifier. Aucune logique fonctionnelle n'est associée au contenu de ces champs.

Il est possible d'associer des champs d'informations supplémentaires à des tables de base de données. Lorsqu'ils sont associés à une table, les champs sont affichés dans les sessions correspondant aux tables de base de données. Par exemple, un champ défini pour la table whinh200 dans la session est affiché dans un champ supplémentaire de la session Ordres magasin (whinh2100m000).

Le contenu des champs supplémentaires peut être transféré d'une table de base de données à l'autre. Par exemple, les informations spécifiées par un utilisateur dans le champ d'informations supplémentaires A de la session Ordres magasin (whinh2100m000) sont transférées au champ d'informations supplémentaires A dans la session Expéditions (whinh4130m000). A cette fin, les champs d'informations supplémentaires dans un format identique et le champ A doivent exister pour les tables whinh200 et whinh430 (whinh430 correspond à la session Expéditions (whinh4130m000)).

Voir : Champs d'informations supplémentaires

cluster

Dans Planification d'entreprise, groupe de magasins connectés les uns aux autres au travers de relations d'approvisionnement.

Un cluster représente un emplacement géographique constitué de plusieurs magasins. A des fins de planification, Planification d'entreprise considère ces magasins comme une seule unité.

code Grille

Code utilisé pour identifier la grille des activités. Ce code définit la date et l'heure (mois ou jour, par exemple) auxquelles vous voulez exécuter une activité.

commande fournisseur de sous-traitance

Dans Infor LN, la sous-traitance est considérée comme l'achat d'un service auprès d'un sous-traitant. Par conséquent, dans le cadre de la sous-traitance, une commande fournisseur de sous-traitance est générée pour enregistrer la ou les opérations sous-traitées et les coûts associés.

consommation

Sortie des articles consignés du magasin par le client ou en son nom. Le client destine ces articles à la vente, à la fabrication, etc. Lorsque ces articles sont sortis, le client en devient le propriétaire et doit payer le fournisseur.

contrat de vente

Les contrats de vente sont utilisés pour enregistrer des accords sur la livraison de marchandises avec un tiers acheteur.

Un contrat est constitué des éléments suivants :

- un en-tête de contrat de vente contenant des données générales sur le tiers et, éventuellement, un accord sur les conditions associé ;
- une ou plusieurs lignes de contrat de vente avec les accords de prix/remises concernant un groupe d'articles ou de prix, ainsi que des informations sur la quantité.

contrat normal

Contrat établi en fonction du client par les fournisseurs et clients, utilisé pour enregistrer des accords spécifiques. Un contrat normal est généralement valable pendant environ un an.

Il est impossible d'activer un contrat normal s'il existe un autre contrat actif pour le même tiers au cours d'une période spécifique.

contrat spécial

Contrat établi en fonction du client, entre le tiers vendeur et le tiers acheteur, et utilisé pour enregistrer des accords spécifiques pour des projets donnés. Il peut également s'agir d'un contrat promotionnel.

Pour les contrats spéciaux, un chevauchement des durées de validité est autorisé pour la même combinaison article/tiers.

contrôlé par ordre/SILS

Système de production à flux tiré qui régule l'approvisionnement en articles des magasins d'en-cours selon la séquence des besoins.

Dans ce système d'approvisionnement, la livraison des articles nécessaires pour un ordre d'assemblage particulier et sur un poste particulier de la ligne d'assemblage est appelée au niveau d'un poste antérieur, appelé poste déclencheur. Le nombre d'articles appelés dépend des besoins d'ordres d'assemblage particuliers pour un horizon figé donné, appelé intervalle maximum.

En général, les articles fournis par SILS au magasin d'en-cours sont à rotation rapide et traités par volumes importants. Il existe un lien direct entre ces articles et les ordres d'assemblage pour lesquels ils sont utilisés. Par ailleurs, un groupe d'ordres magasin ne peut fournir que les marchandises demandées par un ordre d'assemblage.

coûts supplémentaires

Frais appliqués aux services supplémentaires, tels qu'un complément d'emballage, une assurance, etc. Les coûts supplémentaires sont ajoutés aux frais de transport d'une expédition, d'un chargement ou d'un cluster d'ordre de transport. Ils peuvent être appliqués pour les lignes d'expédition ou les lignes de cluster d'ordre de transport, facturables au client, selon les accords conclus avec le tiers.

coûts supplémentaires

Articles de coût qui peuvent être insérés dans une commande ou une expédition pour permettre la facturation des frais supplémentaires liés à une commande ou à une expédition.

date de réception planifiée

Date planifiée pour la réception prévue des articles sur la ligne de commande/de programme. La date de réception planifiée ne peut pas être antérieure à la date de commande/date de création du programme.

Date de réinitialisation des valeurs cumulées

Date et heure auxquelles les valeurs cumulées/autorisations d'un programme sont réinitialisées.

date de sortie du programme

Date et heure, calculées par la grille de sortie, utilisées dans le cadre de programmes non référencés pour définir le moment où :

- les lignes du programme sont clustérisées,
- une version d'achat est envoyée.

date d’expédition planifiée

Date planifiée à laquelle les articles de la ligne commande/de programme doivent être expédiés/prélevés sur le site du tiers. La date d'expédition planifiée ne peut pas être antérieure à la date de commande.

date système

Date du jour générée par le système.

DAV

Voir : *disponible à la vente (p. 178)*

DAV

Voir : *disponible à la vente (p. 178)*

décalage

Processus de planification en amont permettant de rechercher une période de livraison valable, pour laquelle les besoins pourront être assurés dans les délais. En fonction des dates/heures de livraison générées, les besoins sont clustérisés dans Planification d'entreprise.

Exemple

Jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Besoins	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	-	-	-	-	1	1	-	-
Grille de livraison	-	-	X	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	-	-	X	-	-	-
Demande clustérisée	-	-	3	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-

définition d'emballage

Configuration particulière d'articles et de leur emballage. Le type de structures d'emballages d'un article peut être le suivant : une palette contient 12 boîtes et chaque boîte contient 4 pièces.

Voir : définition d'emballage de niveau général, définition d'emballage de niveau d'article

détail de ligne de contrat d'achat

Accord avec un fournisseur concernant un certain article pour un site spécifique (magasin). Un détail de ligne de contrat d'achat contient la quantité et les conditions logistiques liées à la fourniture d'un article par un magasin spécifique, pour une période donnée.

Les détails de la ligne de contrat peuvent exister uniquement pour des contrats d'achat société.

disponible à la vente

Quantité de l'article qui peut encore être promise à un client.

Dans Infor LN, la quantité disponible à la vente (DAV) fait partie d'une structure plus étendue de techniques d'engagements appelée Engagement sur livraison (CTP). L’engagement de livraison (CTP) dépasse la simple notion de DAV car il prend également en compte la possibilité de produire une quantité plus importante que celle prévue initialement au cas où la quantité disponible à la vente d’un article serait insuffisante.

Outre la fonctionnalité DAV standard, Infor LN utilise également la fonction DAV/canaux de distribution. Ce terme fait référence à la disponibilité d'un article pour un canal de distribution donné et tient compte des limites de ce canal.

Pour tous les autres types de fonctionnalité d'engagement utilisés dans Infor LN, le terme CTP est employé.

Acronyme : DAV

Abréviation : DAV

Document d'objet de gestion (BOD)

Message XML servant à échanger des données entre des entreprises ou des applications d'entreprise. Un BOD est constitué d'un substantif qui identifie le contenu du message et d'un verbe qui identifie l'action à effectuer avec le document. La combinaison unique du substantif et du verbe forme le nom du BOD. Par exemple, le substantif ReceiveDelivery associé au verbe Sync forment le BOD SyncReceiveDelivery.

échange de données informatisé (EDI)

Transmission entre ordinateurs d'un document commercial standard sous un format standard. L'expression EDI interne désigne la transmission de données entre sociétés via un même réseau interne (également appelé réseau multisite ou multisociété). L'expression EDI externe désigne la transmission de données entre votre société et des tiers externes.

emballage

Conteneurs ou supports utilisés pour le rangement ou le déplacement des marchandises lors des processus de fabrication et de distribution, notamment à l'intérieur du magasin. Par exemple : boîtes, palettes.

expédition

Désigne toutes les marchandises transportées vers une adresse précise, à une date et une heure déterminées et selon un itinéraire donné. Il s'agit de la partie identifiable d'un chargement.

facturation automatique

Création, rapprochement et approbation périodiques des factures sur la base des réceptions ou des consommations de marchandises selon un accord entre tiers. Le tiers acheteur règle les marchandises sans devoir attendre une facture du tiers vendeur.

Facture

Document stipulant le prix des marchandises livrées et des services fournis ainsi que les conditions de règlement de ceux-ci.

fiche de prélèvement

Liste d'articles qui seront prélevés sur le site du fournisseur par un transporteur spécifique, pour être livrés au client à une date donnée.

grille

Système permettant de définir le jour de la semaine, du mois ou de l'année et l'heure de la journée auxquelles vous souhaitez qu'une activité, par exemple un lancement ou une livraison, soit exécutée.

Groupe de numéros d'article fabricant

Groupe de numéros d'articles de fabricant appartenant à une ligne de commande fournisseur ou à une ligne de programme d'achat.

groupe de segments

Groupe utilisé pour définir la structure d'un programme. Un groupe de segments est lui-même constitué de plusieurs segments.

Le groupe de segments permet de mettre à jour le programme et de grouper les lignes de programme. Aucun groupe de segments n'est utilisé dans les programmes d'appel de livraison à flux tiré.

Kanban

Système de production à flux tiré (juste-à-temps) qui régule l'approvisionnement en articles des magasins d'en-cours.

Kanban utilise des conteneurs ou tailles de lot standard (également appelés casiers) pour livrer les articles aux magasins d'en-cours. Dans ces magasins, deux casiers ou plus contenant les mêmes articles sont disponibles. Les articles ne sont sortis que d'un de ces casiers. Dès qu'un casier est vide, un nouveau casier est commandé et les articles sont alors sortis de ce (second) casier plein. Une étiquette est attachée à chaque casier. Les postes d'assemblage utilisent cette étiquette pour commander un casier plein contenant les articles nécessaires. La conséquence est qu'aucune gestion des stocks n'est effectuée dans le magasin d'en-cours pour les articles du stock d'atelier utilisés.

ligne d'ordre de sortie de stock

Ligne d'ordre magasin qui est utilisée pour sortir des marchandises d'un magasin.

Une ligne d'ordre de sortie de stock fournit des informations détaillées sur les sorties planifiées et les sorties réelles telles que :

- les données Article,
- la quantité commandée,
- le magasin à partir duquel les marchandises sont sorties.

ligne de coûts supplémentaires

Comprend un article de coût qui peut être lié en tant que coûts supplémentaires à une commande ou à une expédition. Les frais administratifs ajoutés aux coûts de la commande si le montant de la commande est inférieur à une valeur donnée ou les frais de transport ajoutés à la commande si le poids total des marchandises vendues/achetées dépasse une valeur donnée, illustrent parfaitement l'utilisation qui est faite des lignes de coûts supplémentaires.

limite inférieure

Période pendant laquelle la quantité de lignes de programme peut augmenter et non diminuer, et pendant laquelle la suppression de lignes de programme n'est pas autorisée.

La limite inférieure s'applique lorsque la fin de la période gelée+ précède celle de la période gelée-.

limite supérieure

Période pendant laquelle la quantité de lignes de programme peut diminuer et non augmenter, et pendant laquelle la création de lignes de programme n'est pas autorisée.

La limite supérieure s'applique lorsque la fin de la période gelée- précède celle de la période gelée+.

livraison partielle

Livraison d'une partie de la quantité d'ordre totale.

longueur du segment

Période affectée au segment. La période est exprimée dans l'unité de temps du segment.

magasin administratif

Magasin offrant une vue d'un magasin géré par un tiers. Un magasin administratif correspond à un magasin physique contrôlé par le système du tiers. Le traitement des sorties de stock et des entrées en stock a lieu dans ce magasin physique. Le magasin administratif reflète les niveaux de stock existant dans le magasin du tiers.

Les magasins administratifs sont utilisés dans les situations suivantes :

- Le magasin se trouve sur votre site, mais un fournisseur gère et éventuellement possède le stock jusqu'au moment où vous utilisez les articles.
- Le magasin se trouve sur le site d'un client. Vous possédez le stock jusqu'au moment où le client utilise les articles, mais ce dernier gère le stock.
- Le magasin se trouve sur le site d'un sous-traitant. Vous possédez les marchandises non finies présentes dans le magasin, mais le sous-traitant gère le stock.

Un magasin administratif ne fait pas partie des types de magasin que vous pouvez définir dans Infor LN, car sa configuration requiert plusieurs paramètres.

Magasin VMI

Magasin pour lequel le fournisseur des marchandises stockées effectue une ou plusieurs des tâches suivantes : gérer le magasin, y compris les activités liées aux processus d'entrée et de sortie de stock, ou planifier l'approvisionnement des marchandises dans le magasin. Le fournisseur peut aussi être le propriétaire du stock du magasin. Le magasin se trouve généralement sur le site du client.

menu approprié

Les commandes sont réparties dans les menus **Vues**, **Références** et **Actions** ou affichées sous la forme de boutons. Dans les versions précédentes d'Infor LN et Web UI, ces commandes sont accessibles depuis le menu *Spécifique*.

mise en cluster

Regroupement de plusieurs lignes de programme en vue de leur envoi en une seule commande d'achat.

Dans le cadre d'une mise en cluster, la date de sortie du prochain programme, en fonction de la grille de sortie, est déterminée en premier lieu. Ensuite, les lignes du programme sont clustérisées en fonction de l'unité de temps du segment, établie d'après le groupe de segments.

Remarque

La mise en cluster s'applique uniquement aux programmes non référencés.

numéro de révision de version

Numéro identifiant de manière unique la modification de la version. Le numéro de version de version identifie les mises à jour envoyées au tiers.

numéro de révision du programme de vente

Numéro identifiant de manière unique la révision du programme de vente. Le numéro de révision du programme de vente indique les mises à jour de ce programme envoyées par le tiers.

ordre d'assemblage

Ordre permettant d'assembler un produit sur une ou plusieurs lignes d'assemblage.

ordre de retour

Commande client ou fournisseur dans laquelle sont indiquées les expéditions retournées. Un ordre de retour peut uniquement contenir des montants négatifs.

ordre magasin

Ordre de traitement de marchandises dans le magasin.

Un ordre magasin peut comporter différents types de transactions effectuées sur le stock :

- **Réception**
- **Sortie**
- **Transfert**
- **Transfert d'en-cours**

Chaque ordre possède une origine et contient toutes les informations nécessaires pour la gestion des ordres magasin. Des lots et/ou des emplacements peuvent être assignés en fonction de l'article (article géré par lot ou article géré par unité) et du magasin (avec ou sans emplacements). L'ordre suit une procédure magasin prédéfinie.

Remarque
Dans Fabrication, un ordre magasin est souvent appelé ordre magasin.

Synonyme : ordre magasin

ordre magasin

Voir : *ordre magasin (p. 182)*

ordre magasin ouvert

Ordre magasin généré pendant la création d'un programme Push ou de fabrication et qui contient :

- un numéro de position et le numéro de séquence de zéro,
- un article défini dans le programme d'achat ou de fabrication.
- une quantité de commande égale à celle définie sur la ligne de contrat d'achat, Si elle dépend du programme de fabrication, la quantité de commande de l'ordre ouvert est mise à jour avec la quantité spécifiée dans le champ **Qté à transférer** de la session Liste de travail (tirpt4602m000).
- une date de livraison et une date de réception planifiées non spécifiées,
- une sélection des lots définie en tant que Tout.

ordre magasin planifié

Ordre créé dans l'application Ventes qui est à la base de la plupart des processus liés à un programme. Ordres magasin planifiés qui sont créés lors de l'approbation des programmes de vente, mises à jour et révisions de programme découplées des ordres magasin. Ils assurent l'interface entre Ventes d'une part, Magasin et Facturation d'autre part.

période d'autorisation d'achat matières

Période pendant laquelle le fournisseur est autorisé à acheter les matières premières spécifiées sur un programme. Cette période est calculée à partir de la date de sortie du programme pour les programmes Push et à partir de la date actuelle pour les programmes de prévisions à flux tiré.

La période d'autorisation d'achat matières est exprimée en nombre de jours.

Exemple

- Quantité de départ des valeurs cumulées : 10 000
- Date de sortie du programme/date actuelle : 05.07.99
- Période d'autorisation d'achat matières : 20 jours

Date de sortie/actuelle	Quantité
05.07.99	100
12.07.99	100
19.07.99	100
26.07.99	100

```
Horizon figé d'achat matières : 05.07.99 (+ 20 jours) = 25.07.99. Autorisation
 d'achat matières : 10 000 + 100 + 100 + 100 = 10 300.
```

période d'autorisation de fabrication

Période pendant laquelle le fournisseur est autorisé à fabriquer les marchandises spécifiées sur un programme. Cette période est calculée à partir de la date de sortie du programme pour les programmes Push et à partir de la date actuelle pour les programmes de prévision à flux tiré.

La période d'autorisation de fabrication est exprimée en nombre de jours.

Exemple

- Quantité de départ des valeurs cumulées : 10 000
- Date de sortie du programme/date actuelle : 05.07.99
- Période d'autorisation de fabrication : 20 jours

Date de sortie/actuelle	Quantité
05.07.99	100
12.07.99	100
19.07.99	100
26.07.99	100

```
Horizon figé de la fabrication : 05.07.99 (+ 20 jours) = 25.07.99.
Autorisation de fabrication : 10 000 + 100 + 100 + 100 = 10 300.
```

période gelée

Période de chevauchement de la période gelée+ et de la période gelée-. Aucune modification de la ligne du programme d'achat n'est autorisée pendant cette période.

plan d'utilisation des articles de l'ordre

Vue échéancée de la planification des ordres.

Le plan d'utilisation des articles de l'ordre contient d’une part des valeurs de vue générale concernant la demande et les prévisions et, d’autre part, des informations sur les réceptions programmées (ordres réels) et l’approvisionnement planifié (ordres planifiés).

plan directeur article

Plan logistique qui regroupe l'ensemble des informations relatives à l'article et qui contient les données de planification et les cibles logistiques des ventes, l'approvisionnement interne et externe, ainsi que le stock. Toutes les données de planification du plan directeur article ont indiquées par période. Planification d'entreprise emploie ces données pour effectuer des simulations de planification selon le plan directeur.

Dans le plan directeur article, vous pouvez distinguer les sous-plans suivants :

- plan de la demande
- plan d'approvisionnement
- plan de stock

Un plan directeur article contient en outre des informations sur la demande réelle, l'approvisionnement réel, l'approvisionnement planifié (sous forme d'ordres planifiés) et sur le stock prévu.

S'il existe un plan directeur pour un article et si des canaux de distribution ont été définis, chaque canal de distribution dispose de son propre plan directeur. Un plan directeur canaux de distribution contient uniquement les informations relatives aux canaux de distribution, c'est-à-dire celles concernant la demande et les restrictions de vente.

Les plans directeurs articles et les plans directeurs canaux de distribution sont définis dans le cadre d'un scénario. Ces scénarios permettent d'envisager différentes hypothèses. L'un des scénarios correspond au plan réel.

planification selon ordres

Concept de planification selon lequel la plupart des données sont traitées sous la forme d’ordres.

Dans la planification selon les ordres, l’approvisionnement est planifié sous la forme d’ordres planifiés. Infor LN prend en compte les dates de début et de fin des ordres planifiés individuels. Pour la planification de la production, cette méthode prend en compte tous les besoins en matières et en capacité, tels qu'ils sont enregistrés dans la nomenclature et la gamme de l'article.

Remarque

Dans Planification d'entreprise, vous pouvez gérer un plan directeur pour un article, même si tout l'approvisionnement s'effectue via la planification des ordres.

planification selon plan directeur

Concept de planification selon lequel toutes les données de planification sont cumulées dans des périodes de temps de longueur prédéfinie.

Dans la planification selon plan directeur, approvisionnements, demandes, et données de stock sont traités en fonction de ces périodes de temps et stockés dans les plans directeurs.

Dans la planification selon plan directeur, l'approvisionnement est planifié sous la forme d'un plan d'approvisionnement. Ce plan d'approvisionnement est calculé en fonction des prévisions de la demande, des ordres réels et d'autres informations. Pour la planification de la production, cette méthode de planification ne prend en compte que les besoins critiques, tels qu'ils sont enregistrés dans une liste des matières critiques et une liste des capacités critiques de l'article.

Remarque

Dans Planification d'entreprise, vous pouvez gérer un plan directeur pour un article, même si tout l'approvisionnement s'effectue via la planification des ordres.

post-consommation

Sortie automatique de matières du stock ou relevé des heures passées à fabriquer un article en fonction de l'utilisation et de la quantité théoriques de l'article déclaré terminé.

programme à flux tiré

Il existe deux types de programmes à flux tiré :

- **Programmes de prévision à flux tiré**
  Liste de besoins planifiés échéancés, générée par Planification d'entreprise et envoyée au fournisseur. Les programmes de prévision à flux tiré servent uniquement à des fins de prévision. Pour commander les articles, il est nécessaire de créer un programme d'appel de livraison à flux tiré.
- **Programmes d'appels de livraison à flux tiré**
  Liste de besoins spécifiques échéancés d'articles achetés, déclenchée à partir du module Contrôle d'assemblage ou Magasin (KANBAN, Seuil de réapprovisionnement).

programme d'achat

Calendrier de l'approvisionnement planifié des matières. Les programmes d'achat prennent en charge les activités d'achat à long terme impliquant de fréquentes livraisons et s'appuient généralement sur un contrat d'achat. Tous les besoins concernant le même article, tiers vendeur, tiers expéditeur, service des achats et magasin sont stockés dans un programme unique.

programme d'expédition

Programme pour lequel des informations détaillées sont fournies en termes de délais d'expédition, de délais de livraison et de quantités. Un programme d'expédition facilite la gestion « juste-à-temps ».

programme d'expédition séquencé

Programme d'expédition séquencé contenant des informations sur la production ou la livraison des articles faisant l'objet d'une demande. Ce programme peut comprendre la séquence de production ou de livraison, ainsi que l'ordre, le lieu et l'heure de déchargement après l'expédition.

programme de vente

Calendrier de l'approvisionnement planifié des matières. Les programmes de vente prennent en charge les ventes à long terme impliquant des livraisons fréquentes. Tous les besoins pour un même article, tiers acheteur, tiers destinataire et paramètre de livraison sont stockés dans le même programme de vente.

programme non référencé

Programme contenant des lignes dépourvues de numéro de référence. Comme il n'existe aucun besoin spécifique pour la ligne du programme, les lignes de programme non référencé peuvent être clustérisées, expédiées et reçues ensemble.

programme Push

Liste de besoins échéancés, générée à partir d'un système de planification centrale, tel que Planification d'entreprise ou Projet, et qui est envoyée au fournisseur. Les programmes Push contiennent à la fois une prévision pour le long terme et des commandes réelles pour le court terme.

Un programme Push peut utiliser l'un des types de version suivants :

- **Lancement matières**: seules les versions de matières sont envoyées. L'expédition est effectuée en fonction des besoins **Ferme** et **Immédiat** de la version de matière.
- **Programme d'expédition**: les versions de matières et les programmes d'expédition sont envoyés. L'expédition est effectuée en fonction des besoins **Ferme** et **Immédiat** du programme d'expédition (SHP). La version de matière envoie uniquement les données prévisionnelles.
- **Programme d'expédition uniquement**: seuls les programmes d'expédition sont envoyés. L'expédition est effectuée en fonction des besoins **Ferme** et **Immédiat** du programme d'expédition (SHP). Aucune donnée prévisionnelle n'est envoyée au fournisseur.

programme référencé

Programme contenant des lignes pourvues de numéros de référence. Dès l'expédition, la réception et la facturation des marchandises, les numéros de référence sont utilisés pour communiquer avec les fournisseurs et d'autres applications Infor LN.

quantité cumulée demandée

Quantité totale cumulée demandée pour un programme, calculée entre la date de réinitialisation des valeurs cumulées et la date des besoins planifiée, qui correspond à la date de livraison planifiée ou la date d'expédition planifiée. Les quantités cumulées demandées sont actualisées dès réception de la confirmation des marchandises pour la ou les lignes du programme.

quantité cumulée demandée antérieure

Valeurs cumulées totales demandées d'un programme, calculées à partir de la dernière date de réinitialisation des valeurs cumulées jusqu'à la date de sortie (suivante) du programme.

Contrairement aux valeurs cumulées demandées, la quantité cumulée antérieure inclut également les besoins des lignes de programme sorties pour lesquelles aucune réception de marchandises n'est encore enregistrée.

quantité cumulée expédiée

Quantité totale cumulée expédiée pour laquelle un avis d'expédition a été reçu, calculée depuis la date de réinitialisation des valeurs cumulées jusqu'à la dernière date de transaction, qui correspond à la date d'expédition. Si vous n'utilisez pas d'avis d'expédition, les quantités cumulées expédiées ne sont pas mises à jour dans une société logistique.

quantité cumulée facturée

Quantité totale cumulée facturée pour un programme, calculée depuis la date de réinitialisation des valeurs cumulées jusqu'à la dernière date de transaction, qui correspond à la date de la facture. Les quantités cumulées facturées sont mises à jour dès que la facture est approuvée par Finances.

quantités cumulées reçues

Quantité totale cumulée reçue pour un programme, calculée entre la date de réinitialisation des valeurs cumulées et la dernière date de transaction, qui correspond à la date de réception. Les quantités cumulées reçues sont mises à jour dès la réception des marchandises pour la ou les lignes du programme.

rattachement

Combinaison d'un projet/budget, d'un élément et/ou d'une activité, qui est utilisée pour identifier des coûts, une demande et un approvisionnement pour un projet.

réception

Acceptation physique d'un article dans un magasin. Une réception enregistre : la quantité reçue, la date de réception, les informations du bon de livraison, les informations sur l'inspection, etc.

référence de l'expédition

Identifie un groupe d'articles dont la livraison est appelée en même temps.

régénération

Processus de réorganisation des lignes de programme et de déplacement des lignes dans le temps.

La régénération est uniquement réalisée pour les programmes non référencés.

reliquat

Commande client non honorée ou livraison partielle à une date ultérieure. Demande d'un article dont le stock est insuffisant pour satisfaire la demande.

segment

Partie de programme définissant l'unité de temps utilisée pour la programmation. Un segment contient un type de besoin, une unité de temps et une longueur de segment

seuil de réapprovisionnement

Système à flux poussé qui régule l'approvisionnement échéancé en articles des magasins.

La quantité d'articles fournis au magasin dépend des facteurs suivants :

- stock disponible dans ce magasin ;
- stock qu'il est prévu de livrer au magasin dans l'horizon d'ordre indiqué ;
- stock de sécurité indiqué pour l'article et le magasin (celui-ci peut être corrigé en fonction du facteur de saisonnalité propre à la période concernée).

Si la somme du stock disponible et du stock planifié est inférieure au seuil de réapprovisionnement, le stock en magasin est réapprovisionné.

Abréviation : TPOP

Voir : stock de sécurité

solde impayé

Solde de toutes les factures impayées relatives à un tiers particulier.

sous-traitance

La sous-traitance consiste à acheter certains services à une tierce partie, par exemple, l'exécution d'une partie d'un projet ou l'une des opérations d'un ordre de fabrication.

sous-traitance d'article

L'intégralité du processus de production d'un article est sous-traitée à un fournisseur.

sous-traitance d'opération

Le travail sur une ou plusieurs opérations du processus de production d'un article est sous-traité à un fournisseur.

sous-traitance de service

Attribuer le travail associé à un service pour un article à une autre société. La totalité ou simplement une partie de l'entretien ou du processus de réparation peuvent être attribués. La sous-traitance de service peut être utilisée avec ou sans prise en charge du flux des matières.

stock géré par le fournisseur (VMI)

Avec la méthode du stock géré par le fournisseur, c'est généralement le fournisseur qui gère le stock de son client ou de son sous-traitant. Il arrive aussi que le fournisseur gère la planification de l'approvisionnement. Le client peut également gérer le stock, mais le fournisseur est responsable de la planification de l'approvisionnement. La gestion ou la planification des stocks peuvent aussi être sous-traitées à un prestataire de services logistiques (LSP).

Le fournisseur ou le client peuvent posséder le stock livré par le fournisseur. Il arrive souvent que la propriété du stock soit transférée du fournisseur au client lorsque ce dernier consomme le stock, mais d'autres cas de transfert de propriété sont fixés par contrat.

La méthode du stock géré par le fournisseur permet de réduire les coûts internes liés à la planification et à l'achat des matières, et permet au fournisseur de mieux gérer son stock grâce à une meilleure visibilité de la chaîne logistique.

sur livraison

Livraison excédentaire par rapport à la quantité initiale commandée.

tarif générique

Le prix de vente d'une variante de produit générée à partir des spécifications du client peut être établi en fonction des options sélectionnées. Il est également possible de générer les prix d'achat des articles génériques. Le prix d'achat est utilisé pour calculer le coût standard. Vous pouvez définir des matrices s'il existe des options pour les caractéristiques de produit dont les relations communes influencent le prix d'achat ou de vente.

TPOP

Voir : *seuil de réapprovisionnement (p. 190)*

transactions de stock planifiées

Modifications attendues des niveaux de stock en raison d'ordres planifiés portant sur des articles.

type d'ordre magasin

Code qui identifie le type d'un ordre magasin. La procédure magasin par défaut que vous liez à un type d'ordre magasin détermine le mode de traitement des ordres magasin auxquels le type d'ordre est réservé dans le magasin ; cette procédure peut être modifiée pour certains ordres magasin ou certaines lignes d'ordre.

type de besoin

Un des trois types représentant un besoin dans le temps, utilisé à des fins de programmation.

Les trois types de besoins suivants sont disponibles :

- **Immédiat**
- **Ferme**
- **Planifié**

Pour les programmes non référencés, les types de besoin sont liés aux segments.

Pour les programmes d'appel de livraison à flux tiré, le type de besoin est toujours **Planifié** ou **Immédiat**. Pour les programmes d'appel de livraison à flux tiré, le type de besoin est toujours **Ferme**.

type de version

Classification utilisée pour spécifier le type de version, selon les besoins du programme qui sont regroupés et les messages EDI pouvant être générés. Ces messages sont indiqués par le programme utilisé.

unité de temps du segment

Unité de temps dans laquelle le segment est exprimé, par exemple en jours, semaines, mois, etc.

valeurs cumulées

Totaux de l'année jusqu'à la date du jour pour les quantités expédiées, reçues, demandées et facturées.

Les valeurs cumulées servent de statistiques de programme pour déterminer si le statut est en avance ou en retard sur le programme par rapport à la demande.

version d'achat

Permet d'émettre, sous un seul numéro de version, les programmes partageant les caractéristiques suivantes :

- Tiers vendeur
- tiers expéditeur,
- Adresse du destinataire
- Type de version (version de matière/programme d'expédition/programme d'expédition séquencé)
- Programmes basés sur les expéditions et les programmes selon réception
- Méthode de communication
- Magasin

version de matière

Programme pour lequel des informations prévisionnelles sont fournies en termes de temps d'expédition, de délais de livraison et de quantités.

En général, une version de matière peut être considérée comme un lancement de planification. Cependant, la version de matière peut également contenir la commande réelle.

version de vente

Numéro de version unique identifiant les programmes de vente partageant les mêmes caractéristiques suivantes :

- Tiers acheteur
- tiers destinataire,
- Adresse du destinataire
- Type de version (version de matière/programme d'expédition/programme d'expédition séquencé/fiche de prélèvement)
- Programmes basés sur les expéditions et les programmes selon réception
- Qualificateur de quantité de programme
- Début et fin de l'horizon de prévision
- Origine de la version de vente
- Version client
- (commande client)
- Référence de contrat du client

Index

accords logistiques, 171
accord sur les conditions, 171
acheteur, 171
article configurable, 172
article configuré, 172
Articles configurés, 32
Articles configurés de programmes d'achat, 32
Articles programmés
    Contrôle qualité, 51
autorisation d'achat matières, 172
autorisation d'achat matières de niveau élevé, 172
autorisation de fabrication, 172
autorisation de fabrication de niveau élevé, 172
Autorisations, 54**,** 122
    réinitialisation, 61
Autorisations d'un programme de vente, 122
avis d'expédition, 173
Avis d'expédition, 173
besoin ferme, 173
besoin immédiat, 173
besoin planifié, 173
bon de livraison, 173
champs d'informations supplémentaires, 174
cluster, 174
code Grille, 174
commande fournisseur de sous-traitance, 174
Commande fournisseur
    historique, 73
consommation, 174
Consommation
    stock, 79
    système du fournisseur, 79
contrat de vente, 175
contrat normal, 175
contrat spécial, 175
Contrôle
    articles programmés, 51
contrôlé par ordre/SILS, 175
Correction de facture, 161
coûts supplémentaires, 175**,** 176
Coûts supplémentaires, 86
    selon expédition, 87
Date/heure de livraison planifiée
    utilisation, 10
date de réception planifiée, 176
Date de réinitialisation des valeurs cumulées, 176
date de sortie du programme, 176
date d'expédition planifiée, 176
date système, 176
DAV, 178
décalage, 177
Décalage, 10
définition d'emballage, 177
détail de ligne de contrat d'achat, 177
disponible à la vente, 178
Document d'objet de gestion (BOD), 178
du programme de vente.
    ajustement, 139
    autorisations, 122
    lien avec Planification d'entreprise, 151
    rapprochement, 147
    résiliation, 165
    Transfert vers la Facturation, 161
    valeurs cumulées, 128
du programme d'achat,
    contraintes de génération des lignes de programme, 19
    programmes d'appels de livraison à flux tiré, 21
    type de version, 36
échange de données informatisé (EDI), 178
EDI, 107

emballage, 178
expédition, 178
facturation automatique, 179
Facture, 179
fiche de prélèvement, 179
Fiches de prélèvement, 113
grille, 179
Grille de livraison, 10
Groupe de numéros d'article fabricant, 179
groupe de segments, 179
Groupe de segments, 11
Groupement, 93
  par date, 95
  par quantité, 93
Historique, 73
  commandes clients/programmes de vente, 167
Historique des commandes clients/programmes de vente, 167
Kanban, 179
Lancer, 108
ligne d'ordre de sortie de stock, 180
ligne de coûts supplémentaires, 180
Ligne de programme de vente
  annulation, 120
Ligne de programme
  mise en cluster, 11
  régénération, 11
ligne du programme d'achat, 67
Ligne du programme d’achat
  mise en cluster, 43
Lignes de programme de vente
  consolidation, 93
limite inférieure, 180
limite supérieure, 180
Livraison excédentaire, 139
Livraison insuffisante, 139
livraison partielle, 180
Livraison réelle, 161
longueur du segment, 180
magasin administratif, 181
Magasin VMI, 181
menu approprié, 181
mise en cluster, 181
Mise en cluster, 43
numéro de révision., 115
numéro de révision de version, 181
numéro de révision du programme de vente, 182
Numéro de révision du programme de vente, 115
ordre d'assemblage, 182
ordre de retour, 182
ordre magasin, 182
ordre magasin ouvert, 183
ordre magasin planifié, 183
Ordres magasin planifiés, 90**,** 93
  création, 91
  livraison, 100
  livraison excédentaire, 100
  livraison insuffisante, 101
  mise à jour, 92, 97
  traitement, 92
période d'autorisation d'achat matières, 184
période d'autorisation de fabrication, 185
période gelée, 185
plan d'utilisation des articles de l'ordre, 185
plan directeur article, 186
planification selon ordres, 186
planification selon plan directeur, 187
post-consommation, 187
programme à flux tiré, 187
programme d'achat, 187
Programme d'achat
  autorisations, 54
  valeurs cumulées, 57
programme d'expédition, 187
programme d'expédition séquencé, 188
Programme de prévision à flux tiré, 16
programme de vente, 188
Programme de vente
  approbation, 143
  lien avec l'EDI, 107
  numéro de révision, 115
  procédure, 103
  référencé, 111
  traitement, 75
  traitement automatique, 77
  Transfert vers Magasin, 159
  vue générale, 75
Programme d’achat
  historique, 73
  programmes de prévision à flux tiré, 16
  programmes push, 13
  traitement, 7

vue générale, 7
Programme d'appels de livraison à flux tiré, 21
programmes d'expédition séquentiell, 24
programme non référencé, 188
Programme non référencé, 13**,** 16
contraintes de génération des lignes de programme, 19
programme Push, 188
Programme Push, 13
réception, 47
programme référencé, 188
Programme référencé, 21
programmes d'expédition séquentiell, 24
Programmes d'expédition séquencés, 24
programmes de vente.
suppression, 164
traitement, 164
Programmes de vente référencés, 111
fiches de prélèvement, 113
Programmes de vente
type de besoin, 118
quantité cumulée demandée, 188
quantité cumulée demandée antérieure, 189
quantité cumulée expédiée, 189
quantité cumulée facturée, 189
Quantité demandée égale à zéro, 120
Quantités cumulées du programme de vente, 128
synchronisation selon les données d'un composants externe, 134
synchronisation selon un modèle de valeurs cumulées, 130
quantités cumulées reçues, 189
rattachement, 189
réception, 189
Réception
programmes push, 47
référence de l'expédition, 189
régénération, 189
reliquat, 190
segment, 190
Segment, 11
seuil de réapprovisionnement, 190
solde impayé, 190
sous-traitance, 190
sous-traitance d'article, 190
sous-traitance d'opération, 190
sous-traitance de service, 190
Stock
consommation, 79
stock géré par le fournisseur (VMI), 191
sur livraison, 191
tarif générique, 191
TPOP, 190
transactions, 67
transactions de stock planifiées, 191
type d'ordre magasin, 191
type de besoin, 192
Type de programme de vente, 108
type de version, 192
Type de version, 36
Type de version de vente, 108
Types de besoins, 118
Types de besoins de la ligne du programme de vente, 118
unité de temps du segment, 192
valeurs cumulées, 192
Valeurs cumulées, 57**,** 128
réinitialisation, 64
version d'achat, 192
Version d'achat, 39
version de matière, 193
version de vente, 193
Version de vente, 108